

M. Hellyer: Québec est une province différente

"Je reconnais que le Québec, de par son identité ethnique, est le foyer de la culture française en Amérique du nord et, par conséquent, du Canada; ainsi, il va de soi que la province de Québec n'est pas une province comme les autres et qu'elle doit être l'objet de considération à ce titre".

Ainsi s'exprimait en fin de semaine à Drummondville M. Paul Hellyer qui s'adressait à un groupe de députés de la région.

Après avoir rendu hommage à M. Jean-Luc Pépin, député de Drummond-Arthabaska et ministre de l'énergie, M. Hellyer a exposé ses idées sur le programme qu'il s'efforcerait d'appliquer s'il est porté à la direction du parti libéral.

Ayant rappelé un passage d'un éditorial récent dans lequel M. Claude Ryan soulignait que le Canada ne s'est pas bâti avec des attitudes intransigeantes et à coups d'ultimatums, M. Hellyer devait ajouter: "Celui qui est appelé à prendre les décisions politiques doit tenir compte d'opposition d'intérêts, de divergences de vue, de diversité de situation, qui l'obligent à peu près toujours, à moins qu'il ne soit un dictateur, à trouver une formule de compromis honnête là où il lui paraît bien davantage d'imposer ses opinions préconçues."

"Je vous soumets bien humblement ma détermination à vouloir discuter, négocier et

Voir page 6: Hellyer



Certains aspects de la course à la succession de M. Lester Pearson ne manquent pas d'être colorés et imagés. Ainsi, chacun des neuf principaux candidats à la direction du parti libéral du Canada compte sur les vertus des chandails pour recueillir des votes parmi les délégués. Sur la colline du Parlement, des jeunes arborent fièrement les couleurs des ministres Martin, Hellyer, Trudeau, Turner, Sharp, MacEachen, Greene et Winters, ainsi que de M. Eric Kierans. (Téléphoto PC)

Sharp: les droits linguistiques ne suffisent plus au Québec

L'affirmation des droits linguistiques à travers le pays ne résoudra pas le problème central du Canada, a déclaré hier M. Mitchell Sharp qui s'adressait à un groupe de délégués et de partisans libéraux réunis au Club de Réforme.

"Car, si l'on examine de façon réaliste la portée pratique de cette mesure, a dit le ministre des finances, que peut offrir cette égalité linguistique à la majorité des Canadiens de langue française qui, après tout vivent dans le Québec? En somme bien peu."

Certes, ils y trouveront des avantages qui ne sont pas négligeables, "mais il n'en reste pas moins vrai que 83 pour cent des Canadiens de langue française demeurent dans la province de Québec. Voilà le

point principal de la question. Le Québec est indubitablement le foyer, le centre, le point d'appui, l'assise principale, la partie — quel que soit le nom que vous voulez lui donner — de la collectivité d'expression française au Canada. Depuis deux ou trois cents ans, les Canadiens d'expression française se considèrent évidemment un peuple, une société, une nation dans le sens sociologique du terme. Cette société est centrée sur le Québec où elle puise sa force, son espoir. Je crois que sans un Québec fort le fait français n'aurait que très peu d'espoir de survivre au Canada."

"Il est évident, a poursuivi M. Sharp, que la source, le point crucial de la crise constitutionnelle se trouve au

Québec. L'avenir du Canada est mis en doute non par les minorités francophones des autres provinces mais par les Canadiens français du Québec. La menace de séparation ne vient pas des Acadiens, des Franco-Ontariens ou des Franco-Manitobains mais d'un certain nombre de Québécois.

"Par conséquent la question inévitable que nous devons résoudre d'un commun accord porte sur le rôle que le Québec sera appelé à jouer à l'avenir au sein de la Confédération et sur les relations du Québec avec le gouvernement fédéral et le reste du Canada. Et cela veut dire un remaniement de la Confédération canadienne et un nouveau Canada."

Voilà comment M. Sharp voit les choses. Notre "question constitutionnelle", précise le ministre, est de trois ordres: a) les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais qui supposent la proclamation de droits fondamentaux, notamment ceux de la langue; b) l'imperfection de certaines de nos institutions fédérales et le besoin de les corriger; c) la division des pouvoirs entre le gouvernement central et ceux des provinces, et le besoin d'y apporter certains remèdes pour faire face notamment au problème de la disparité économique entre les différentes régions du pays. En somme: les droits, les institutions et les pouvoirs.

La réponse à la première, question est déjà connue: égalité de droits en matière de langues et d'éducation à travers le pays. Mais, souligne M. Sharp, une fois franchie cette première étape, il faut aller beaucoup plus loin: "Nous devons trouver les moyens qui permettront de satisfaire les exigences de ces deux sociétés sans avoir à les imposer l'une à l'autre. Il nous faut élaborer un nouveau fédéralisme qui sera assez souple pour concilier les pensées et les aspirations du Canada français et du Canada anglais. Nous devons créer une association viable qui reliera ces deux sociétés et reposera sur une entente réciproque et sur le respect."

"Le nouveau fédéralisme ne deviendra possible qu'à la suite de francs débats et de négociations intégrées, ce qui sera parfois ardu et difficile à accomplir. Ce que notre pays doit éviter à tout prix actuellement, c'est un accrochage entre Ottawa et Québec."

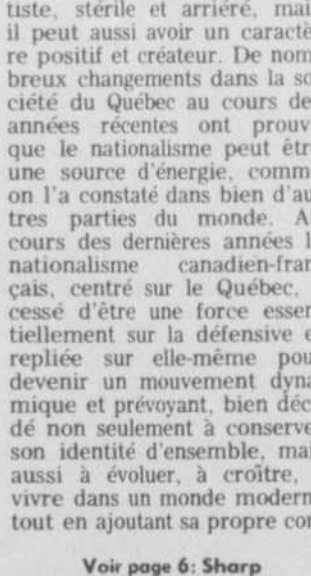
M. Sharp insiste au passage sur les réalisations accumulées par les Canadiens français depuis quelques années.



Mitchell Sharp

"Je ne suis pas de ceux qui repoussent le nationalisme d'emblée parce qu'ils le considèrent comme une force destructive et réactionnaire. Le nationalisme peut être défensif, stérile et arriéré, mais il peut aussi avoir un caractère positif et créateur. De nombreux changements dans la société du Québec au cours des années récentes ont prouvé que le nationalisme peut être une source d'énergie, comme on l'a constaté dans bien d'autres parties du monde. Au cours des dernières années le nationalisme canadien-français, centré sur le Québec, a cessé d'être une force essentiellement sur la défensive et repliée sur elle-même pour devenir un mouvement dynamique et prévoyant, bien décidé non seulement à conserver son identité d'ensemble, mais aussi à évoluer, à croître, à vivre dans un monde moderne tout en ajoutant sa propre contribution."

Voir page 6: Sharp



Pierre Elliott Trudeau

Un holding de \$3.5 milliards

Fusion de Power Corp. et de Valeurs Trans-Canada

par Claude Lemelin

M. Paul Desmarais, président de la Corporation de Valeurs Trans-Canada et M. Peter N. Thomson, président du conseil de Power Corporation, ont annoncé hier que les deux sociétés de gestion ont décidé de fusionner, constituant ainsi un holding industriel et financier dont l'actif, évalué à plus de \$225 millions, contrôlera des capitaux d'environ \$3.5 milliards.

Power Corporation devient ainsi la plus grande société de gestion du pays; si l'on tient compte de ses participations dans d'autres entreprises, qu'il ne contrôle pas absolument, le nouveau holding exercera désormais une influence déterminante sur la gestion d'une masse de capitaux de \$5 à \$6 milliards. Seules "Argus Corporation" et "Canadian Pacific Investments" lui seront comparables; et il pourra traiter d'égal à égal avec les plus grands holdings américains.

M. Desmarais deviendra président du conseil d'administration et directeur général de Power Corporation, succédant à M. Thomson, qui, à son tour, accèdera au nouveau poste de président adjoint du conseil d'administration et président du comité exécutif et des finances. M. W.M. Turner conservera son poste de président de Power Corporation, et M. Jean Parisien, vice-président de Trans-Canada, deviendra vice-président exécutif de Power Corporation. Le conseil d'administration de Power Corporation sera aussi élargi afin de mieux représenter le nouveau groupe.

M. Desmarais et Thomson ont insisté sur la dimension québécoise de la transaction. Non seulement les deux sociétés ont-elles leur siège social à Montréal, mais la plus grande partie de leur actif est investie au Québec — la presque totalité, dans le cas des Valeurs Trans-Canada, plus de 80% dans le cas de Power Corporation. Les administrateurs de la "nouvelle" Power Corporation, qui ne semblent nullement effrayés par la conjoncture politique au Québec, entendent continuer d'accorder une place privilégiée aux valeurs québécoises dans son portefeuille. En fait, il s'agit d'une des premières tentatives au pays d'intégrer deux géranies, l'une de langue anglaise, l'autre de langue française.

La fusion des deux sociétés se fera par échanges d'actions. Chaque détenteur d'actions ordinaires de Trans-Canada recevra une nouvelle action privilégiée au rendement de 5%, cumulative, rachetable et convertible en une valeur au pair de \$12.00 de Power Corporation pour chaque action ordinaire de Trans-Canada qu'il détient.

Chaque nouvelle action privilégiée de Power Corporation aura droit à un vote et sera convertible en une action ordinaire de Power Corporation pendant les dix prochaines années, à partir de la date d'émission. 4,136,810 nouvelles actions privilégiées de Power Corporation seraient ainsi émises si tous les actionnaires de Trans-Canada acceptaient l'offre. Power Corporation aspire faire parvenir l'offre définitive aux action-

naires de Trans-Canada vers le milieu d'avril, ou aussitôt que les états financiers annuels des deux sociétés seront disponibles. Entre-temps, les deux compagnies procéderont à la préparation du prospectus de l'offre d'achat ainsi que des autres formalités juridiques et comptables.

La société Gelco, contrôlée par M. Paul Desmarais, offrira subséquemment à tous

les détenteurs d'actions privilégiées participantes de Power Corporation d'acquiescer une partie de leurs actions. Cette deuxième transaction permettra au président des Valeurs Trans-Canada d'avoir les mêmes droits de vote au conseil d'administration de Power Corporation que M. Thomson. Le nouveau holding sera donc contrôlé, moitié par les intérêts qui contrôlent l'actuelle

Power Corporation, moitié par les intérêts Desmarais.

Afin de se conformer à la Loi québécoise sur la presse, la société Gelco, contrôlée directement par M. Desmarais, conservera le contrôle des "Journaux Trans-Canada Limitée", qui publient "Dimanche-Matin", "Le Nouvelliste" et "la Tribune", ainsi que de

Voir page 6: Fusion

Lyndon Johnson:

Faire la guerre et la "grande société"

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a réaffirmé, hier devant 4,000 représentants syndicaux enthousiastes, sa détermination de poursuivre l'édification de la "grande société" en même temps que la lutte au Vietnam.

Prénant la parole devant le congrès annuel du Syndicat des ouvriers du bâtiment de l'AFL-CIO, M. Johnson a projeté une image optimiste de l'avenir de l'Amérique pour déclarer: "Nous allons édifier cette Amérique meilleure dans un climat de loi et d'ordre et nous allons l'édifier en même temps que nous tiendrons nos engagements dans un monde où la liberté est attaquée."

"Il ne s'agit pas là d'une expérience nouvelle pour nous. Notre volonté a déjà été soumise à rude épreuve auparavant," a souligné le chef de

l'exécutif en faisant allusion aux deux guerres mondiales, à Berlin et à la Corée.

"Mais nous n'avons jamais failli à notre tâche toutes les fois que nous avons été mis à l'épreuve, et nous ne faillirons pas cette fois non plus."

"Car l'Amérique que nous édifierons sera une nation menacée si nous permettons que la liberté meure au Vietnam. Nous ferons tout ce qu'il faut faire à la fois chez nous, et partout où nos hommes courageux livrent bataille."

M. Johnson a eu droit à une ovation retentissante de la part des délégués, dont certains brandissaient dans la salle des pancartes du style "Soutenez nos boys" et "Johnson l'aigle" — allusion évidente au symbole sacré des États-Unis.

Une ovation similaire a accueilli M. George Meany lors-



Lyndon B. Johnson

que le président de la Confédération AFL-CIO est monté à la tribune pour apporter son plein appui à la politique vietnamienne de l'administration et prononcer une attaque cinglante contre le candidat républicain à la présidence, M. Richard Nixon et tous les autres critiques ou adversaires de M. Johnson.

"Il faut que nous fassions comprendre au monde et par-dessus tout à Hanoi... qu'ils ne parviendront pas à remporter dans les urnes ici aux États-Unis ce qu'ils ne parviennent pas à remporter ailleurs sur le champ de bataille," a déclaré M. Meany.

Voir page 6: Johnson

Giscard d'Estaing

Il faut multiplier "par beaucoup" les investissements français au Québec

QUEBEC — Il est indispensable que les entreprises françaises investissent au Québec. Actuellement limités et insuffisants par rapport à ce qu'ils devraient être, les investissements français "devraient être multipliés par beaucoup".

C'est l'avis exprimé hier au cours d'une conférence de presse par M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des finances, de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale française.

A la tête d'une mission de la commission des finances de l'Assemblée nationale française, M. Giscard d'Estaing s'est rendu à New York et Washington, où il s'est entretenu avec le président de la S.A.C., avec le président du Stock Exchange de New York avec M. Fowler et Dean Rusk.

À Québec, hier, M. Giscard d'Estaing a rencontré le premier ministre Daniel Johnson et les conseillers économiques du gouvernement. Et demain, à Ottawa, il rencontrera le président de la Chambre des communes et le gou-

verneur de la Banque du Canada.

La mission française a pour but d'étudier le fonctionnement du marché financier en Amérique en vue de faire de Paris le centre du marché européen, et d'étudier l'état actuel du marché financier entre le Québec et la France et entre le Canada et la France.

Au cours de la conférence

de presse, hier, M. Giscard d'Estaing a affirmé que la mission de huit membres qu'il dirige avait pris note de toutes les études en cours actuellement dans le domaine économique au Québec et a annoncé qu'une réunion d'un comité mixte chargé d'étudier le problème des investissements français au Québec, aurait lieu le mois prochain à Paris.

Discours du budget, demain soir, à Québec

QUEBEC — C'est demain soir que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, prononcera le discours du budget à l'Assemblée législative.

À la même occasion, le ministre intermédiaire des finances déposera le budget des dépenses pour l'exercice 1968-1969.

La nouvelle a été communiquée en fin d'après-midi hier par un porte-parole du bureau du premier ministre.

A toutes fins pratiques, le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône qui doit reprendre cet après-midi, devrait se terminer avant que M. Johnson ne prononce le discours sur le budget.

Notons que le secret a été fort bien gardé jusqu'à maintenant quant au contenu de ce fameux discours du budget, mais on peut s'attendre à des augmentations de taxes, comme l'a clairement laissé entendre le premier ministre devant l'Union des municipalités et lors du dîner-bénéfice de l'Union nationale, dimanche soir.

Voir page 6: Trudeau

Les Six envisagent une accélération du Kennedy Round au bénéfice des États-Unis

BRUXELLES (AFP) — Le Conseil des ministres des finances des "Six" a décidé de prendre en considération la possibilité d'une accélération des résultats obtenus par la négociation de Genève et même une "certaine accélération asymétrique adéquate" au bénéfice des États-Unis, étant bien entendu que l'abrogation de l'"american selling price" et la renonciation à toute mesure protectionniste nouvelle marquerait la volonté correspondante du gouvernement américain, en même temps que se poursuivrait une politique positive vers l'équilibre

de la balance américaine des paiements.

Cette décision a été prise afin "de maintenir l'orientation donnée au commerce international depuis une vingtaine d'années et qui tend à la diminution progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires". La Commission des communautés européennes a été chargée par le conseil de continuer les études et, par les voies diplomatiques normales, de prendre les contacts susceptibles d'éclairer les ministres lors de leur

Voir page 6: Les Six

Trudeau à Terre-Neuve: à chaque gouvernement selon son aptitude

OTTAWA (DNC) — Reconnaissant les pressions qui s'exercent pour ce qu'il a appelé "une mise au point" de la constitution canadienne, le ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau, a rappelé hier qu'il faut l'étudier en tenant compte de son fonctionnement et qu'à cet égard il faut se poser la question de savoir "à quel palier se trouve le gouvernement le plus apte à améliorer les conditions d'existence dans le Canada tout entier?"

L'instinct d'après M. Trudeau posait une limite au mou-

vement de transfert d'un certain nombre de pouvoirs aux provinces.

"A une époque où l'on se croit moderne si l'on souligne l'importance capitale pour les provinces d'obtenir de nouveaux pouvoirs, je ne demandais qu'une chose: c'est qu'on reconnaisse également les besoins du gouvernement central."

Ces propositions — sensiblement les mêmes que celles qu'a annoncées hier après-midi à Montréal le ministre des finances, M. Mitchell Sharp — ont été reprises avec

quelque solennité par le ministre de la justice au cours d'un discours qu'il a prononcé devant les membres de l'Assemblée législative de Terre-Neuve à l'occasion de la présentation par le gouvernement Smallwood d'un projet de loi tendant à accorder des droits linguistiques aux Canadiens d'expression française dans cette province.

Le premier ministre de Terre-Neuve, qui continue d'affirmer qu'il n'appuie aucun candidat en particulier mais dont la prédilection paraît se porter sur le ministre de la

justice, avait invité M. Trudeau à siéger tout près du président de l'Assemblée à l'occasion de ce que M. Trudeau a lui-même appelé un moment historique.

C'est de cette position réservée aux visiteurs de marque que le ministre de la justice a repris pour le bénéfice des législateurs terre-neuviens ses principales idées sur la question constitutionnelle.

Parlant de la soif de pouvoirs de certains gouvernements provinciaux M. Trudeau



Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Allen MacEachen, en tournée dans l'ouest du pays pour promouvoir sa candidature à la direction du parti libéral, a dû affronter les questions d'un groupe d'Indiens de la réserve Blackfoot, près de Gleichen, Alberta, au sujet d'une présumée réduction des services de santé aux Indiens. M. Pearson a déclaré hier aux Communautés que le ministre ferait des aujourd'hui une déclaration sur cette affaire qui reposerait, semble-t-il, sur un malentendu. (Téléphoto PC)

Pratiquement désertée

La session fédérale ajournera ce soir ou demain

OTTAWA (PC) — La session fédérale entre aujourd'hui dans sa 153e journée de séances et les indications sont qu'elle sera ajournée ce soir ou mercredi.

Elle ne réunit plus d'ailleurs, à huit jours du congrès libéral pour le choix d'un nouveau chef, qu'un nombre fort restreint de députés des deux côtés de la Chambre.

Hier, à l'ouverture de la séance pour la période régulière des questions, période qui attire en Chambre normalement le plus grand nombre de députés, on a compté de chaque côté du fauteuil présidentiel 34 députés, soit un total de 68, quand la Chambre des communes compte 265 sièges et qu'il y a quatre vacances parlementaires.

Comme M. Lester B. Pearson, premier ministre, a libéré vendredi soir ses ministres candidats à sa succession des travaux parlementaires, il est arrivé aujourd'hui ce qui était prévu: aucun des huit ministres candidats ne s'est présenté pour la période des questions.

Les questions de l'opposition, destinées à l'un quelcon-

que des ministres candidats, ont obtenu réponse soit du premier ministre, soit des adjoints parlementaires de ces ministres.

Les adjoints parlementaires des ministres donnent habituellement comme réponse aux questions de députés de l'opposition qu'ils porteront la question à l'attention du ministre, ce qu'ils ont fait hier. Les questions, donc, quant à la substance, demeurent sans réponse dans ces circonstances.

Si les Communautés sont encore en session cette semaine cela est dû, principalement, à la détermination des néo-démocrates d'obtenir des garanties quant à l'adoption éventuelle du bill C-190, par lequel le gouvernement, qui vise à réduire les prix des médicaments.

Initialement, le NPD, par la voix de son chef, M. T.C. Douglas, et de son leader parlementaire, M. Stanley Knowles, réclamait que ce bill soit adopté par les Communautés avant l'ajournement.

Lundi, M. Stanley Knowles a déclaré toutefois dans une in-

terview que son parti se contenterait d'une déclaration du premier ministre donnant l'assurance que le bill C-190 sera un des premiers articles de l'ordre du jour à la reprise de la session après Pâques, prévue pour le 24 avril.

M. Larry Pennell, leader parlementaire suppléant du gouvernement, a déclaré de son côté hier, en réponse à des questions des journalistes, qu'il est en droit d'espérer que la session fédérale suspendra ses travaux jusqu'au 23 avril.

L'ajournement ne peut intervenir qu'après l'adoption par les Communautés et le sénat des estimations supplémentaires de dépenses, à l'examen depuis déjà plusieurs jours aux Communautés, et de crédits provisoires devant permettre au gouvernement de faire face à ses dépenses d'administration au cours des prochaines semaines.

Ces mesures législatives budgétaires devront également, avant l'ajournement, obtenir la sanction royale.

D'octobre à juillet

Un comité prône l'adoption d'une véritable "année parlementaire"

OTTAWA (PC) — Le comité de procédure de la Chambre, composé de députés de tous les partis, a recommandé la semaine dernière dans un rapport une sorte de cure contre la frustration de l'ennui.

Le rapport, soumis en Chambre par le président du comité, M. Allan MacEachen, ministre de la santé nationale et du bien-être social, formule plusieurs suggestions pour mieux canaliser les activités parlementaires.

Le comité préconise l'adoption d'une année parlementaire normale, commençant de préférence en octobre pour finir le ou vers le 1er juillet.

De plus, ce sont les comités parlementaires, plutôt que toute la Chambre, qui devraient faire l'étude détaillée des prévisions budgétaires des 25 ministères. Ces études devraient se terminer le plus près possible du début de l'année fiscale, soit le 1er avril.

Le comité de procédure recommande que tout arrangement découlant de son rapport entre en vigueur dès la première session parlementaire commencée après le 1er octobre prochain.

La procédure touchant aux dates de l'année parlementaire limiterait les prérogatives du premier ministre qui, actuellement, peut convoquer le Parlement et le révoquer à son gré.

Le comité prévoit toutefois que l'année parlementaire ne pourrait évidemment suivre son programme normal au cours d'une année d'élection. Il prévoit des mesures spéciales à cet égard.

Ce sont les raisons suivantes qui ont poussé le comité à recommander une année parlementaire d'octobre à juillet:

— Le gouvernement aurait presque tout l'été pour préparer son programme législatif.

— Les prévisions budgétaires cadraient mieux avec les exigences de l'année fiscale.

— Les députés auraient un cadre de travail établi auquel ils devraient soumettre leurs responsabilités.

Selon le comité, les débats sur les prévisions budgétaires devraient être terminés avant ou peu après le début de l'année fiscale au cours de laquelle les ministères feront des dépenses. Autrement, la discussion parlementaire "devient un mythe trompeur."

Le comité recommande vivement l'établissement de journées consacrées spécifique-

ment aux débats sur les budgets et divise le nombre total de ces journées en trois périodes distinctes durant la session.

Ce serait l'opposition, plutôt que des députés individuels de n'importe quel côté de la Chambre, qui choisirait les éléments à discuter au cours de ces journées.

Le comité trouve deux avantages à cet arrangement:

— Les occasions données à l'opposition de critiquer le

gouvernement sur les sujets de son choix ne se concentreraient pas sur une seule période de l'année;

— Le gouvernement ne se sentirait pas soucieux à cause d'une inquiétude constante sur les crédits budgétaires.

Enfin, le comité de procédure recommande que le président de la Chambre ait plus de latitude pour accepter ou rejeter une motion de débat d'urgence.

Coexistence dans l'égalité

Johnson réaffirme sa foi en une confédération renouvelée

QUEBEC (PC) — Sans rejeter le nationalisme québécois, le premier ministre Johnson, a professé un acte de foi envers la Confédération canadienne dimanche soir devant près de 3,000 partisans de l'Union nationale, conviés à un dîner-bénéfice du parti à raison de \$50 le couvert, à Québec.

M. Johnson a dit qu'il sera plus facile et plus efficace à la jeunesse de vivre à l'intérieur d'une confédération canadienne mais à la condition expresse que cette confédération repose sur une constitution renouvelée de sorte que le Québec n'ait pas à demander continuellement "à ses parents" la permission de poser un acte qui relève de sa juridiction.

Le chef du gouvernement a précisé que le postulat que le gouvernement de l'Union nationale, "et avec lui la population", tentent de faire accepter est la coexistence des deux

groupes fondateurs du Canada dans l'égalité et le respect réciproques, et dans une plus grande mesure, la coexistence des anglophones et des francophones de l'Amérique dans l'harmonie.

"Nous ne voulons pas vivre sous la tutelle de qui que ce soit, a dit le premier ministre, mais dans l'égalité." M. Johnson a ajouté que le nationalisme québécois est et a été nécessaire pour la survie des francophones du Québec constituant "une force nécessaire, indispensable et sans lui nous serions déjà morts".

Selon le premier ministre, la constitution demeure l'outil par excellence pour organiser le pays et les provinces canadiennes d'après la perspective de la jeunesse 1968. "Il ne s'agit pas d'un jeu que de discuter des questions constitutionnelles, a dit encore M. Johnson, pour répondre à ceux qui prétendent que les hommes politiques s'amuse à parler constitution. Il est nécessaire de repenser les cadres déjà dépassés de la présente constitution qui a apporté cent ans d'injustices aux Canadiens français. Seuls des cadres plus jeunes d'une constitution seront de nature à préparer un pays et une nation canadienne-française à jouer pleinement son rôle à l'intérieur du Canada comme sur le plan mondial".

Le chef de l'Union nationale a soutenu que si "on prétend que le Québec représente le foyer de la nation canadienne-française au Canada, on n'a pas le droit d'abandonner un million de Canadiens francophones". Le premier ministre s'est dit particulièrement heureux de constater le déblocage au moins en partie qui s'est opéré lors de la conférence constitutionnelle d'Ottawa qui s'est déroulée dans la capitale canadienne en février dernier et qui a eu pour résultat de mettre en valeur la reconnaissance du fait français à travers le Canada.

A ceux qui estiment que la constitution n'apporte pas à manger, M. Johnson a dit que la constitution et la survie des

francophones au Canada sont étroitement liées entre elles.

Le temps que nous passons à réclamer une nouvelle constitution ne peut être considéré comme du temps perdu, poursuit le premier ministre. Si nous insistons tant dans cette direction en 1968, c'est en raison de la souveraine importance de la question pour l'épanouissement et l'expansion des francophones canadiens".

D'autre part, M. Johnson a ajouté que sous l'aspect administratif, il n'est pas logique de continuer à multiplier les services en les doublant, car le premier ministre voit dans cette situation, un gaspillage des deniers publics parce qu'Ottawa veut s'occuper de domaines qui regardent plutôt les provinces.

M. Johnson a rappelé que l'un des principaux objectifs de l'Union nationale est "de faire du Québec un Etat national" qui puisse s'affirmer tant sur le plan social que sur la scène du monde, surtout dans le monde de la francophonie.

"Il n'est pas question de s'isoler, de se replier sur nous-mêmes, a dit le premier ministre dans une grande envolée oratoire. Nous allons multiplier les accords avec la France malgré qui que ce soit et nous ne céderons pas devant le chantage. Personne ne nous empêchera de nous aboucher avec le monde francophone".

Commission des finances

Les membres de la délégation française à Ottawa aujourd'hui

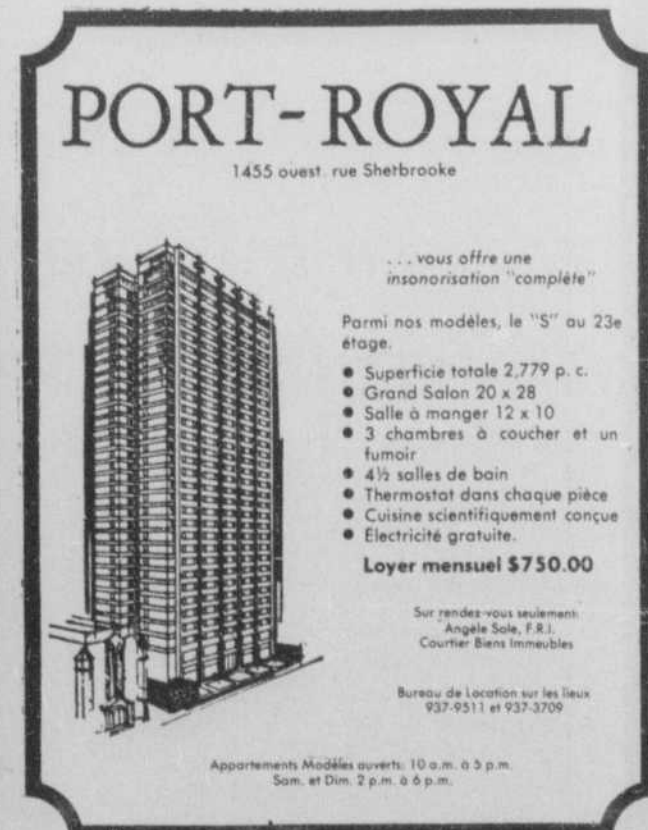
OTTAWA (PC) — Les membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale française auront aujourd'hui des entretiens avec quatre ministres du cabinet fédéral, les membres du comité parlementaire des finances, du commerce et des questions économiques et avec le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky.

Cette délégation de parlementaires français sera pilotée par le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Valéry Giscard d'Estaing. La rencontre avec les mem-

bres du comité canadien des finances sera à huis clos. Les parlementaires aborderont l'étude de questions économiques, financières et commerciales d'intérêt commun.

La délégation rencontrera les ministres de l'Industrie, des forêts, des mines et du revenu national, MM. Charles Drury, Maurice Sauvé, Jean-Luc Pépin et Jean Chrétien.

Le déjeuner sera offert aux députés français par le président de la Chambre des communes, M. Lucien Lamoureux et le dîner par l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc.



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE CEGEP DE JONQUIÈRE
DEMANDE

Un professeur en électrotechnique pour septembre 1968.

QUALIFICATIONS: ingénieur ou technicien en électricité ou en électronique.

EXPERIENCE: 5 ans dans le contrôle industriel ou dans le contrôle des sous-stations électriques.

Adresser toute demande à:

Directeur des Services Pédagogiques,
Cégep de Jonquière,
C.P. 340,
Jonquière, Qué.

LE BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES DE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (QUÉBEC-SILLERY-STE-FOY)

demande pour l'année scolaire 1968-69

des professeurs de français qualification minimum Brevet A

S'adresser à:

Directeur de l'Éducation
945, avenue Belvédère
Québec 6, P.Q.

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28c. la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
434 est. rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361.
Ref.: Claire Paquette

GÉRANCE - PRODUCTION PHARMACEUTIQUE
\$8,000. à \$11,000.

Le déti s'adresse à un diplômé d'université avec expérience, ayant la compétence pour diriger la fabrication de produits pharmaceutiques liquides. L'emploi étant un poste important en lui-même, la compagnie est soucieuse de choisir un homme capable d'assumer des responsabilités croissantes dans un avenir rapproché.

Le travail s'effectuera à l'usine de Montréal, au sein d'une entreprise pharmaceutique internationale.

Toute demande sera traitée confidentiellement et une réponse est assurée à chaque candidature.

S.V.P. référer au dossier no: 208M

Discretion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARS-DES-ORMEAUX

Professeur de chimie demandé immédiatement au niveau du Secondaire V (12e année)

Faire parvenir qualifications et expérience le plus tôt possible à:

M. Maurice Trudel,
Directeur général des écoles,
300, rue Longpré
St-Jérôme, P.Q.

OFFICIER DE FIDUCIE

La position...

S'occuper principalement de planification successorale pour notre bureau de Montréal, lequel couvre la région de Montréal et l'est de la province.

Le candidat...

Âge: 30 à 40 ans
Bilingue
De préférence, avec expérience dans ce domaine.

Salaire selon les qualités et antécédents.

Tout candidat qualifié devra fournir un curriculum vitae complet à:

Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu
225, rue St-Jacques, Montréal.

On demande

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

pour les commissions scolaire regroupées de Aylmer-Rapide-des-Chênes.

Le candidat doit être détenteur d'un brevet d'enseignement du Québec et d'une maîtrise en Sciences humaines; être parfaitement bilingue; posséder plusieurs années d'expérience dans l'enseignement et avoir une connaissance approfondie de l'administration et du renouvellement scolaire.

SALAIRE: \$13,000. - \$16,000.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 15 avril 1968, à:

C.P. 145, AYLMEY, QUE.
(Région de l'Outaouais)

Prière d'inscrire sur l'enveloppe scellée: "Emploi-Directeur général des Écoles"

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES PROFESSEURS DEMANDÉS

pour l'année scolaire 1968-69

COURS ACADÉMIQUES: 8e à 11e année

Professeurs masculins

physique
anglais
français
musique (Corneloup)

catéchèse
mathématiques modernes (8e-9e)
mathématiques (10e-11e)
initiation au travail (8e-9e)

Professeurs féminins

catéchèse
anglais
français (8e-9e)

musique (Corneloup)
mathématiques modernes (8e-9e)
arts familiaux (8e-9e)

exigences minimales: Brevet "A" ou l'équivalent

ENFANCE INADAPTÉE: niveau élémentaire
niveau secondaire

matières académiques
spécialistes éducation physique
spécialistes arts plastiques

exigences minimales: Brevet spécialisé ou être inscrit à des études en vue de ce brevet.

ÉDUCATION PHYSIQUE: 8e à 11e année

exigences minimales: spécialisation en éducation physique.

Les candidats intéressés se procureront les formules d'offre de services en écrivant à:

Commission Scolaire Régionale des Laurentides
a/s M. Jean-Louis Mathieu,
Directeur du Personnel,
C.P. 60,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél.: (819) 326-0333

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE DU PERSONNEL

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.

- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec et Montréal.

- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 68P-2108. S'inscrire avant le 5 avril 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Poursuite de \$500,000 à Montréal contre six compagnies minières

Une poursuite au montant de \$500,000 a été intentée la semaine dernière en Cour supérieure de Montréal contre un groupe de compagnies minières et différentes personnes de Westmount, Montréal,

Saint-Laurent et Val d'Or, que des prospecteurs accusent d'avoir exploité depuis 1961 un gisement qui ne leur appartient pas, dans le canton Baskatong du comté de Gatineau.

Le procureur général de la province de Québec est également mis en cause.

Les demandeurs sont MM. Alfred Duquette et Gérard Brunet.

La poursuite a été signifiée aux défendeurs suivants: Julia Mining Corporation, C.J.R. Mining Ltd., J.A.M. Mining Ltd., Auley Mines Ltd., June Marie Mines Ltd., Lorna Lily Ltd., corporations ayant toutes leur siège social au 360 ouest rue Saint-Jacques à Montréal; MM. J.A. McCuaig et W.H. Hood et Mesdames June McCuaig et Lorna H. Hood, de Westmount; C.J. Rolfe, H.R. Hogan, Anne Woodrick et Dame Lorna Hogan, de Montréal; M. James M. Yates, de Saint-

Laurent; et M. Rodolphe Dumont, arpenteur, de Val d'Or.

Les demandeurs allèguent qu'un permis d'exploitation minière émis à la suite d'une erreur inexplicable a permis aux défendeurs d'exploiter depuis août 1961 un lot sur lequel les demandeurs ont encore un permis de mise en valeur.

Les demandeurs demandent donc à la Cour supérieure de condamner les défendeurs à leur payer la somme de \$500,000, et \$500 par jour depuis la date de l'assignation si les travaux d'exploitation se poursuivent.

Ils demandent également au tribunal d'annuler ou au moins de corriger dans la mesure nécessaire les lettres patentes émises par la province pour l'exploitation par les défendeurs du lot sur lequel les demandeurs prétendent avoir des droits de mise en valeur.



Sa Sainteté Vazken Ter, catholique et chef suprême de tous les Arméniens, quittera le Saint-Siège d'Etchmiadine pour une visite aux Etats-Unis et au Canada. Sa Sainteté consacra la nouvelle cathédrale arménienne de New York durant cette visite. Sa Sainteté rencontrera la communauté arménienne de Montréal le premier et le deux juin. Cette communauté est dirigée par l'évêque coadjuteur du Canada, Mgr Vatche Hovsepian.

Le Parti civique de Brossard s'oppose à un projet de construction

Le Parti civique de Brossard vient de publier une déclaration dans laquelle il s'oppose au projet du conseil municipal de permettre la construction de maisons contiguës et de duplex dans la zone près de la tête du pont Champlain. Le référendum sur cette question doit avoir lieu vendredi. Le Parti civique soutient qu'une utilisation plus économique de ces terrains, notamment par la construction d'immeubles à appartements, donnerait à la municipalité une évaluation dix fois supérieure au projet du conseil.

La tête de pont de Brossard, soutient le Parti civique, est située à un endroit idéal pour la construction d'immeubles à appartements qui seraient ainsi à quelques minutes des centres industriels et commerciaux du centre-ville de Montréal.

Contrairement aux maisons contiguës et aux duplex, de tels immeubles modernes dotés de l'air climatisé ne seraient pas incommodes par la poussière et le bruit venant de la circulation rapide aux approches du pont et sur l'autoroute.

Le projet du conseil aurait pour effet de rendre la vie intolérable aux résidents, comme ce serait le cas déjà dans le sud de Brossard sur la rue Matisse.

Constructions plus économiques

L'érection d'immeubles de sept ou douze étages ou même plus, ferait que le terrain serait utilisé d'une façon plus profitable, soutient le Parti civique.

En effet, l'évaluation municipale additionnelle de \$12 millions, prévue par le projet du conseil municipal de Brossard, pourrait être de \$120 millions, tout en n'utilisant que la moitié du terrain.

En conséquence, poursuit le Parti civique, il en coûterait moins cher pour l'installation des services, la construction des rues, etc. Seulement 30 ou 40 raccords seraient nécessaires au lieu de 500 pour les constructions proposées par le conseil. Le coût d'entretien des rues et de l'enlèvement de la neige serait réduit au minimum, car moins de rues seraient nécessaires pour desservir des immeubles à appartements.

De plus, des immeubles à appartements, avec la concentration de population qui s'ensuivrait, inciteraient les compagnies de transport à établir un service pour traverser le pont Champlain.

Le Parti civique, qui a déjà contribué à faire battre un référendum d'emprunt en octobre dernier, invite maintenant les contribuables à battre le nouveau projet du conseil, "afin de permettre à tous les citoyens de la ville de jouir d'un taux de taxe moins élevé".

Rappelons que la Commission Lemay sur les problèmes de la Rive-Sud s'était dite frappée du fait que les villes où l'imposition est la plus forte, — et Brossard était du nombre — n'offraient pas nécessairement le meilleur niveau de services, ni en quantité ni en qualité.

Le rapport Lemay recommandait en janvier 1967 "une expansion plus rationnelle et mieux équilibrée" à Brossard pour améliorer sa situation financière.

Aujourd'hui

M. Yves Gabias, secrétaire de la province présidera aujourd'hui, à midi trente, au lancement de la campagne du timbre de Pâques. La cérémonie aura lieu au centre de réhabilitation de la commission des accidents du travail, à Québec.

Le lancement du livre Option-Canada, de l'économiste André Brichant, aura lieu aujourd'hui, à 11h, dans le foyer du Château Champlain, à Montréal.

Les prochaines audiences publiques de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social auront lieu aujourd'hui, à 14h30, dans l'amphithéâtre de la bibliothèque St-Sulpice, rue St-Denis, à Montréal. Seront entendus cet après-midi l'Association des technologistes médicaux du Québec et The Corporation of Dietiticians of Québec.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société générale de financement du Québec aura lieu au salon Outremont, en l'hôtel Bonaventure, à 16h, cet après-midi.

Réunion générale annuelle de la Société de relations d'affaires H.E.C., aujourd'hui, à 17h, à la bibliothèque de l'Ecole des hautes études commerciales, 540 est, rue Lagacière.

M. André Dionne, actuaire de la Régie des rentes du Québec, parlera des "régimes supplémentaires de rentes", à 17h30, à l'hôtel Ritz Carlton, devant l'Estate Planning Council of Montreal, association qui groupe des spécialistes de la planification successorale.

Mlle Marine Leland, professeur de littérature française au "Smith College" et professeur invité au Centre d'études canadiennes-françaises de l'université McGill, sera l'invitée cette année aux conférences E.R. Adair, présentées par le centre aujourd'hui et le mardi 2 avril prochain, à 20h dans l'amphithéâtre de l'édifice Stephen Leacock.

Assemblée générale ce soir, à 20h30, à l'Auditorium du Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée, du comité d'entraide sociale des chauffeurs de taxi de Montréal.

Une entente interdit tout arrêt de travail d'ici un an

La paix syndicale renaît dans le port

par Jules LeBlanc

Contre toute attente, un pas important et peut-être même décisif a été posé hier à Montréal dans la voie d'un rétablissement de la "paix syndicale" dans les trois principaux ports du Saint-Laurent, ceux de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Les représentants des armateurs et des débardeurs, dont les relations ne cessaient de se détériorer depuis plusieurs années dans ces trois ports, ont conclu hier une entente en vertu de laquelle:

● Il n'y aura aucun arrêt de travail dans ces trois ports au cours des prochains douze mois;

● Les épineux problèmes qui les opposent sont immédiatement soumis à l'arbitrage, les deux parties s'engageant à l'avance à appliquer la sentence arbitrale.

Au moment où l'on redoutait que le différend entre armateurs et débardeurs ne paralysât les activités portuaires dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, et peut-être même entraîne la fermeture du port de Montréal durant toute la saison de navigation qui doit débuter officiellement le 7 avril, cette entente a été signée hier devant les trois membres de la commission de conciliation qui a

été mise sur pied par le ministère fédéral du travail le 11 mars dernier et qui a commencé de siéger lundi dernier.

En moins d'une semaine, la commission que préside le juge en chef associé de la Cour provinciale du Québec, le juge Allan B. Gold, a réussi à formuler et à faire entériner par les parties cette entente que d'aucuns considéraient comme "un déblocage extraordinaire".

Un nouveau climat

L'établissement d'un nouveau climat dans les relations entre armateurs et débardeurs des ports du Saint-Laurent, et plus particulièrement d'une attitude de coopération qui n'existait plus depuis longtemps, aurait permis d'aboutir à cette entente.

En rendant public le document, hier après-midi, quelques minutes après que les représentants des 40 compagnies et des six syndicats locaux concernés eurent signé l'entente, le juge Gold a tenu à rendre hommage aux deux parties pour leur "intelligente coopération" et la "grande maturité" dont ils ont ainsi fait preuve. C'est "leur désir mutuel d'arriver à un compromis raisonnable dans l'intérêt du

pays" qui a rendu cette entente possible, a-t-il précisé.

Si la commission de conciliation semble avoir joué un rôle majeur dans la conclusion de cette entente — elle est composée du juge Gold, de M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec et représentant des débardeurs, et de M. William Baker, de Lachine, représentant des armateurs, — il semble que le nouveau ministre d'Etat dans le cabinet Pearson, M. Bryce Mackasey, ait exercé une influence non moins décisive depuis trois semaines, alors qu'il s'est intéressé activement au problème.

En se rendant personnellement sur les quais pour rencontrer les deux parties, M. Mackasey aurait fortement contribué à assainir le climat et même à régler certaines questions litigieuses. Les procureurs des deux parties lui

ont d'ailleurs rendu publiquement hommage hier et ils lui ont envoyé un télégramme conjoint pour le remercier.

La paix pour un an

Le différend entre armateurs et débardeurs des ports du Saint-Laurent a dégénéré en une grève générale de 39 jours en 1966, grève qu'une loi fédérale spéciale a arrêtée. Une commission d'enquête a alors été formée sous la présidence de l'économiste Laurent Picard, portant sur les conditions de travail dans les ports du Saint-Laurent. Le rapport Picard a été rendu public l'autre jour, quelques semaines seulement avant que la convention collective à laquelle il s'intégrait ne prit fin. Des interprétations différentes de certaines recommandations du rapport ont aggravé la situation dans les ports du Saint-Laurent tandis que les négociations en vue du renouvel-

lement de la convention collective échouaient des leur début. D'où la formation de la commission de conciliation présidée par le juge Gold.

L'entente qui a été signée hier stipule: "Les parties conviennent qu'il n'y aura ni grève, ni arrêt de travail, ni lock-out pendant la durée du mandat du conseil de conciliation, c'est-à-dire de la date de la signature des présentes jusqu'au 31 mars 1969".

Elle ajoute que les "décisions préliminaires" que rendra la Commission Gold, lieront les deux parties jusqu'au 31 mars 1969. Ces décisions porteront sur certaines clauses monétaires ainsi que sur l'interprétation et / ou l'application de la convention collective telle qu'elle a été amendée par le rapport Picard. Dès lundi prochain, la commission commencera d'entendre les parties sur ces questions.

Dix questions précises

L'entente précise que les clauses monétaires soumises à l'arbitrage exécutoire sont les suivantes: 1) augmentation générale de salaire; 2) augmentation des périodes de vacances payées; 3) jours de maladie payés; 4) augmentation des paiements pour temps supplémentaire; 5) "rétention syndicale" (retenue de la cotisation syndicale); 6) rétroactivité sur ces cinq points.

Le document indique en outre quatre aspects majeurs du rapport Picard qui sont soumis à l'arbitrage. Depuis le début, les représentants locaux de l'Association internationale des débardeurs et de la Fédération des armateurs du Canada ne parviennent pas à s'entendre sur la façon d'interpréter et/ou d'appliquer ces recommandations.

La Commission Gold aura ainsi à se prononcer sur: a) le déploiement de la main-d'œuvre ainsi que l'appel et le rappel des hommes (règles 31, 32 et 34 du rapport Picard); b) les charges d'élingue (en particulier, les effets de la règle 25 du rapport Picard); c) le "nombre d'équipes" de débardeurs et la nécessité pour les deux parties de s'entendre quant à toute augmentation ou diminution du nombre d'équipes (règle 64 du rapport Picard); d) le nombre d'heures dans une semaine de travail normale (règle 66 du rapport Picard).

Avant la signature de l'entente, un arrêt de travail pouvait être légalement déclenché par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'échec de la commission de conciliation. Maintenant, ceci n'est plus possible d'ici le 31 mars 1969.

Une fois qu'elle aura rendu ses "décisions préliminaires", la commission Gold continuera de siéger à titre de commission de conciliation et elle devra soumettre son rapport au ministre fédéral du travail le 31 mars 1969, mais pas avant cette date.

En présentant sa défense Vallières porte le débat sur le terrain politique

par Louis-Bernard Robitaille

Au cours de la deuxième journée consacrée à l'audition de ses témoins, Pierre Vallières qui assure lui-même sa défense avec l'aide de deux conseillers juridiques, a laissé entrevoir quel serait son système de défense et, au travers des nombreuses objections de procédure — le plus souvent maintenues — de la part de la Couronne, il a tenté d'établir les points suivants:

● De nombreuses personnes partagent les idées qu'il a lui-même développées dans ses écrits, mais n'approuvent ni ne pratiquent pour autant le terrorisme.

● Les conditions de travail à LaGrenade étaient objectivement "insupportables", tant au point de vue salaires que sécurité etc. et justifiaient le recours à la grève de la part des travailleurs.

● Au cours des manifestations ou lorsque les ouvriers faisaient du piquetage devant l'usine, il y a eu provocation de la part de la police et des patrons qui sont, eux, responsables de la résistance à la violence de la part des travailleurs.

Plaçant nettement le débat sur le terrain politique, le présumé chef du néo-FLQ entend continuer à soutenir que la violence est parfois inévitable, mais qu'il n'a jamais organisé d'attentat à la bombe.

Le premier témoin à comparaître au cours de la matinée était Pierre Lagrenade, petit-fils du propriétaire de Lagrenade Shoes Inc. et travailleur social. Selon lui, les conditions de travail à LaGrenade constituaient un fla-

un cas flagrant d'injustice sociale, et c'est pourquoi il avait fréquemment exprimé son appui aux grévistes, "malgré leur méfiance explicable" à son endroit. Il a ainsi participé à une manifestation organisée de l'UGEQ et la CSN au mois d'avril 1965. "J'ai l'intention, a-t-il dit notamment, de lutter jusqu'à la fin de mes jours pour la libération des travailleurs". — Comment envisagez-vous cette libération des travailleurs? a demandé Vallières, après une objection maintenue de la part de la Couronne a précisé: "Je veux prouver qu'on peut partager mes idées sans aller placer des bombes".

M. Lagrenade expliqua alors qu'il était "opposé au principe à la violence", mais que les travailleurs doivent "se tailler une place" avec "les moyens dont ils disposent", et que la violence est parfois inévitable.

Les deux témoignages importants de l'après-midi étaient ceux de Raynald Papiillon et Jean-Paul Laquerre, tous deux ouvriers à LaGrenade. Le premier témoin, manifestement mal à l'aise dans les procédures juridiques, déclara qu'au cours de la manifestation CSN-UGEQ il avait "reçu un coup en arrière de la tête" qui lui avait valu quelques points de suture. Quant à M. Laquerre, il se présenta comme le président du syndicat LaGrenade au cours de la grève.

Les deux témoignages, qui allaient dans le même sens,

Voir page 6: Vallières

Grève chez les manuels de Haute-riève

Les employés manuels de la ville de Haute-riève ont déclenché la grève, à la suite d'un vote unanime, hier matin à 8 heures.

Les clauses actuellement en litige sont: les heures de travail; le temps supplémentaire; l'équipe de nuit; l'assurance groupe; les affaires publiques; le travail à forfait; les droits acquis.

En ce qui concerne les clauses monétaires, celles qui sont actuellement en litige sont: les vacances annuelles payées; les fêtes chômées et payées; le traitement en maladie; les accidents de travail; la durée de la convention; les classifications et les salaires. Le 10 novembre 1967, le syndicat dénonçait la présente convention collective de travail.

Le 15 janvier 1968, le syndicat voyant que les négociations tardaient à débuter, demanda la conciliation, qui fut acceptée par le ministère en date du 17 janvier 1968, ceci donnait au syndicat le droit de grève pour le 25 mars 1968.

Depuis le 5 décembre 1967, le syndicat déplore le fait que les deux parties n'aient pu se rencontrer plus souvent. Le chef négociateur, M. Arthur Matteau eut sa première rencontre avec le syndicat le 15 janvier 1968; rencontre qui ne dura que deux heures; l'autre rencontre eut lieu le 15 février 1968 dans la journée seulement. C'est alors que M. Matteau informa le syndicat qu'il partait en vacances. A force d'insister, le syndicat faisait pression sur la ville de Haute-riève pour que M. Matteau ou un assistant de ce dernier puisse rencontrer de bonne foi le comité de négociations de la partie syndicale, il y eut d'autres rencontres les 6 et 7 mars, puis les 19, 20 et 21 mars 1968.

Le directeur de grève des employés manuels de la ville de Haute-riève est M. Jean-Paul Pelletier, représentant syndical de la CSN, bureau régional de Haute-riève.

RÉJEAN DUCHARME: L'AVALE DE DIEU

Une analyse remarquable du thème de la religion dans l'Avalée des avalés. Lire l'article de Robert Barberis dans **Maintenant**, livraison du 15 mars 1968, dans les KIOSQUES et les LIBRAIRIES.

Les manuels d'Outremont signent un contrat modèle

Les employés manuels de la ville d'Outremont ont obtenu des augmentations de salaire variant entre 50 cents et \$1.06 de l'heure. Le nouveau contrat de travail a été signé vendredi entre l'administration municipale et les représentants des employés, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique.

Cette convention collective qui a obtenu l'approbation unanime des membres du syndicat, servira de modèle dans les négociations qui se poursuivent présentement entre le S.C.F.P. et d'autres municipalités de l'île de Montréal.

La ville d'Outremont emploie 80 employés manuels.

Les syndicats ont en outre obtenu une nouvelle clause assurant la sécurité de leur emploi. Par cette clause, l'administration municipale s'engage à garder à son emploi tous les employés inscrits sur la feuille de paie au moment de la signature de la convention.

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - WESTMOUNT

Communiquez sans tarder avec:

MME H.F. SENEZ - 484-6305



VIENT DE PARAÎTRE...

RÉPONSES DE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

INTRODUCTION DE GÉRARD PELLETIER

Aux questions que les Canadiens se posent, un homme politique donne enfin des RÉPONSES claires et nettes

EN VENTE PARTOUT À \$1.00

Distributeur: Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal. Tél.: 523-1600

...AUX ÉDITIONS DU JOUR



VIENT DE PARAÎTRE AUX

ÉDITIONS DU

JOUR...

Dirigées par Jacques Hébert

101, ST-GÉRARD, MONTRÉAL

VI 9-2226

Rentrée vigoureuse de M. Sharp

De tous les candidats importants à la succession de M. Pearson, M. Mitchell Sharp était, depuis un mois, celui qui paraissait le plus mal en point. On lui avait — à tort — fait porter à peu près seul la responsabilité de la défaite parlementaire du gouvernement survenue le 12 février. L'image peu pulaire du ministre des finances avait nettement supplanté, dans l'opinion publique, celle du candidat à la direction du parti libéral. Il y avait, dans ce sort qui s'acharnait soudain sur M. Sharp, quelque chose de cruel et d'injuste, mais plusieurs, sans songer une minute aux qualités de l'homme, avaient déjà conclu à l'action inexorable d'une fatalité aveugle et l'avaient, à toute fin pratique, écarté de la course.

Or, voici qu'en fin de semaine, M. Sharp a effectué, dans l'Ouest et dans le Québec, une rentrée énergique qui fait de nouveau de lui l'un des candidats les plus sérieux à la direction de son parti.

M. Sharp a reçu, hier, l'appui de trois membres du cabinet. On savait déjà que M. Chrétien resterait fidèle jusqu'à la fin à celui qui fut hier son mentor au ministère des finances. On croyait cependant que M. Jean-Luc Pépin, après de très longues hésitations, finirait par se laisser entraîner dans le camp de M. Trudeau, et on n'avait aucune idée de l'attitude que prendrait M. Drury. Le fait que ces deux membres du cabinet fédéral, reconnus pour leur excellence intellectuelle et administrative, aient décidé de se porter solidaires de M. Sharp est, en soi, un hommage très valable aux qualités du ministre des finances. Les raisons qu'ils ont invoquées pour motiver leur décision sont non moins éloquentes.

Une première raison est liée à la nature des problèmes économiques, d'ordre tant national qu'international, que le Canada devra résoudre au cours des prochaines années. L'homme appelé à résoudre ces problèmes devra, note MM. Pépin, Drury et Chrétien, "être compétent, expérimenté, courageux et novateur". De l'avis des trois ministres, M. Sharp possède ces qualités.

Il n'est certes pas facile de juger de l'extérieur les qualités novatrices d'un homme que le pays a surtout connu, depuis plus de deux ans, dans le rôle de ministre des finances. Il se trouvera, par contre, très peu de Canadiens pour douter qu'au chapitre de la compétence et de l'expérience, surtout en matière économique, M. Sharp soit l'un des membres les plus qualifiés du gouvernement actuel, sinon le plus qualifié de tous. Certains lui reprochent d'être plus technocrate que politicien. Outre qu'il s'agit là d'une critique qu'il faudrait vérifier de très près, c'est peut-être rendre hommage à un ministre, de nos jours, que de reconnaître qu'il est assez compétent pour n'avoir pas, en face de questions très difficiles, à se tourner servilement vers un sous-ministre ou un technocrate pour se faire souffler les bonnes réponses.

La solitude même dans laquelle fut plongé M. Sharp au cours des dernières semaines

de de quoi le rendre sympathique. Elle indique, en tout cas, qu'il n'est pas d'abord l'homme d'un clan particulier chez les libéraux. Elle permet aussi de croire que, si, par une espèce de miracle, le ministre des finances réussissait à remonter la pente jusqu'au point de devenir un candidat de premier plan, il le devrait surtout à sa valeur personnelle qu'aurait pour ainsi dire redécouverte, après l'avoir un instant oubliée, une proportion importante des députés au prochain congrès libéral.

Les trois ministres qui appuient M. Sharp ont également souligné, dans leur brève déclaration, l'aptitude de celui-ci à aborder avec compréhension le difficile problème des rapports entre les deux communautés principales du Canada.

On savait, pour avoir vu à l'oeuvre l'excellent initiateur que M. Sharp fut pour MM. Pépin et Chrétien, la sympathie agissante du ministre des finances à l'endroit des Canadiens français. On s'interrogeait toutefois sur sa disposition à accepter les données fondamentales du problème que pose dans ce pays la coexistence de deux sociétés distinctes. Il existe, comme les lecteurs du *Devoir* le savent trop bien, une tendance très répandue chez les politiciens libéraux fédéraux, à vouloir escamoter la dimension proprement québécoise du problème canadien au profit de la seule dimension dite de l'égalité linguistique. La plupart d'entre eux se sont montrés, ces dernières années (et en général, avec une incontestable sincérité), très volubiles sur la question linguistique. Ils ont été, par contre, généralement circonspects, fuyants, parfois même carrément négatifs, sur la question beaucoup plus délicate — et à la longue, plus importante — de la place du Québec dans le Canada de demain.

Or, dans le discours qu'il prononçait hier après-midi au Club de réforme de Montréal, M. Sharp réservait à ce sujet d'agréables surprises au public québécois. Déjà, des candidats comme MM. Turner, Hellyer et Winters avaient manifesté, ces derniers jours, des signes évidents d'une attitude ouverte sur la question du Québec. M. Sharp aura cependant été le premier à poser le problème de manière vraiment élaborée et, qui plus est, à l'exposer dans ses données réelles, telles que les perçut, par exemple, la commission Laurendeau-Dunton dans certaines pages très importantes de l'introduction de son dernier rapport.

Il y avait, dans le discours qu'a prononcé M. Sharp (nous reproduisons demain le texte intégral de ce discours), trois thèmes principaux: la nature du problème des deux communautés, la manière de l'aborder, les solutions. Encore hésitant sur le troisième thème, M. Sharp a été, en retour, excellent sur les deux premiers.

On a beaucoup discuté ces derniers temps, et à bon droit, observe M. Sharp, de l'égalité linguistique. Mais d'un point de vue concret et pratique, il faut convenir que, pour la majorité des Canadiens français qui vivent dans le Québec, les améliorations faites dans

ce secteur, nonobstant leur valeur symbolique, apporteront "en somme, bien peu".

Pour ces Canadiens français québécois, le Québec — c'est toujours M. Sharp qui parle — "est indubitablement le foyer, le centre, le point d'appui, l'assise principale, la patrie — quel que soit le nom que vous lui donniez — de la collectivité canadienne-française... Il est évident que la source, le point crucial de la crise constitutionnelle se trouve au Québec... Par conséquent la question inévitable que nous devons résoudre d'un commun accord porte sur le rôle que le Québec sera appelé à jouer à l'avenir au sein de la Confédération et sur les relations du Québec avec le gouvernement fédéral et le reste du Canada. Et cela veut dire un remaniement de la constitution canadienne et un nouveau Canada".

Comme pour montrer qu'il ne fait pas qu'employer des mots qui sonnent bien à l'oreille, M. Sharp ne craint pas de citer au texte, ailleurs dans son discours, les passages capitaux du rapport Laurendeau-Dunton sur "les droits collectifs". Tout cela n'a pu être improvisé. Il n'y a pas eu maladresse. Le ministre a voulu indiquer qu'il souscrit à une vision du problème canadien qui est, à notre point de vue, la seule complète et la seule réaliste.

Explicite au plan de la problématique, M. Sharp est, à notre désappointement, hésitant et trop bref au chapitre des solutions. On eût aimé qu'il prévienne des maintenant l'opinion canadienne que, de prémisses aussi clairement posées, il faudra tirer le plus tôt possible des conséquences pratiques sérieuses. A cet égard, M. Sharp n'a visiblement pas voulu s'engager. On peut du moins espérer qu'homme intelligent et intègre, il n'enterrera pas demain les jalons qu'il a posés hier. Il lui sera d'autant plus possible d'aller plus loin dans la voie qu'il a ouverte, qu'il a eu la sagesse de se montrer très cordial dans sa façon d'envisager les étapes à venir.

Rejetant avec une égale fermeté la méthode du refus de toute concession ("cette contrepartie anglo-canadienne du séparatisme"), la méthode des concessions consenties du bout de la cuillère et la méthode qui consiste à ne traiter délibérément que de l'égalité linguistique, il s'est formellement engagé à englober dans les négociations à venir, les deux dimensions du problème, soit la dimension linguistique et la dimension Québec. Les deux pages que M. Sharp consacre à l'étude des solutions sont, à vrai dire, d'une autre encre que les neuf premières pages de son discours. On souhaite qu'il trouve bientôt l'occasion de récrire ces dernières pages en s'inspirant plus directement de l'esprit qui présida à la rédaction de la première partie de son discours.

La course à la succession de M. Pearson est loin d'être finie. Quoi que disent présentement certains sondages, l'étape finale pourrait donner lieu à des surprises, à des renversements imprévus. Si une remontée de M. Sharp devait être l'un de ces événements, nous n'en serions ni étonnés, ni déçus.

Claude RYAN

BLOC NOTES

Congédiements à la CTM

La Commission de transport de Montréal a annoncé la semaine dernière que 160 chauffeurs d'autobus sont sujets à une mise à pied à compter du 22 avril prochain. Survenant à un moment où le chômage est particulièrement élevé, cette décision placerait ces employés dans une situation difficile. Mais la diminution du nombre des voyageurs, attribuée au ralentissement général des affaires, incite la Commission à réduire ses dépenses.

L'on pouvait prévoir que l'affluence exceptionnelle de l'été dernier dans le métro et les autobus qui conduisaient les foules vers l'Expo 67 ne se répèterait pas en 1968. L'exposition permanente de la Terre des hommes devrait atténuer notablement la diminution, mais il est encore trop tôt pour le savoir. Ce qui est déjà acquis c'est la diminution d'environ 5% du nombre des voyageurs durant les derniers mois par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

La comparaison est inquiétante, puisque la clientèle durant les mois en question n'a pas été influencée par l'Expo. Cela paraît indiquer que, mal-

gré les avantages et le prestige du métro, nous retombons dans les difficultés qui ont suivi chaque augmentation des tarifs depuis la municipalisation du transport en commun. La hausse de l'an dernier, de 38%, a peut-être été trop rigoureuse. Une analyse détaillée s'imposerait, car il est possible que la faible quantité de neige à Montréal durant l'hiver qui vient de se terminer ait permis aux automobilistes d'utiliser quotidiennement leurs voitures en plus grand nombre que l'hiver précédent.

La diminution de l'activité économique, et en particulier le chômage, expliquent probablement en partie la diminution de la clientèle; mais si cette situation devait se maintenir, il faudrait peut-être réexaminer la question des tarifs. Il faut tenir compte du fait qu'en prévision de l'Expo 67, la CTM avait engagé 250 chauffeurs en plus de ses effectifs ordinaires, et que cette augmentation pouvait être temporaire. Les prévisions budgétaires de la Commission, pour 1968-69, indiquent un déficit de \$2.100.000, analogue à celui de l'exercice en cours, ce qui représente une subvention indirecte des municipalités pour

maintenir un service efficace. Mais si l'on diminue la fréquence d'un service dont le tarif est relativement élevé, cela pourrait chasser une partie de la clientèle et accentuer le déficit.

A mesure qu'on pourra prolonger le métro, le nombre des voyageurs augmentera et la rentabilité du service sera améliorée. La situation présente du marché obligataire et le loyer élevé de l'argent obligent les autorités à remettre ces prolongements à plus tard. Toutefois, cela risque d'aggraver la diminution du nombre des voyageurs. Dans les circonstances, les municipalités qui contribuent au paiement des emprunts du métro et aux déficits d'exploitation du service, ont des raisons additionnelles d'exiger des informations complètes sur les finances de la CTM.

Il est inévitable que Montréal continue de jouer un rôle dominant dans la gestion du transport en commun puisque la métropole représente environ les deux tiers de la population et de l'évaluation imposable dans la région concernée. Il faudrait cependant adopter des mécanismes qui permettraient à toutes les villes appelées à payer leur part, d'avoir accès aux livres de la CTM et de participer à l'élaboration des décisions.

P.S.

Industrie et bilinguisme

Le bilinguisme peut-il se pratiquer au niveau de l'industrie chez nous, au Québec? M. Aime Gagné, directeur des relations publiques à l'Alcan, répond par un oui catégorique. C'est possible, dit-il, car l'Alcan l'a réalisé. Et le bilinguisme qu'on retrouve dans cette entreprise n'en est pas à un sens unique. Les anglophones comme les francophones s'efforcent d'apprendre la langue de l'autre.

M. Gagné a fourni cette réponse et cité en détail l'exemple de sa société au cours d'une conférence qu'il prononçait, la semaine dernière, au colloque de "la communication bilingue dans l'industrie" organisé par l'Association canadienne des rédacteurs de publications d'entreprises (section du Québec).

L'Alcan est une de ces sociétés commerciales géantes qui oeuvrent dans de nombreux pays à la fois. Au Québec, seulement, elle a investi près de trois quarts de milliards de dollars et fourni de l'emploi à environ 12.000 personnes.

La politique de cette entreprise, a dit M. Gagné, c'est de tenir compte du milieu où elle fait des affaires. Au Québec ce milieu est bilingue. Respecter ce milieu, pour elle, n'est pas une question de sentiment, mais une question de rentabilité, une question de cents et piastres.

"En encourageant ce bilinguisme dans les deux sens, a dit M. Gagné, l'Alcan s'occupe tout simplement de ses affaires. Elle y trouve avantage. Elle juge que le bilinguisme — voire le multilinguisme — est profitable. Au surplus, elle en juge ainsi depuis qu'elle s'est installée au Canada, plus précisément à Shawinigan, au début du siècle."

M. Gagné devait d'ailleurs souligner le même point un peu plus loin dans sa conférence. "Regardons les choses avec calme, avec réalisme, a-t-il dit. Surtout, ne dorons pas la pilule. Pour l'Alcan, c'est profitable de stimuler le bilinguisme au sein de son personnel du Québec. Notre compagnie ne fait pas d'altruisme. Elle ne fait de faveurs à personne. Elle fait des affaires, tout simplement. Et elle juge que pour faire des affaires au Québec elle doit être aussi bilingue qu'il est possible de l'être dans le monde des affaires nord-américain".

Ces propos de M. Gagné étaient vraiment plaisants à entendre. Une objection que l'on soulève couramment quand il est question de faire respecter le bilinguisme dans l'industrie, c'est que l'emploi des deux langues ajouterait au coût d'opération et empêcherait nos entreprises d'être vraiment concurrentielles sur les divers marchés. Si tout ce que M. Gagné a dit est l'exacte vérité, il faut convenir que cette objection est dénuée de tout fondement sérieux.

Au fait, nos grandes entreprises qui hésitent à s'intégrer à notre milieu, seraient sûrement bien avisées d'étudier l'exemple de l'Alcan (ou celui de quelques autres, comme Dornier) et de s'en inspirer. Il y va de leur intérêt autant que de celui de la grande majorité de la population de cette province.

V.P.

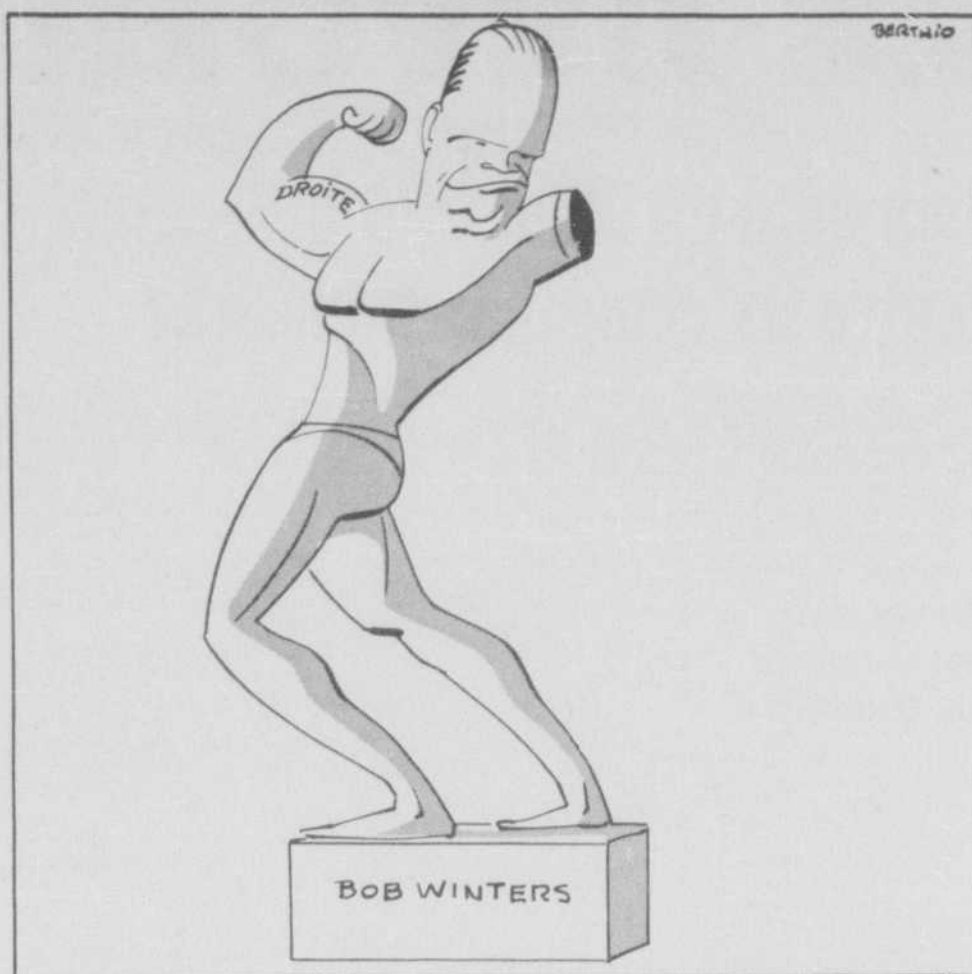
lettres

Sur deux éditoriaux...

Monsieur Claude Ryan,

Dans vos éditoriaux du 21 et du 22 courant sur la présente crise parlementaire à Ottawa, vous prenez, à mon avis, une position à la fois raisonnable et surtout très pratique. S'il existe un doute quant à la volonté réelle du Parlement dans le vote de lundi dernier, il vaut mieux le faire disparaître par un vote pur et simple de confiance ou de censure que de lancer le pays dans une élection générale en s'appuyant sur le dit argument qu'une défaite est une défaite (comme le veut le Globe and Mail).

Mais sur la question des voix ouvertes au gouvernement Pearson pour résoudre l'impasse actuelle, votre position m'apparaît moins claire. Votre suggestion que le premier ministre démisionnaire pourrait suggérer au représentant de la reine d'inviter un autre député libéral à former un gouvernement vient à dire que



A suivre

Opinion libre

Sur la question du Labrador et un éventuel Canada de l'est

par Gérard Raymond, avocat

Je me reporte aux articles solidement documentés de Roger-J. Bédard, parus dans *Le Devoir*, 28 et 29 fév., 1 et 2 mars 1968, et dans *La Presse* des 20 et 21 déc. 1966.

Lorsque Terre-Neuve est entrée dans la Confédération comme 10^e province, en 1949, la loi fédérale qui y a donné effet, a spécifiquement entériné la décision du Conseil Privé (1927).

Dans mon article "Le Québec pourra-t-il récupérer le Labrador" (*La Presse*, 26 octobre 1966), j'avais suggéré de porter l'affaire devant la Cour de l'Échiquier, pour obtenir la suspension du droit de propriété que s'arroge Terre-Neuve et, durant cette période de suspension, mettre en branle un appareil de pression populaire pour que les pouvoirs politiques (Ottawa, Québec et Terre-Neuve) en viennent à une entente acceptable.

Cette question ne peut se régler que par une intervention politique. Ma suggestion de 1966 s'avère maintenant impraticable, à cause du mouvement actuel d'indépendance politique du Québec.

A mon point de vue, la seule façon pour le Québec de récupérer son territoire du Labrador, se fera au moyen de l'association économique (pour finalement déboucher sur une union politique d'un Canada de l'Est) entre Québec et les quatre provinces maritimes. Fatalement, les maritimes devront s'unir au Québec pour leur survie et le développement économique de leurs régions respectives. Ottawa ne les a jamais aidées pour relancer leur économie. De plus, une bonne partie de la population des maritimes continue d'émigrer.

Vu que chaque province maritime garderait une certaine autonomie, dans un Canada de l'Est dirigé à toutes fins pratiques par le Québec, celui-ci, le moment venu, n'aurait qu'à provoquer un référendum chez la population du Labrador pour savoir si elle opterait pour une annexion au Québec. La chose deviendrait relativement facile, puisque la croissance démographique au Labrador, dans les prochaines années et selon des probabilités dignes de foi, atteindra un chiffre considérable dont une proportion d'environ 90% proviendrait du Québec. Et cela, grâce à l'immense entreprise de harnachement des Chutes Churchill commencée il y a environ un an.

Le vote de lundi exprimait un manque de confiance dans la personne de Monsieur Pearson. Si ce vote comportait une expression de non-confiance, il s'agissait bien alors d'un manque de confiance dans le gouvernement libéral et non uniquement dans la personne de Monsieur Pearson. Enfin, lorsque vous écrivez que la proposition voulant que Monsieur Stanfield soit invité à former un gouvernement n'est pas sérieuse et qu'elle lui donnerait un avantage tactique qu'il n'a point mérité, alors le sérieux de votre éditorial disparaît. Que Monsieur Stanfield l'ait mérité ou non, cela n'a rien à voir à la question. Qu'il soit capable de former un gouvernement viable (au moins pour un temps), comme vous, j'en doute fort mais je ne lui en refuse pas l'opportunité parce qu'il ne l'a pas méritée.

ALBERT LEBRON, Université Queen's, Kingston, Ont., 23 février 1968.

À la suite d'un référendum affirmatif, un tribunal d'arbitrage pourrait décider de la compensation à être versée à Terre-Neuve, selon les circonstances. Ou bien, les deux gouvernements pourraient conclure de gré à gré un règlement de leurs réclamations respectives.

Un Canada de l'Est à prédominance française?

Les motifs invoqués à l'appui de ma thèse là-dessus (cf. *Le Droit*, 10 nov. 62. *Le Devoir* 22 déc. 62 et l'*Évangéline* 23 janv. 63), restent encore de brûlante actualité.

Au surplus quelques événements d'importance se sont déroulés depuis, qui rendent irréversible et pour très bientôt, l'indépendance politique du Québec, assortie éventuellement d'une association économique (pour finalement déboucher sur une association politique) avec les quatre provinces maritimes.

Parmi ces événements rappelez: l'Expo 67; la visite historique du général de Gaulle en juillet 1967; le pèlerinage en France, en janvier 1968, de 4

chefs de file acadiens du Nouveau-Brunswick; la participation du Québec à la Conférence de Libreville au Gabon; la crise parlementaire à Ottawa; l'acceptation du concept de deux nations par les 2 principaux partis politiques du Québec et le refus du même concept par les principaux candidats à la direction du parti libéral fédéral dont M. Pierre Elliott Trudeau; la Conférence interprovinciale de Toronto en novembre 1967; la Conférence fédérale-provinciale d'Ottawa en février 1968; l'élargissement des droits reconnus au français dans les 4 provinces maritimes; le refus de l'Ontario de se rendre officiellement bilingue; la dévaluation de la livre sterling et les répercussions qui en découleront pour le dollar canadien et le Québec.

P.S. À titre documentaire, voici la répartition de la population par province, au 1^{er} janvier 1968. Québec: 5.910.000; Nouvelle-Écosse: 760.000; Nouveau-Brunswick: 623.000; Terre-Neuve: 502.000; Ile du Prince-Édouard: 110.000.

lettres

Expo et paternalisme

Dans *Le Devoir* du 9 mars, l'éditorial de M. Prince a subitement donné un croc-en-jambe au syndicalisme. Son titre: "L'Expo et le syndicalisme responsable" met d'abord les syndicats en cause. Il laisse déjà sous-entendre que si les Iles devaient devenir un magnifique tas de rebuts de centaines de millions de dollars, les responsables seraient encore les travailleurs.

Je trouve comique de lire que le "peuple sera le tribunal de dernière instance". M. Prince oublie volontairement de nous montrer par quels médias, par quelle voie il pourra juger. D'ailleurs vous savez pertinemment que ni *Le Devoir*, ni la radio, ni la télévision, ni les autres journaux n'essaient d'exprimer la volonté du peuple. Car comme l'écrivait Michel Blondin dans le même journal et le même jour dans son article intitulé: "Vie urbaine et animateur social", il y a deux dangers qui menacent le peuple (la majorité, le sous-développé): "le doctrinarisme ou la manipulation par des groupes ou des personnes extérieures".

Et, justement, l'Expo n'est pas pour le peuple, comme vous essayez de nous en convaincre. L'Expo est une entreprise de prestige où seuls un petit groupe de privilégiés ont trouvé leur profit. L'Expo c'est l'exploitation de l'homme par les subterfuges, de la propagande luisante, mais qui n'apporte rien de valable, de durable au peuple. Vous n'osez pas le dire, mais déjà on sous-entend que vous doutez peut-être du grand succès de cette entreprise utopique. Car le peuple, et si vous descendiez parmi lui, M. Prince, et que vous alliez dans sa tanière, pour ne pas dire ses taudis, vous comprendriez que lui il a compris depuis longtemps que les lies vont servir de monuments de la honte à ceux qui nous éblouissent de belles promesses selon lesquelles la terre promise était enfin sortie de son repaire.

Le peuple n'a pas ou pratiquement pas de voix. C'est à peine si l'on commence à pouvoir lui donner quelques moyens. Mais devant la masse énorme des médias qui sont dans les mains d'une seule classe, la classe du paternalisme, du capitalisme mesquin, la voix du peuple est noyée, subjuguée, trompée, faussée. Le *Devoir* et les autres défendent les intérêts de quelques-uns seulement et cela, jamais vous ne pouvez le nier.

Nous pourrions continuer ainsi pour démontrer que l'Expo va peut-être briller cet été, mais de ces feux de l'absurde, de l'injustice et de l'arrogance contre le peuple.

M. Prince, je vous fais remarquer que le syndicalisme a peut-être ses torts, mais il n'a jamais été ni consulté, ni informé sur les grandes décisions que l'on prenait en rapport avec les grands problèmes de notre ville, de notre province. Il est plus facile de l'accuser des maux et des échecs qui accablent nos dirigeants que de les féliciter pour de réussites. Il faut un bouc émissaire et vous l'avez trouvé. Malheureusement, vous vous trompez malheureusement.

CLAUDE GAUDREAU, Montréal, 14 mars 1968

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1900
Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIO
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES • DES EVENEMENTS • ET DES HOMMES

Ambivalence et décolonisation

Deux nouveaux ouvrages sous le nom de Jacques Berque

par André Miquel

PARIS (Le Monde) — Voici, coup sur coup, deux nouveaux livres sous le nom de Jacques Berque: l'un qu'il écrit (1) et l'autre qu'il inspire (2), le premier développant les cours du Collège de France, le second né dans l'atmosphère collective et fervente des séminaires de l'Ecole pratique des hautes études, tous deux, en tout cas, tournant autour d'un thème: la relation entre l'homme et le monde.

Née sous deux étoiles, celle de la vie active de l'adminis-

trateur et celle de la recherche, cette œuvre se veut, de plus en plus, placée sous le signe de l'ambiguïté. Pour elle, l'être, l'histoire et le langage jouent, en un sens, à cache-cache avec eux-mêmes, comme s'ils savaient, d'instinct, qu'on se révèle finalement d'autant mieux qu'on se dérobe.

Le pays du Nil est un des pôles du devenir arabe: pôle éminent sans doute, mais il en est au moins un autre, ce Maghreb d'entre deux guerres et de toujours, qui, tout

en partageant avec l'Egypte la destinée commune, se distingue d'elle par ses traits spécifiques. Le monde arabe oscille entre ces deux zones, et chacune d'elle hésite à son tour, à toute étape de sa conscience et de son histoire, devant deux chemins chaque fois offerts. Le choix est à faire entre l'entité nationale et l'aventure universelle, mais aussi, à supposer qu'on opte seulement pour la première, un nouveau dilemme se pose: de l'arabité et de tout ce qui la déborde ou la précède.

Le débat suprême, celui finalement en quoi se résorbent tous les autres, c'est celui de l'histoire et du fondamental. Le "fondamental", passionnément cherché par Berque dans les structures sociales du Haut-Atlas ou la vie d'un village égyptien, rejoint "l'histoire" dans des rapports conjugués de conflit et de complémentarité: tel est le sens du drame vécu par les Arabes qu'ils soient, "d'hier à demain", dans une nouvelle ambivalence, celle du temps.

Alors, hésitation, immobilisme? A tout observateur, même non averti des choses arabes, leur histoire, depuis le XIXe siècle, suffirait, par un simple regard, à prouver le contraire. Ce qui se brasse, dans la vie ou les concepts de l'Egypte et du monde qu'elle incarne, c'est "une synthèse révolutionnaire de la pensée et de l'acte, des signes et des choses", qui réintègre "le passé véritable au présent authentique et à l'avenir créateur".

Le nationalisme aux Indes, au Canada...

Ce grand travail s'est accompli depuis le XIXe siècle, surtout depuis sa fin, sans cesse, bien entendu, de nos jours. Depuis cent ans, l'Egypte, sans se renoncer elle-même, a changé de signes: une paysannerie immémoriale y a connu, avec les bouleversements de l'hydraulique et du machinisme, l'âge des exploitations modernes. Une classe ouvrière y est née, une culture aussi, faite d'emprunts résolu à l'Occident et de résurgence du passé le plus irréductible. Plus tard, à partir de l'entre-deux-guerres, ces forces accumulées conduiront à "la crise de l'indépendance formelle", qui posera en principe que la liberté est une forme vide aussi longtemps qu'elle ne s'appuie pas sur une économie et une culture pleinement authentiquement nationales.

Cette remise en question et les combats qui en découlent ne sont pas, on s'en doute, le lot exclusif de l'Egypte. Qu'on envisage par le biais de l'usine ou du langage, le nationalisme d'aujourd'hui se lit aussi bien aux Indes qu'en Afri-

que, en Amérique latine ou au Canada. Ces exemples, c'est Berque lui-même qui nous les donne tout au long de son œuvre. Vue sous cet angle, celle-ci déborde largement les cadres méditerranéens pour prétendre, comme le veut tel cours annuel du Collège, à une véritable "sociologie de la décolonisation".

L'Egypte néanmoins apparaît comme exemplaire, et de très loin. Car de tous les pays sur lesquels, en cette fin du dix-neuvième siècle, s'exerce l'impact colonial, elle est, à coup sûr, un des plus avancés techniquement et un des plus conscients de son individualité. L'impérialisme ne de l'occupation accentue le mouvement vers le progrès du machinisme, vers le développement du commerce, de la banque et de l'industrie, tout comme il aide, par les réactions qu'il cristallise, à l'essor de l'idée nationale. Mais tous ces mouvements étaient déjà en place avant lui, très exactement depuis Mehmet Ali et ses successeurs, qui donnèrent, en de nombreux secteurs, les impulsions nécessaires.

ciétés d'aujourd'hui ne se séparent pas de leur devenir.

Si c'est être romantique que de prétendre à la fois discerner le présent authentique et vouloir le futur le meilleur, alors il faut poser, en ce nom, une double exigence. D'abord, l'œuvre doit être "participante", à l'image de l'auteur lui-même: l'ambivalence successive de l'action et de la recherche, de l'expérience maghrébienne et de la méditation caennaise, signalée plus haut comme un des aspects de la vie de Berque, se résout aujourd'hui dans une œuvre qui aspire autant à éclairer le monde qu'à le refléter. Engagée dans le débat de la décolonisation, la vie de l'auteur s'y découvre: "La quête toujours insatisfaite, mais ascendante, d'un accomplissement, les contradictions à surmonter, le déchirement, porteur de conscience, cette résistance même des êtres et des choses, obstacle et souveraineté de l'intention humaine, tout cela caractérise à la fois l'histoire qu'il ambitionne de servir, et sa propre aventure."

L'Histoire qui va trop vite

Autre exigence, cette fois imposée du dehors au chercheur. Si celui-ci se sent pressé, à qui la faute? A l'histoire, qui va vite, trop vite au gré de qui entend non seulement la décrire, mais, en un sens, la prévenir. La faute en est aussi à la méthode académique dont les auteurs obligent aujourd'hui à faire passer la synthèse avant les détails des événements et sacro-saintes monographies.

L'Egypte n'est pas une monographie, mais un angle de vision, un des meilleurs sans doute, pour cette vue panoramique, tout comme elle l'est, finalement, pour l'œuvre de Berque elle-même: en un langage toujours frémissant, mais où se lit désormais, semble-t-il, quelque chose de la sérénité des grandes approches, le livre rassemble l'œuvre avant de nouvelles investigations. Aucun doute: il marque une étape décisive dans la méditation du philosophe de l'histoire, dans l'engagement du sociologue et dans la carrière de l'écrivain.

(1) L'Egypte: impérialisme et révolution (Gallimard, "Bibliothèque des idées", 700 p., 400). (2) L'ambivalence dans la culture arabe: sous la direction de J. Berque et J.-P. Charnay, Paris, éd. Anthropos, 1967, 473 p., 30F.

Le cas de la Louisiane

Relations internationales dans un régime fédéral

par Raymond S. Rodgers

Le texte qui suit est tiré d'une étude parue dans l'édition de décembre 1967 de la revue "The Proceedings of the Louisiana Academy of Sciences". L'auteur y discute du droit constitutionnel de la Louisiane de négocier et de signer un accord culturel avec le Québec. Il cite des cas tendant à démontrer que la pratique constitutionnelle en regard de l'article 1, section 10, clause 3 de la constitution américaine est plus libérale que le texte légal sur lequel elle est fondée. M. Rodgers invoque, au fait, des accords, conclus par des Etats où le consentement du Congrès américain est simplement présumé ou tacite. M. Rodgers est un ancien professeur de l'Université McGill de Montréal. Il est actuellement professeur associé de sciences politiques à l'Université Lafayette, Louisiane.

Jadis il était assez simple de faire la distinction entre les questions domestiques et les

questions internationales. Ces dernières avaient trait à la guerre et à la paix, tandis que les premières englobaient des sujets comme la construction de routes et l'éducation. Aujourd'hui ces distinctions très simples ne valent plus. On n'a qu'à considérer, pour s'en rendre compte, la question de l'éducation internationale qui implique un échange entre nations d'informations et de boursiers.

Est-ce que l'éducation internationale doit être considérée sous son aspect international ou sous son aspect éducation? Si c'est l'aspect international qu'il faut plutôt considérer, la question, alors, relève exclusivement du gouvernement central. Par contre, s'il s'agit plutôt d'éducation, alors le sujet tombe sous la compétence normale des Etats. En réalité, toutefois, les deux aspects ne sont pas dissociables. En conséquence, le gouvernement central et les gouvernements des Etats ont tous deux un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation internationale. Et ce facteur démontre la nécessité qu'il y a pour les Etats de posséder au moins une certaine mesure de

compétence dans le champ des relations internationales.

En forçant les Etats à obtenir un consentement explicite du Congrès dans chaque cas de relations internationales, on tuerait à peu près toute possibilité d'initiative de la part de ces mêmes Etats. Il est en effet trop compliqué et trop long de mettre en branle les mécanismes politiques appropriés du Congrès pour donner suite aux projets parfois très limités conçus par les Etats. Si tel devait être le cas, autant dire que ces projets des Etats qui, en s'ajoutant aux uns aux autres, pourraient avoir une portée assez large, seraient, à toutes fins pratiques, morts-nés. Si les Etats doivent pouvoir jouer leur rôle légitime dans le champ international, il faut renoncer à une interprétation restrictive de la clause du contrat.

La façon traditionnelle de discuter ce problème qui nous préoccupe était de se demander si les unités subordonnées d'un Etat fédéral avaient une personnalité internationale. Cette question présumait que seuls les Etats pleinement souverains sont des objets de droit dans le droit public international. Cependant, devant l'évolution du droit international et de son champ d'application, ce postulat est devenu pour le moins douteux.

Dans le monde contemporain, le droit international ne se confine plus aux relations entre Etats pleinement souverains.

Même si ces derniers demeurent encore les sujets primordiaux du droit international, on a permis à d'autres acteurs d'entrer en scène et on a reconnu, dans une certaine mesure, qu'ils pouvaient avoir une personnalité légale. Parmi ces "acteurs" se retrouvent des organisations intergouvernementales et même, dans certains cas, des organisations internationales privées. Ces relations entre Etats et autres acteurs ont donné naissance à un grand nombre de quasi-traités. Friedman mentionne, entre autres, les transactions pour un prêt international conclues entre la Banque mondiale et une variété de gouvernements, de corporations privées, ou une combinaison des deux, des ententes comme l'Accord des pétroles iraniens de 1954 entre gouvernements et corporations, et des chartes établissant des sociétés multinationales dirigeant des services ferroviaires gouvernementaux et non-gouvernementaux, etc.

Sur la scène domestique, la ligne de démarcation entre le droit public et le droit privé est devenue extrêmement confuse. Il n'en va pas autrement en ce qui concerne la scène internationale. La combinaison qui en résulte de droit international public et privé, que certains écrivains qualifient de droit "transnational", est acceptée à plusieurs égards dans tout le monde occidental à d'autres égards également dans

les pays non-communistes, et, dans certains cas, dans les pays communistes eux-mêmes. Le champ d'application du droit "transnational" est certainement assez large pour inclure les Etats des Etats-Unis.

On ne discute plus d'un accord entre un Etat et une juridiction étrangère en se basant sur le droit public international traditionnel. La question pertinente à se poser au sujet d'un tel accord est plutôt la suivante: quel est le point légal essentiel ("nexus") de l'accord? Le "droit propre" d'un accord peut être constitué d'éléments du droit international, y compris les principes généraux de droit reconnus par les parties, en plus d'éléments de droit constitutionnel national ou provincial. Le concept du point légal essentiel devrait être facilement compris par ceux qui vivent dans des pays aux paliers de gouvernement fédéraux, d'Etat, de comté et municipaux. N'importe quelle situation donnée est affectée par d'un système ou sous-système légal. Il serait renversant à la vérité que ce concept du point légal essentiel ne vaille point dans le cas des accords transnationaux des Etats.

Une double dépossession

L'autre exemplarité du sort de l'Egypte, c'est bien qu'elle fut conquise pour d'autres raisons qu'elle-même: en l'occurrence, pour le contrôle, à travers elle, de la grande voie impériale, de Londres aux Indes et à Hongkong.

Voilà donc un pays où les énergies mobilisables, mobilisées déjà pour l'aventure industrielle des temps modernes, fût-ce par le biais de l'étranger, vont devoir prélever sur elles-mêmes la part nécessaire aux tâches de libération. C'est "le pays interrompu", le thème majeur de cette "dépossession du monde" que fut, pour Berque, l'entreprise coloniale.

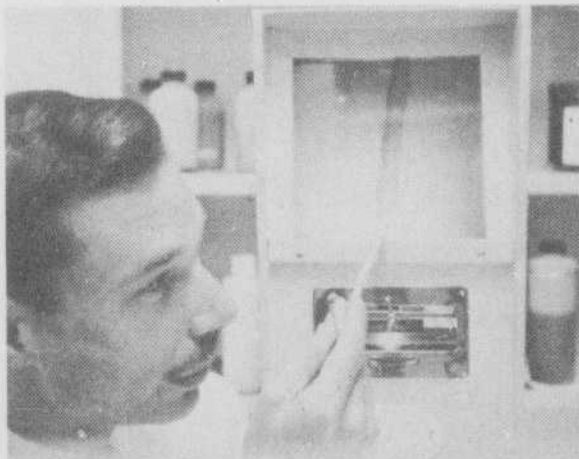
Dépossession qui ne touche pas, en définitive, que le colonisé. Faute de s'ouvrir à ceux qu'il soumet, le colonisateur lui aussi, en un sens, se démet du monde. Il s'enferme en soi, prisonnier de ses techniques et de ses rendements, et demeure de moins en moins accessible aux messages des autres civilisations. D'où la hantise de se retrouver un jour, lui et le monde qu'il propose comme modèle du progrès, devant un univers sans signes et sans joie.

C'est ici que l'Egypte, et

avec elle le Maghreb, et avec eux les Arabes, et avec eux l'ensemble du "tiers monde" proposent leurs exemples à la médiation du sociologue. Il ne fait pas qu'ajuster cette civilisation d'Occident, à laquelle il appartient, de laisser l'humanité majoritaire libre de se retrouver et de se garder elle-même, fondamentale et identique, tout en adoptant une certaine efficacité venue du dehors. Plus avant: il convie l'Occident à une cure de redécouverte de soi. Et au terme c'est à la civilisation planétaire de demain, nouvel "humanisme", qu'il exhorte ses lecteurs: une civilisation ambivalente, on s'en doutait, dans la mesure où elle saura restaurer et harmoniser, côte à côte avec les normes uniques de progrès et de bonheur, les valeurs intrinsèques des peuples.

La décolonisation, cette "meilleure répartition de l'initiative historique à la surface de la terre", n'est peut-être, selon ses détracteurs, que pur romantisme. Et après? répond Berque. Le pourquoi des sciences humaines n'est-il pas justement de proposer un modèle où la vérité des so-

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!



M. R.A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, tâches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescri-

ra si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexifie. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

bénéficier d'une importante réduction, sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexé. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

lettres

L'identité canadienne-anglaise

Hier soir à 18-00 heures, les nouvelles de Radio-Canada nous ont informées que M. Morin a demandé: "Que veulent-ils, les Canadiens anglais?" C'est une question valide, sans doute. Mais ce n'est pas une question à laquelle on peut répondre facilement.

Quand on parle des Canadiens français on a en vue un phénomène distinctif. Quand on parle des Canadiens anglais on a en vue quelque chose qui est diffus. La plupart des Canadiens anglais habitent le Canada depuis trop peu de temps pour avoir pu développer une identité distinctive.

Sans doute, il y a des "séparatistes" qui habitent le Canada anglais, sans doute, il y a aussi des gens qui peuvent s'associer aux Etats-Unis. Mais la majorité des citoyens "anglais" ne veulent rien d'autre que faire partie d'une fédération canadienne dans laquelle les "francophones" peuvent prospérer dans le respect de leur identité.

Sans les Canadiens français, le Canada est mort. Mais le Canada est notre pays. C'est juste que nous le maintenons pendant qu'il grandit.

E.B. OSLER,
Winnipeg, 19 mars 1968.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT-DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 O., RUE JEAN-TALON
274-7595

Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m.
du lundi au vendredi

Samedi 9 a.m. à 3 h. p.m.



VOUS OFFRENT
VIA
AIR FRANCE
LE FAMEUX

CLUB MEDITERRANEE

TOUT UN PROGRAMME DE SOLEIL ET DE JOIE DE VIVRE

Voyage
Spécial

AGADIR

Départ de Montréal le 16 mai 1968
Retour à Montréal le 3 juin 1968

Une Floride à 3 heures de Paris dans le Sud Marocain.
Le Club Méditerranée a installé le plus nouveau, et le plus confortable de tous ses Village-hôtels.

17 jours - pour \$551. can.
TOUT COMPRIS

A votre retour dimanche le 2 juin, voyez Paris la nuit.
PLACE PIGALLE, FOLIES BERGERES, ST-GERMAIN DES PRES, LE LIDO, LA TOUR EIFFEL ETC. ...

Ce même voyage vous est offert pour 14 jours toutes les semaines avec départ les jeudis pour: \$614. CAN.

Si vous croyez que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes...



ne pensez même pas au SUCO

SUCO—Service Universitaire Canadien Outre-mer,
Bureau 346, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 2, Québec.

NOM _____
ADRESSE _____ VILLE _____
ÂGE _____ ÉTAT CIVIL _____ TÉL. _____
LANGUE(S) PARLÉE(S) _____
PROFESSION/MÉTIER _____
SCOLARITÉ _____
DIPLOMES _____
EXPÉRIENCE PRATIQUE _____



Le Service Universitaire
Canadien Outre-mer

Si, au contraire, vous ne croyez pas que le malheur des uns doive nécessairement faire le bonheur des autres, examinez un peu ce que représentent le Service Universitaire Canadien Outre-mer et ses volontaires. Ils sont déjà près de mille, dans une quarantaine de pays en voie de développement. Ils ont compris la nécessité d'aider les peuples moins bien nantis à préparer leur mieux-vivre de demain. Jeunes techniciens et professionnels, ils ont compris l'importance de l'engagement des forces vives de notre nation sur le plan de la coopération internationale.

Tous—enseignants, médecins, infirmières, agronomes, ingénieurs, techniciens—ont répondu à l'appel du SUCO. En Afrique, en Amérique latine, en Asie ou dans les Antilles, ils exercent leur métier, leur profession, dans les mêmes conditions et au même salaire que leurs homologues du pays. Pendant deux ans, ils participent au quotidien d'une culture différente. Pendant deux ans, ils servent, ils apprennent... et ils font l'expérience profonde de la véritable solidarité humaine.

D'aucuns disent que les volontaires du SUCO sacrifient deux ans de leur vie. Les anciens volontaires vous diront, eux, qu'ils ont investi deux ans de leur vie, deux ans au cours desquels ils ont élargi leurs horizons et ont pu pratiquer leur profession avec une plénitude qu'ils n'auraient jamais connue si tôt au Canada. Ils vous diront qu'ils se sont épanouis, qu'ils ont découvert l'humanisme intégral par cette expérience du dépassement.

Vous vous sentez de taille? Dites-nous qui vous êtes et ce que vous savez faire... et nous vous dirons où le SUCO a besoin de vous.

"... car les humains sont de ma race!"
(Vigneault, Mon Pays).

Suites de la première page

HELLYER

adopter une formule d'études et de recherches continues en matière constitutionnelle en vue de tirer des conclusions pratiques et acceptables pour les gouvernements des provinces et le gouvernement du Canada.

Au chapitre de la répartition des pouvoirs, M. Hellyer a déclaré que "chaque niveau de gouvernement doit avoir sa part de responsabilités dans les domaines qu'il peut administrer le plus efficacement dans l'intérêt du peuple dont il est le serviteur".

SHARP

tribution aux valeurs humaines de ce monde".

Or, cette société canadienne-française, déclare M. Sharp, il faut l'associer au Canada davantage. C'est la réponse à la deuxième question du triptyque: on doit en effet réformer les institutions (Cour suprême, Sénat, etc.), mais aussi, et surtout, amener les Canadiens français à participer davantage à la gestion du pays.

"Ce qu'ils veulent, c'est une chance égale, ce qu'ils veulent c'est le droit de participer aux importantes décisions économiques et politiques prises à Ottawa..."

"Ce qu'ils veulent c'est le droit de participer à la direction des affaires et de l'industrie, de travailler dans leur propre langue quand c'est possible... Et je suis d'accord avec cela. Mais encore faut-il pour cela que de nouvelles relations existent entre les deux sociétés."

M. Sharp, qui s'inspire largement de l'introduction du rapport Laurendeau-Dunton, souligne que "l'accueil favorable fait aux recommandations a fait oublier à bien des personnes l'importance des prémisses qui apparaissent dans l'introduction générale du rapport. Plus particulièrement, le fait de mettre les droits individuels en vedette fait oublier l'importance que la Commission attache aux droits collectifs."

Comme la commission Laurendeau-Dunton, M. Sharp estime que la question essentielle s'énonce ainsi: "Comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois mais aussi sans risquer l'éclatement du pays?"

"Comment le fait québécois peut-il être reconnu en théorie et en pratique constitutionnelle? Je serai franc encore une fois, ce n'est pas facile. A mon sens, ceci entraînera la négociation d'une nouvelle constitution canadienne."

Donc, l'établissement de droits égaux, puis la réforme des institutions propre à sus-

citer la participation des Canadiens français à la gestion du pays, c'est-à-dire un "partage véritablement égal du pouvoir économique et politique entre Canadiens de langue française et de langue anglaise tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial"; et, enfin, la division des pouvoirs.

M. Sharp reconnaît que ce problème est de loin le plus difficile, qu'il est impossible pour l'instant de préciser clairement quelle sera cette répartition. "La flexibilité est essentielle". Mais il n'est pas opposé à des changements constitutionnels visant la division des pouvoirs.

A cet égard, le ministre des finances indique le critère qu'il faudra observer: "Une nouvelle division des pouvoirs doit avoir lieu sur cette base, c'est-à-dire les aptitudes de chaque niveau de gouvernement à promouvoir les intérêts de tous les Canadiens."

Ce critère rappelle, presque mot pour mot, celui que M. Pierre Trudeau invoque souvent. Mais M. Sharp ajoute: "Jamais je ne refuserai la discussion et je vais essayer d'influencer les politiques fédérales de façon à ce qu'elles prennent en considération les circonstances locales."

PÉPIN

centes semaines, l'intégrité du dollar canadien sur lequel de formidables pressions s'exercent, démontre hors de tout doute qu'il est l'homme dont le Canada a besoin comme chef."

Les trois ministres rappellent l'expérience acquise par M. Sharp comme ministre des finances, attentif aux relations harmonieuses entre l'Ontario et les provinces. Et ils ajoutent: "L'expérience qu'il a acquise comme négociateur sera d'une valeur inestimable lors des négociations délicates qui devront avoir lieu pour la rédaction d'une nouvelle constitution."

"La dualité linguistique et culturelle qui caractérise notre pays lui est très chère. Il a reconnu et encouragé les aspirations des Canadiens d'expression française à participer librement et pleinement à la vie canadienne dans toutes ses dimensions."

"A titre de membres du parti libéral, nous sommes convaincus que Mitchell Sharp donnera au gouvernement l'orientation positive que les Canadiens désirent."

"Colleagues de Mitchell Sharp dans le cabinet, nous avons été très favorablement impressionnés par ses capacités de leadership."

"Nous avons donc l'intention de travailler pour lui durant sa campagne et nous encourageons les députés libéraux à considérer sérieusement sa candidature."

M. Pépin est ministre de l'énergie, M. Drury est ministre de l'industrie et M. Chrétien est ministre du revenu.

M. Pépin, dont les sympathies pour M. Sharp étaient connues depuis longtemps, avait été l'objet d'une grande sollicitude de la part des partisans de M. Trudeau qui espéraient pouvoir le compter parmi les leurs. Les décisions de MM. Drury et Chrétien étaient devenues publiques depuis quelques semaines.

LES SIX

prochaine délibération, qui pourrait bien avoir lieu avant Pâques.

Selon les experts, une accélération unilatérale par les pays du marché commun du désarmement douanier prévu sur cinq ans par les accords Kennedy, donnerait un avantage commercial de 180 millions de dollars par an aux Etats-Unis. L'excédent commercial des Etats-Unis l'année dernière était de 2,400 millions de dollars, en diminution considérable par rapport aux années précédentes. Cette baisse explique que finalement le déficit de la balance des paiements américaine ait atteint 3,5 milliards de dollars.

On estime généralement à Bruxelles, que l'effort demandé à la communauté ne permettra pas de résoudre le problème du déficit américain. D'autre part, le poids du sacrifice éventuellement consenti par la communauté, quelles que soient les formules d'accélération qui pourraient être arrêtées, tomberait sur les pays qui actuellement doivent faire le plus gros effort dans le cadre du Kennedy Round, l'Italie et la France.

L'Italie, après la Belgique et le Luxembourg, s'est ralliée hier après-midi à la thèse de l'accélération unilatérale du désarmement tarifaire défendue par l'Allemagne et les Pays-Bas. Mais le communiqué d'hier après-midi a également reçu l'assentiment de la France. Il n'est donc pas impossible d'imaginer que le ministre français de l'économie et des finances, M. Michel Debré, ait exigé des "cinq", en contrepartie, quelque concession sur le plan monétaire.

Une déclaration de M. Debré, hier à Bruxelles, rend encore plus plausible cette interprétation. "Le problème est à la fois commercial et

monétaire", a rappelé le ministre français.

La France est attachée à la coopération dans tous les domaines, à condition qu'au-delà des expédients provisoires et inévitables, on cherche une solution globale, réglant durablement le problème de fond, à la suite d'une concertation des pays intéressés, et qui ne demande pas des sacrifices aux économies des seuls pays européens.

FUSION

la "Compagnie de Publication de la Presse Limitée".

Les deux sociétés ont signalé les multiples avantages de la fusion. Elle est, au premier chef, des plus intéressantes pour les actionnaires de l'une et l'autre, qui feraient un profit par action de l'ordre d'environ 40 cents.

Mais surtout, le regroupement de l'actif et des administrateurs de Power Corporation et de Valeurs Trans-Canada créera un réservoir important de capital de gestion, qui permettra au nouveau holding d'élargir sa base d'opération tout en réalisant de substantielles économies d'échelle sur le plan de la gestion financière. Eventuellement, on pourra envisager la fusion d'entreprises contrôlées par l'une ou l'autre des deux sociétés et qui oeuvrent dans le même secteur — le transport par exemple ou la récréation, ou encore la finance.

Outre les entreprises de presse sus-mentionnées, les Valeurs Trans-Canada détiennent 100% du capital des Entreprises Transport Provinciales Limitée et de diverses filiales dans le domaine de l'immeuble, dont le Palais du Commerce; 68,6% de la "Blue Bonnets Raceway"; 51,2% de l'Impériale, compagnie d'assurance-vie et, par son entremise, "The Investor Group".

Power Corporation, fondée en 1925, détient 15,6% des actions de Consolidated-Bathurst Limited, 30,9% de Dominion Glass Company Limited, 15,3% de Northern and Central Gas, qui contrôle à son tour la Corporation du Gaz Naturel du Québec; 25,3% des actions déléguées de Canada Steamship Lines; 7,5% de Chemcell Limited; et 55,3% de Canadian Interurban Properties Limited.

TRUDEAU

a notamment déclaré que "souvent, ce n'est pas le pouvoir qui fait défaut mais c'est le gouvernement en question qui n'a pas suffisamment de volonté et de courage pour se servir de la compétence assurée par la constitution pour résoudre ses problèmes. Si, en outre, il y a vraiment un manque de pouvoir, en ce sens qu'il est impossible de résoudre des problèmes en ayant recours à une compétence législative existante ou requise, alors une mise au point s'impose".

Mais ayant reconnu cela, le ministre propose qu'on procède avec beaucoup de prudence: "Une évolution bien ordonnée, dit-il, ne donne pas nécessairement des résultats moins originaux, moins d'avant-garde que les projets de ceux qui préconisent des réformes hâtives. Des programmes hardis ne sont pas affaiblis du fait qu'ils sont préparés avec soin. Le changement à une grande échelle n'est pas moins complet parce qu'il a été planifié prudemment."

Il a réclame pour le gouvernement central "la compétence législative qui lui permettra d'assurer à notre économie un fonctionnement efficace. Il nous faudra un gouvernement central qui aura le pouvoir et la volonté de créer en faveur de l'investissement public autant que privé le seul climat susceptible d'assurer le plein emploi des ressources humaines et une expansion régionale mieux équilibrée de notre économie." Et reconnaissant l'importance de l'enseignement et de la recherche comme facteurs de l'épanouissement d'une société il a ajouté que "nous devons avoir une structure constitutionnelle qui assurera une aide très marquée aux travaux de recherches, en quelque endroit du pays qu'ils se trouvent".

Faisant état de l'action double entreprise par le gouvernement fédéral pour établir l'égalité culturelle et l'égalité économique des Canadiens il a dit "qu'aucun Canadien ne devra souffrir du fait que le français est sa langue maternelle, ni se trouver dans une situation inférieure s'il choisit de vivre à Corner Brook, Glace Bay ou Medicine Hat qu'à Toronto, Montréal ou Vancouver".

"Le Canada tout entier deviendra la mère-patrie des Canadiens francophones, comme il l'est actuellement pour les Canadiens d'expression anglaise. Au lieu de se détourner d'Ottawa pour être de plus en plus attiré vers le Québec, le Canadien français pourra enfin considérer l'ensemble du Canada comme sa véritable patrie."

Reprenant à cet égard la comparaison entre le crustacé et le verbe, M. Trudeau a dit ceci: "Le crustacé vit à l'intérieur d'une carapace qui

l'isole et le met à l'abri de presque tous les dangers. Par contre, la chair du verbe est constamment exposée au danger, mais elle n'est pas isolée du milieu qui l'entoure. Le verbe peut s'adapter aux circonstances, évoluer, atteindre un niveau d'existence supérieur. Quant au crustacé, il a renoncé à toute forme de communication en échange de la protection dont il jouit. C'est au verbe que j'accorde une préférence: il offre au Canada l'exemple d'une structure constitutionnelle solidement appuyée sur une colonne d'êtres humains forts de l'assurance de leur liberté individuelle et de la protection de leurs valeurs fondamentales."

Après avoir loué le "remarquable" premier ministre de Terre-Neuve et déclaré qu'à la suite de la présentation de ce projet de loi par M. Smallwood, le Canada a contracté à l'égard de Terre-Neuve "une dette de gratitude pour avoir fait preuve de prévoyance et de détermination en donnant l'exemple aux autres", le ministre de la justice a terminé en fustigeant ceux qui "pour satisfaire leurs propres fins égoïstes, cherchent soit à rendre nos cadres constitutionnels immuables ou bien à les faire disparaître complètement."

"Quant à ceux d'entre nous qui ont foi en une fédération canadienne, les vents de l'Atlantique qui ont conduit nos ancêtres vers ces rives nous rappellent que le destin est à la fois personnel et collectif et que son concept peut varier dans l'espace et le temps. En ce qui concerne les Canadiens toutefois, le thème est invariable et il se formule comme ceci: c'est au Canada que se trouve la destinée des Canadiens?"

JOHNSON

SAIGON (AFP) — Des centaines de sampans transportant hommes, armement, munitions et ravitaillement s'infiltraient depuis l'offensive générale du "Tet" dans les innombrables rivières, canaux et cours d'eau qui forment le delta du Mékong, a-t-on appris hier de source américaine.

Il viennent, ajoute-t-on, du Cambodge et de la mer, emportant le complexe inextricable des 5,000 milles de voies d'eau de la quatrième région tactique du Sud-Vietnam. En quelques jours plusieurs flottilles de sampans vietcong ont été repérés et attaqués par les hélicoptères armés et l'aviation tactique américaine. Plus de deux cent cinquante sampans ont ainsi été coulés la semaine dernière. Selon un porte-parole américain, il ne s'agit pas d'un nouvel aspect de la guerre au Vietnam. Les sampans ont toujours été utilisés par les Vietcong, mais leurs mouvements n'ont jamais été aussi importants. La plus grande partie de l'armement considérable amené dans le Delta et autour de Saigon en préparation.

VALLIÈRES

Suite de la page 3

portaient essentiellement sur les conditions de travail à l'usine: refus des patrons de reconnaître le syndicat, mises à pied temporaires à chaque année, salaire annuel moyen de \$3,000. "Les patrons refusent de discuter avec les employés, ajouta M. Laquerrière, ils discutent seulement avec les "gros" de la CSN". Papillon et Laquerrière racontèrent également que les "scabs" (briseurs de grève) pénétraient à l'intérieur de l'usine dans les "autos des patrons" qui fongeaient à toute allure au travers des lignes de piquetage.

Au cours de contre-interrogatoires serrés, Me Paradis demanda à l'un et l'autre témoins, qui travaillent depuis environ 15 ans à la Grenade: "Quinze ans, c'est un bon bout de temps. Alors, c'était une bonne 'job' que vous aviez? vous étiez satisfaits?" "Non, j'étais pas satisfait", répondit Laquerrière. Quant à Papillon: "Je pouvais pas aller ailleurs, j'ai pas de diplômes". Lorsque l'accusé Vallières leur demanda de préciser leur position "politique" sur l'exploitation des travailleurs", le juge se contenta de dire: "Ne répondez pas à cette question, monsieur."

Les longs et quelque peu laborieux interrogatoires menés par Pierre Vallières furent d'ailleurs ponctués, tout au cours de la journée, par les objections de la Couronne qui affirmait que les questions étaient suggestives ou non pertinentes au débat. Le juge Leduc, dont le diplomate a déjà été évoqué depuis le début du procès, admit implicitement que la plupart des questions de Vallières étaient en effet suggestives et que certains témoins ne faisaient que "répéter ce qui avait déjà été dit". Il finit par dire, avec un geste de lassitude, qu'il se résignait à être "patient". Plus tôt il avait souligné le "tort" que pouvait se causer Vallières en refusant de se faire défendre par un avocat.

Parmi les témoins qui seront cités au cours des prochains jours, mentionnons Pierre Maheu, de "Parti pris", Pierre Lefrançois, de l'UGEQ, René Lévesque, et peut-être aussi Pierre Elliott Trudeau.

ration de l'offensive "Tet" était arrivée par voies fluviales.

Le commandement américain n'écarter pas la possibilité que les Vietcong et les Nord-Vietnamiens tentent à nouveau d'ici deux mois, après le début de la saison des pluies, de s'emparer de Saigon et des autres grands centres urbains. Trois divisions, dont une entièrement nord-vietnamienne, sont encore au nord de la capitale. "Il n'y a pas de danger immédiat pour Saigon", déclare-t-on de source américaine. "Mais l'ennemi a sans aucun doute la capacité de lancer une nouvelle offensive".

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 février 1968 de LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.D. Lonn Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 22e jour de mars 1968, sous le numéro 2050722.

Ce 22e jour de mars, 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 7 mars 1968 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures d'Emergency First Aid Service Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 21 mars 1968 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2050354.

Montréal, Québec, le 21 mars 1968.

Banque Canadienne Impériale de Commerce

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14e jour de mars 1968 de LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Lohina General Contractors Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal le 22e jour de mars 1968, sous le numéro 20723.

Ce 22e jour de mars, 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de GUEYMARD ET FILS INC., ayant sa principale place d'affaires à Longueuil, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 5 janvier 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 11 janvier 1968, sous le n° 292935.

Montréal, le 22 mars 1968.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures de QUALITY AUTO SUPPLIES LTD., ayant son siège social et sa seule place d'affaires dans la Province de Québec, en la Cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 18 mars 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 20 mars 1968, sous le n° 2050142.

Montréal, le 22 mars 1968.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures de KINGSWAY AUTOMOTIVE PRODUCTS LTD., ayant son siège social et sa seule place d'affaires dans la Province de Québec, en la Cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 18 mars 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 20 mars 1968, sous le n° 2050141.

Montréal, le 22 mars 1968.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour obtenir la passation d'une loi, amendant sa charte et étendant ses pouvoirs, et plus spécialement pour les fins suivantes:

a) Réviser le système actuel de perception et de répartition des taxes scolaires;

b) Établir un système plus uniforme et plus juste d'évaluation des propriétés immobilières pour fins de taxe scolaire dans l'île de Montréal;

c) Concernant le terme d'office du Président et du Vice-Président du Bureau;

d) Stipuler une rémunération plus adéquate pour le Président, le Vice-Président, le Président des comités permanents et les membres du Bureau;

e) Concernant l'établissement d'un système de pensions pour les membres du Bureau;

f) Établir l'uniformité dans la perception et la répartition des taxes scolaires protestantes dans le territoire du Bureau;

g) Faire disparaître les limites maximales actuelles concernant le taux de la taxe frontrière imposable pour taxes scolaires des propriétés sur les rôles protestants et neutres;

h) Changer la procédure d'appel concernant l'évaluation des propriétés impossibles et le paiement des taxes dans les cas d'appel;

i) Amendement l'Article 580 de la Loi de l'Instruction Publique;

j) Autoriser à contracter des emprunts par bons du trésor, et autres emprunts temporaires;

Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 26 février 1968

Gagnon, de Billy, Cantin & Dionne

Procureur du pétitionnaire.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de MOTOR PARTS SALES & SERVICES LTD., ayant sa principale place d'affaires en la Cité de St-Laurent, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 8 mars 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12 mars 1968, sous le n° 2048492.

Montréal, le 22 mars 1968.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 22 mars 1968 sous le n° 2050681, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Usher Nader Enterprises Ltd., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Montréal, le 22 mars 1968

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que Delpo Corporation dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes les créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 30e jour du mois de janvier 1968 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour du mois de février 1968 sous le numéro 2040780.

Daté à Montréal, P.Q. ce 15e jour du mois de mars 1968.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Q

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

DMY-68-10075

pour 10, 30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 9 avril 1968

Région Montmorency

Poste Bas St-Paul

(Comté de Charlevoix Ouest)

FOURNITURE D'UN (1)

REGULATEUR DE TENSION

10/13,3 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visa ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS (\$75,000) chaque visa payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 21 mars 1968

APPEL D'OFFRES

DMY-68-10075

pour 10, 30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 9 avril 1968

Région Montmorency

Poste Bas St-Paul

(Comté de Charlevoix Ouest)

FOURNITURE D'UN (1)

REGULATEUR DE TENSION

10/13,3 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visa ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chaque visa payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 21 mars 1968

APPEL D'OFFRES

DMY-68-10075

pour 10, 30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 9 avril 1968

Région Montmorency

Poste Bas St-Paul

(Comté de Charlevoix Ouest)

FOURNITURE D'UN (1)

REGULATEUR DE TENSION

Les communautés européennes à l'heure de la fusion

1 - Quatorze à table

par Alain Murcier

On les reconnaît lorsqu'ils débarquent, le vendredi soir, du T.E.E. de Bruxelles sur les quais de La Haye, de Luxembourg, de Dortmund, de Milan ou de Paris, à ce que leurs souliers noirs sont crottés. Ils rapportent avec eux la boue jaune de l'énorme chantier sous lequel disparaît le ci-devant rond-point de la Loi, dédié aujourd'hui à Robert Schuman. Derrière les palissades ce ne sont qu'abîmes vertigineux et puissantes ossatures métalliques d'immeubles de bureaux destinés aux fonctionnaires européens disséminés dans la capitale belge. Dans des bâtiments voisins des centaines d'autres "pieds-jaunes" sont à leur poste.

Ici bat le cœur d'une Europe européenne qui tâche de faire bon ménage avec l'hydre à six têtes de l'Europe des patries. La première, représentée par la commission des Communautés, dépend des subsides de la seconde, incarnée dans le conseil des

ministres des Six. Les moindres sautes d'humeur de ce dernier retentissent sur sa vie quotidienne et bien davantage les initiatives d'importance, comme l'affirmation réitérée de la volonté française de faire faire antichambre à la Grande-Bretagne. Les fonctionnaires européens, ceux qu'on appelle souvent, bien qu'ils s'en défendent, les eurocrates, sont cependant encore plus sensibles au remue-ménage qui les affecte directement et immédiatement. Plus que l'extension du Marché commun, c'est la fusion des services administratifs des trois communautés, C.E.C.A., C.E.E., Euratom, qui les émeut au plus haut point.

Cette double crise, à la fois externe et interne, fournit l'occasion de mieux comprendre (à chaud, pourrait-on dire) comment vit et fonctionne cette bureaucratie supranationale dont l'ambition est d'apporter le mieux-être, plutôt que la puissance et la gloire, à 180 millions de citoyens européens.

BRUXELLES (Le Monde) — L'Europe aspire-t-elle vraiment à être gouvernée par une commission américaine? L'amélioration de son mieux-être est-elle la seule finalité qu'elle s'assigne, ce mieux-être dû-il lui être dispensé par les champions d'outre-Atlantique? On peut être tenté de répondre par l'affirmative quand on voit tant d'affaires européennes défilant dans les bras vigoureux des "managers" de Californie et de Nouvelle-Angleterre, quand on voit, qui plus est, tant de banquiers européens drainer des francs, marks et florins pour financer la confiscation par les firmes d'outre-Atlantique d'une grande partie de l'avenir du vieux continent.

Pourtant, cette Europe qui donne souvent l'impression d'être démissionnaire est celle-là qui, dans le même temps, cherche à surmonter ses défaillances en se soumettant à l'autorité de son choix. L'Europe aspire à être gouvernée par une commission européenne. Elle l'a manifesté il y a dix ans en signant le traité de Rome et l'an dernier encore en décidant la fusion des trois instances qui gèrent, comme on dit, les traités ayant institué la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.), la Communauté économique européenne (C.E.E.) et l'Euratom.

La preuve que ce dessein n'est pas abandonné est que la commission unique s'est vu assigner la mission de réaliser avant 1970 la fusion des traités de Paris et de Rome. Est-il aventure d'imaginer que ce traité de fusion pourrait être tout bonnement un brouillon de Constitution européenne, sinon la Constitution elle-même?

Si l'on a cette perspective présente à l'esprit — et pourquoi ne pas l'avoir? — on observe avec davantage de sang-froid les soubre-

sauts des gouvernements nationaux. Sentant sans doute confusément qu'ils n'ont plus beaucoup d'avenir, ils se hâtent de se démermer tous dans le cadre communautaire qu'ils ont coulé, les uns cherchant à l'élargir, d'autres menaçant de le briser s'ils ne peuvent l'assouplir à leur gré.

Lourde comme la fonte

Que vaut ce cadre? Il est exposé à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau du quartier des ambassades où sont installées les délégations permanentes des six pays fondateurs de la petite Europe, à égale distance du Palais des congrès où siège le conseil des ministres et un secrétariat qui n'emploie pas moins de cinq cents collaborateurs. Première constatation: la commission unique des communautés européennes — c'est sa fadette officielle — si elle est fragile comme la fonte, ce qui reste à démontrer, est en tout cas lourde comme alliage: quatorze commissaires assistés de plus de cinq mille fonctionnaires rassemblés ou en voie de l'être dans un imposant pâté d'immeubles de bureaux. En faisant prévaloir la thèse des gros bataillons sur celle de l'état-major de colonels défendue par M. Jean Monnet, le professeur Hallstein présentait-il que la masse serait la meilleure défense de la commission face aux bourrasques déchaînées dans telle ou telle capitale des Six?

La commission a le poids pour elle. Mais a-t-elle la maniabilité? Un collège, composé de quatorze membres depuis la fusion de la Haute Autorité de la C.E.C.A. et des commissions de la C.E.E. et de l'Euratom, peut-il travailler utilement, surtout lorsqu'il est composé de nationaux de six

pays représentant au surplus toutes les nuances du spectre politique, communistes exclus?

Des son entrée en fonction, au mois de juillet, la commission unique, ayant à peine amalgamé les "anciens" issus des trois commissions initiales et les "bleus" nouveaux venus à eu à poser un acte politique de première importance: donner un avis motivé au conseil des Six sur une éventuelle reprise des négociations avec la Grande-Bretagne interrompues trois ans et demi plus tôt. Le document a été voté dans les délais prescrits, à l'unanimité, y compris donc par les trois membres français de la commission. Il a été jugé partout — ou presque! — dans la communauté et au dehors comme irréprochable, tant en ce qui concerne le fond que la forme.

L'événement aide à comprendre quelle est la fonction de cette institution sans équivalent dans le droit international, elle est essentiellement de confronter avec les attitudes naturellement unilatérales, subjectives, de six Etats — un point de vue objectif qui ne résulte pas de l'addition des six positions mais les transcende en quelque sorte.

Une certaine, liberté de la manoeuvre

La commission n'est pas là pour marquer les points ni même pour encaisser les coups. Elle est là, c'est son rôle minimum mais essentiel, pour rappeler aux Six, chaque fois qu'ils sont au bord de la rupture, qu'ils sont attelés à la même charrette: mauvaise conscience des six gouvernements, elle est là pour les mettre en face de leurs responsabilités, pour

les familiariser avec les servitudes mais aussi les chances de la solidarité communautaire.

Une telle mission exige un esprit d'entreprise dont la valeur "dynamisante" a été bien perçue des auteurs du traité de Rome. Ce dernier stipule, en effet, que la commission a, dans de nombreux domaines, le monopole de l'initiative, le conseil des ministres des Six ne pouvant statuer que sur proposition de cette instance.

Il y a encore assurément très loin de la fonction de proposition, d'initiative, qui est l'attribution essentielle de la commission, à celle de décision. Mais même sur ce plan-là, le collège des Quatorze est doté d'une certaine liberté de manoeuvre. C'est à lui qu'il incombe — autre cas très actuel — d'accepter ou non la demande de rétablissement de la protection du marché français des réfrigérateurs présentée par Paris. Comment prétendre qu'une telle décision est mineure alors que l'avenir d'une importante branche de production nationale lui est largement subordonné, alors qu'à cette occasion la commission peut exposer implicitement sa conception de la politique industrielle européenne?

Sans parler de la politique agricole commune — sur laquelle il y aurait beaucoup à redire — et dont la gestion mobilise déjà environ six cents fonctionnaires: un quatorzième ministre européen de l'agriculture, il y a mille questions qui sollicitent l'attention de ce qu'il serait prématuré d'appeler "l'exécutif" européen. Les moindres sont les réponses aux questions écrites posées par les membres de l'Assemblée parlementaire européenne et singulièrement par un intrépide député hollandais, M. Vredeling. Notons qu'elles sont pourtant réglées avec une atten-

tion significative du respect de la commission pour ce qui n'est encore, que le pseudo "Parlement" de Strasbourg.

Du pain sur la planche

Beaucoup plus importante a été pour la commission unique, des ses premiers pas, la nécessité de se saisir du dossier de l'Euratom — un "dossier pourri", entend-on dire au sommet de l'immeuble de l'avenue de la Joyeuse-Entrée, où les Quatorze se réunissent tous les mercredis. Elle fournit un exemple également actuel de la difficulté qu'il y a pour la commission à cheminer sur un terrain, l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, qui était vierge lors de la signature du traité de l'Euratom et qui a été miné en quelques années par les Etats membres et non point seulement, faut-il le rappeler, par la France.

Les dossiers hérités de la C.E.C.A., doyenne des communautés, ne sont pas ceux d'activités nouvelles dont il est difficile de dessiner le profil, mais ceux d'industries déclinantes comme le charbon ou en sévère crise d'adaptation structurelle comme l'acier. Ils ne sont pas non plus très reluisants s'ils donnent lieu à un choc moins sonore des intérêts nationaux.

Sans même exercer formellement son droit d'initiative, ce collège des Quatorze a, par la réorganisation de ses services, décidé à l'occasion de la fusion des trois commissions, engagée, dans une certaine mesure, l'avenir de la Communauté. Elle s'est donnée en effet les moyens tech-

Suite à la page 9

l'événement

Le Vietnam et les élections présidentielles

Chaque changement dans le haut commandement américain au Vietnam — comme au secrétariat à la Défense ou à l'ambassade des Etats-Unis à Saigon — donne inévitablement naissance à des rumeurs sur de prochaines et importantes modifications de la stratégie américaine, tant militaire que politique. Jusqu'à présent, il n'y a eu d'autres changements que... la poursuite de l'escalade, malgré le passage successif à Saigon, depuis 1961, de quatre ambassadeurs et de trois commandants suprêmes américains.

En ira-t-il différemment cette fois? Certains milieux inclinent à le penser en rapprochant le rappel du général Westmoreland du départ récent de M. McNamara, en invoquant aussi l'intention prêtée au président Johnson d'une réévaluation en profondeur de toute la politique vietnamienne des Etats-Unis. On se rend compte depuis quelques semaines à la Maison-Blanche que l'opposition à cette politique et, plus encore, l'irritation devant le pourrissement de la guerre, sont bien plus fortes dans l'opinion américaine qu'on ne croyait généralement. Encore que l'hypothèse d'un échec du président lors de la convention démocrate de l'été prochain soit improbable, elle n'est plus totalement à exclure.

Dans ces conditions, on comprend que M. Johnson retarde l'annonce de sa décision en ce qui a trait à l'envoi de renforts substantiels (geste auquel il inclinerait naturellement) pour se livrer à un nouvel examen des diverses possibilités qui lui sont ou lui restent ouvertes. Sa fortune politique est liée pour une large part, dans l'immédiat, à l'évolution de la situation et aux perspectives d'un règlement au Vietnam. D'autant que l'opinion publique américaine est, malgré tout, relativement sensible à "l'image" des Etats-Unis dans le monde et doit constater que, même chez les alliés les plus fidèles, cette image est de plus en plus ternie.

Le président Johnson peut apparemment réussir, malgré

tout, à galvaniser l'Amérique et à l'amener à consentir de nouveaux et très lourds sacrifices pour la guerre du Vietnam, s'il la convainc en même temps que Washington a fait l'impossible pour rechercher le dialogue avec l'adversaire et mettre fin aux hostilités. On peut des lors prévoir que Johnson va en quelque sorte jouer en même temps la paix et la guerre, la marge de manoeuvre du président est cependant fort étroite quant aux "concessions" nouvelles qu'il peut faire à Hanoi; il lui faut en effet tenir compte à la fois de la pression des chefs militaires et de l'opposition de ses alliés sud-vietnamiens ou persiste encore l'illusion d'une victoire militaire.

Ce qui importe désormais pour M. Johnson, face à ses rivaux McCarthy et Kennedy, c'est de pouvoir dire que le Vietnam est exactement à ma place? que feriez-vous de plus et de mieux que je n'ai fait... à moins d'accepter purement et simplement la reddition, fut-elle déguisée, à moins de vous résigner en fait au triomphe du F.N.L.? Pour cela, il faut que le président puisse donner l'impression sinon à l'opinion mondiale, du moins à l'opinion américaine, d'avoir épuisé les possibilités raisonnables de concessions, d'être allé à la limite de ce que permet "l'honneur des Etats-Unis". Irait-il jusqu'à admettre la suspension (non pas l'arrêt définitif) des bombardements pendant une longue période, sans exiger quoi que ce soit en retour, à seule fin d'éprouver la bonne foi de Hanoi? C'est peu probable, ce n'est pas impossible, étant entendu que les bombardements reprendraient au bout de peu de semaines en l'absence de tout résultat positif. A ce moment, le président pourrait, avec l'approbation de la majorité de l'opinion, "mettre le paquet" au Vietnam, tout en ayant la certitude de l'emporter à la convention démocrate et la quasi certitude de triompher lors des élections présidentielles de novembre.

Début avril, doit se tenir une conférence des puissances

alliées engagées dans la guerre du Vietnam. Le président Johnson pourrait profiter de cette occasion pour lancer solennellement sa nouvelle "offensive de paix" (peut-être en se rendant lui-même à la conférence, des lors transformée en sommet), en assortissant naturellement ses nouvelles propositions de l'affirmation qu'en cas de refus, les Etats-Unis jetteraient désormais tout le poids de leur puissance économique et militaire dans le conflit. On aura d'ailleurs remarqué que le ton des dernières allocutions de M. Johnson n'était pas celui d'un homme disposé à renoncer, tout au contraire. Il a sûrement la conviction que placé devant le choix entre un retrait sans gloire (c'est-à-dire, en fait, un échec à la fois politique et militaire) et l'acceptation d'un nouvel effort, le peuple américain n'hésiterait pas, surtout s'il est persuadé que l'adversaire refuse une négociation "raisonnable".

Au reste, les sénateurs McCarthy et Kennedy n'ont pas encore indiqué clairement et à quel prix ils mettraient fin aux hostilités. La référence à la guerre de Corée ne sert de rien dans le présent cas: la situation est radicalement différente. En fait, les Etats-Unis n'ont le choix qu'entre la guerre totale avec invasion du Nord ou le retrait le moins inélégant possible, l'avènement d'un régime F.N.L. à Saigon n'étant alors qu'une question d'un an ou deux au maximum. Il reste à M. Johnson à prendre ses adversaires de vitesse en apparaissant comme l'homme de la paix ou, plus probablement, en faisant la démonstration que celle-ci est impossible, sauf à des conditions qui répugnent à la dignité et à la fierté des Etats-Unis ainsi qu'à leur rôle de "soldats de la liberté".

Il paraît en tout cas certain que le président Johnson ne peut plus différer beaucoup l'annonce de sa nouvelle politique vietnamienne et que celle-ci s'inspirera d'abord des données de la politique intérieure américaine.

J.M.L.



Vern commence sa journée par une ronde dans tous les bâtiments de la raffinerie, y compris celui de l'expédition. Il vérifie avec les chefs des travaux la marche de la production. Pas surprenant qu'il fasse de la gymnastique chaque matin!



Nous avons des clients en Australie, au Chili, en Colombie, en Allemagne de l'Ouest, à Hong Kong, en Italie, au Japon, en Inde, en Corée, en Nouvelle-Zélande, au Pakistan, au Pérou, aux Philippines, à Taiwan, en Uruguay et au Venezuela... et ailleurs! Et une partie du nickel expédié par Vern a servi à la construction de la sonde lunaire Surveyor qui repose aujourd'hui sur la lune.



Une de ses fonctions principales, c'est de garder un stock de nickel sous toutes les formes exigées par nos divers clients, et d'assurer l'expédition à la date prévue.

Vern Barker a expédié du nickel à peu près partout dans le monde Et même un peu sur la lune

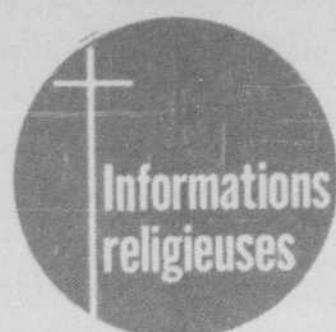
Vern Barker, directeur adjoint de notre raffinerie à Port Colborne, pourrait croire que le monde est à sa porte, à demander du nickel.

Et au fond, il n'aurait pas tout à fait tort. A peu près tous les pays du monde libre ont besoin de nickel, et le travail de Vern Barker est de le leur procurer. Il doit voir à ce que les matières premières, après l'extraction et la fonte, soient transformées à

temps et en quantité suffisante pour remplir les commandes d'une incroyable liste de clients. Ensuite, il doit voir à ce que l'expédition soit faite à temps.

Tout cela sert le Canada. En vendant du nickel dans le monde, l'International Nickel fait entrer des devises étrangères au pays. Et cette demande soutenue pour le nickel créera de nouveaux emplois pour les Canadiens.

INTERNATIONAL NICKEL
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED



Le grand prix catholique de littérature à de Lubac

PARIS (La Croix) — Le grand prix catholique de Littérature a été remis à Paris au P. de Lubac pour son livre *Images de l'abbé Monchanin*, qui vient de paraître chez Aubier, et pour l'ensemble de son oeuvre.

Le prix, créé en 1955, sous le double patronage de l'Association des écrivains catholiques et de la revue *Ecclesia*, lui a été décerné par un jury composé de Mmes Jeanne Ancelet-Hustache et Geneviève Duhamel, MM. Jean Guittou et Pierre-Henri Simon, de l'Académie française; MM. Gabriel Marcel, de l'Institut; Jean-Jacques Bernard, Louis Chaigne, André George, Jacques Herissay, Jacques Madaule, Abel Moreau, Henri Queffelec.

Né à Cambrai le 20 février 1896, le P. Henri de Lubac est entré dans la Compagnie de Jésus en 1913. Ordonné prêtre en 1927, il succéda en 1929 au P. Albert Valensin comme professeur de théologie aux Facultés catholiques de Lyon. Après avoir été professeur de théologie fondamentale, il fut jusqu'en 1961 titulaire de la chaire d'histoire des religions. Il participe à la direction de la collection *Sources chrétiennes*. Il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1958.

L'oeuvre écrite du P. de Lubac est considérable et

comporte une trentaine de volumes. Connaissance de Dieu, sens de l'Écriture, surnaturel, athéisme, rapports de la foi et de la raison, de la religion révélée et des religions non chrétiennes bouddhisme notamment, commentaires et présentation de l'oeuvre du P. Teilhard de Chardin qui fut son ami, les sujets abordés par le P. de Lubac l'ont tous été avec une érudition prodigieuse, une originalité et une profondeur très personnelles qui s'expriment dans une langue sans défaut, lyrique, imagée, prenante.

Parmi les ouvrages qui ont le plus contribué à sa notoriété, rappelons *Catholicisme*: les aspects sociaux du dogme (1941, 2e édition 1947); *Corpus mysticum*, l'Eucharistie et l'Eglise au Moyen Âge (1944); *le Drame de l'humanisme athée* (1945); *Paradoxes* (1946); *Surnaturel*, études historiques (2e édition, 1949); *De la connaissance de Dieu* (1948); *Histoire et Esprit*, intelligence de l'Écriture selon Origène (1949); *Aspects du bouddhisme* (1951); *Méditation sur l'Eglise* (1953); *Sur les chemins de Dieu* (1956); *Exégèse médiévale*, 4 vol. (1959-1964); *la Pensée religieuse du P. Teilhard de Chardin* (1964); *l'Eternel féminin* (étude sur un texte du P. Teilhard de Chardin (1968); *Images de l'abbé Monchanin* (1968).



Henri de Lubac

Aucune solution prochaine au problème de l'exil volontaire du cardinal Mindszenty?

VIENNE (AFP) — Aucune solution de problème Mindszenty n'est en vue pour un proche avenir et le primat de Hongrie restera sans doute encore pendant un certain temps dans son "exil volontaire" à l'ambassade des Etats-Unis de Budapest, croit-on pouvoir affirmer dans les milieux ecclésiastiques bien informés de Vienne.

On sait que le cardinal Mindszenty, libéré de prison par les révolutionnaires hongrois en octobre 1956, avait trouvé refuge à l'ambassade des Etats-Unis après l'échec du soulèvement hongrois, quelques jours plus tard. Il vit en reclus depuis près de 12 ans dans l'immeuble de la repré-

sentation diplomatique américaine.

On apprend maintenant dans les milieux viennois que, vers la fin de l'année dernière, lors de la visite à Budapest du cardinal Koenig, archevêque de Vienne et émissaire du Vatican, le cardinal Mindszenty avait changé d'opinion en ce qui concerne son éventuel départ pour Rome.

Dans le passé, le primat de Hongrie s'était toujours refusé à quitter son pays, estimant que son devoir était de rester au moins symboliquement parmi ses fidèles. Le Vatican, de son côté, n'avait exercé aucune pression sur lui, mais lui avait fait savoir qu'il se-

rait le bienvenu à Rome à tout moment.

En octobre dernier, croit-on savoir à Vienne, le cardinal Mindszenty aurait renoncé à certaines "conditions préalables" à son départ. Il avait exigé précédemment que le gouvernement hongrois procédât solennellement à sa réhabilitation et annulât le "verdict infamant" du procès de 1949. Il avait réclamé en outre l'autorisation de faire une dernière visite à son diocèse d'Esztergom. A sa dernière entrevue avec le cardinal Koenig, affirme-t-on de même source, le primat de Hongrie aurait déclaré se contenter d'un sauf-conduit jusqu'à la frontière.

Les obstacles au départ du cardinal Mindszenty ne viendraient donc plus de ses propres objections, mais d'un revirement du gouvernement hongrois.

A l'époque des négociations avec le Vatican sur l'amélioration des rapports entre l'Eglise et l'Etat hongrois, les dirigeants de Budapest paraissent décidés à faciliter le départ du primat de Hongrie tout en rejetant comme inacceptables certaines conditions posées par le cardinal, et notamment les adieux publics à ses fidèles. Maintenant, on a l'impression dans les milieux ecclésiastiques de Vienne que le gouvernement hongrois n'est plus guère intéressé au départ

du cardinal Mindszenty et qu'il s'accommode fort bien de la présence "invisible" du primat de Hongrie sur son territoire. On estime d'ailleurs dans les milieux autrichiens que le problème Mindszenty n'a plus guère d'incidences majeures sur la position de l'Eglise catholique en Hongrie.

On confirme enfin de même source que le cardinal hongrois voulait bien quitter l'année dernière son "exil" sans aucun accord préalable — ce qui aurait sans doute impliqué son arrestation par les autorités hongroises — pour protester contre la décision des Etats-Unis d'élever sa légation à Budapest au rang d'ambassade.



Carrousel européen

Air Canada vous offre l'embarras du choix... sourire de Paris, fantaisie de Copenhague, aventure à Londres, pittoresque à Zurich, romanesque à Vienne, découverte à Moscou, rêverie à Francfort, charme de Shannon et activité de Glasgow... l'Europe est à vous, soleils, brumes, monuments, bistros, musées et cathédrales! Un carrousel de surprises et de plaisirs que vous permet l'horaire transatlantique d'Air Canada.

Pour rendre les choses faciles — sans accabler votre budget, Air Canada vous propose ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, le plan "Partez maintenant — Payez plus tard" (versement comptant de 10% du prix du billet, solde payable en

24 mois), le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre voyage sans augmenter le prix du billet. Et cet été, Air Canada vous offre chaque semaine plus de vols que jamais vers les Iles Britanniques et l'Europe continentale — ce qui prouve qu'Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

MONTRÉAL-PARIS \$335.
MONTRÉAL-COPENHAGUE \$366.

Exemples de tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie et 7116 rue St-Hubert

AIR CANADA



Le Mexique "à grands spectacles"

UN ITINÉRAIRE DYNAMIQUE ET BIEN ÉQUILIBRÉ

Un itinéraire qui, à tous points de vue, emprunte au Mexique ce qu'il a de mieux afin de satisfaire les goûts et les exigences du voyageur averti. Étudiez l'itinéraire et vous vous rendrez compte des attraits incomparables de ce voyage. TRAVELAIDE garantit une meilleure valeur et pleine satisfaction de fond en comble au-delà de toutes offres concurrentielles.

17 JOURS — VOYAGE ACCOMPAGNÉ DE MONTRÉAL — DÉPARTS tous les vendredis de mars, avril, juillet et août. 2 départs mensuels: mai, juin, septembre, octobre, novembre.

Séjour à quatre hôtels de distinction dont trois hôtels de villégiature des plus recherchés, où l'on trouve piscines, plage, sports et amusements diversifiés. — 32 REPAS INCLUS.

\$588

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTEE

Ouvert le soir jusqu'à 9 hres - Ouvert le samedi jusqu'à 4 hres

SERVICES GRATUITS - UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 - UN. 1-7272

UN VOYAGE EXTRAORDINAIRE

Visite complète de la capitale, MEXICO. Excursion à Xochimilco, Corridos, spectacle folklorique etc... (7 repas inclus). Trois jours au paradis de SAN JOSÉ PURUÁ, véritable oasis cachée parmi les bougainvillées, les hibiscus et les poinsettias. (3 repas par jour). Vous sortez ensuite des sentiers battus, 316 milles vers le Yucatan (par avion) pour vous rendre au cœur du Mexique où vous séjournez à l'un des sites les plus enchanteurs, OAXACA. Ici, les excursions à Mitla, Monte Albán et autres comptent parmi les plus éblouissantes du voyage (3 repas par jour). Le voyage se poursuit ensuite vers ACAPULCO où vous serez logés pour 8 jours dans un hôtel moderne, directement sur la plus belle plage d'Acapulco, les meilleures chambres face à la mer. Dîners au Acapulco Hilton et au El Mirador, tous les déjeuners inclus à votre hôtel. Soirée au Restaurant La Perla où vous assisterez aux plongées de la Quabrida. Croisière dans la baie d'Acapulco et du soleil — et du repos!



Avis Public

CANAL LACHINE

Le pont no. 8 traversant le canal Lachine au niveau de la 6ième avenue sera fermé à la circulation routière et aux piétons à partir de minuit le 29 mars jusqu'à minuit le 2 avril 1968 pour fin de réparation.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT

Bennett appuiera Martin

VICTORIA (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a accueilli hier à l'assemblée législative de Victoria M. Paul Martin, candidat à la direction du parti libéral. "Pour ma part, a-t-il dit, en ma qualité de chef du gouvernement de cette province, j'espère qu'il sera le prochain premier ministre du Canada".

M. Martin, a-t-il poursuivi, est un grand homme d'Etat autant à l'égard des questions canadiennes que des questions internationales. Les Canadiens ont vraiment beaucoup de chance de pouvoir compter sur un homme du calibre de Paul Martin qui s'offre à les servir comme premier ministre du Canada.

Pour sa part, le ministre des affaires extérieures a déclaré à la chambre que le problème capital du pays, au-delà des questions politiques, est celui de l'intégrité nationale et de l'unité du pays. Le prochain premier ministre, a-t-il conclu, devra pouvoir établir des relations fructueuses avec les chefs de tous les gouvernements provinciaux.



Jean-Pierre Ferland, qui vient de se mériter le grand prix d'interprétation de l'Académie Charles Cros, est rentré de Paris en fin d'après-midi. On sait que Charles Cros a été l'inventeur du phonographe. Jean-Pierre Ferland s'est dit ravi de son séjour à Paris où il a fait plusieurs émissions de radio et de télévision, entre autres "cinq colonnes à la une" hier soir. (Photo Air Canada)

SCIENCE & TECHNIQUE

L'airbus 747-300 progresse

NEW YORK (AFP) — La "Boeing Company" annonce que son projet de construction de l'airbus "747-300" accompli des progrès satisfaisants. Cet appareil, doté de trois moteurs à réaction "Pratt and Whitney JT9D" pourra transporter de 275 à 300 passagers ou plus, pour effectuer sans escale la traversée d'est en ouest des Etats-Unis. En outre il pourra se poser et décoller de pistes d'une longueur moyenne. Les ailes du "747-300" ont une envergure de 159 pieds 11 pouces. La longueur de l'avion est de 174 pieds.

Un nouveau train d'atterrissage permettra à l'avion de se poser sur les pistes de macadam et son rayon d'action sera de 1,800 milles nautiques. "The Boeing Company" estime que le premier "747-300" volera à la fin de 1968.

Nouvelle théorie de l'univers

NEW YORK (AFP) — Deux spécialistes américains, les docteurs Vahe Petrosian, de l'Institut de recherche technologique de Californie à Pasadena, et Edwin Salpeter, professeur de physique et d'astrophysique à l'université de Cornell, à Ithaca, dans l'Etat de New York, estiment que l'univers joue le rôle d'une lentille gigantesque et reproduit, par réflexion et réfraction, des images "fantômes" des quasars dans les diverses parties de l'espace: il pourrait ainsi y avoir de multiples images d'une même source lumineuse, d'une même galaxie ou de tout autre objet lumineux dans le cosmos. Cette hypothèse, qui, disent-ils, dérive de la théorie générale de la relativité d'Albert Einstein, est exposée dans un article de l'"Astrophysical Journal", publié en collaboration par l'Association américaine d'astronomie et l'université de Chicago. Selon le docteur Salpeter, ces travaux peuvent apporter une solution à plusieurs des problèmes de la cosmologie moderne.

Sciences et athlétisme

MEXICO (AFP) — Un séminaire international de biologie humaine et génétique est réuni à Mexico depuis le 25 mars, dans le cadre de l'olympiade culturelle organisée par le Mexique à l'occasion des jeux du mois d'octobre. Le but de cette réunion, à laquelle assisteront des spécialistes de l'ancien et du nouveau continents, est de préparer la voie à une étude complète des athlètes qui viendront concourir à Mexico. Un laboratoire spécial sera en effet monté au village olympique et l'on pense pouvoir établir les caractéristiques génétiques de plus de 2,000 sportifs venus de toutes les parties du monde. Un rapport circonstancié sera, après les jeux remis à chacun des pays participants.

Le docteur Charles Ford, spécialiste britannique, a déclaré que pareille étude effectuée sur des athlètes de toutes origines constituerait un apport précieux pour la santé de l'humanité.

Caméra sous-marine de télévision

PARIS (AFP) — Une nouvelle caméra sous-marine de télévision, capable de filmer les fonds marins jusqu'à une profondeur de 1,000 pieds a été construite par les Sociétés spirotechniques et Thomson Télé-industrie. Cette nouvelle caméra est dotée d'un viseur électronique grâce auquel l'opérateur dispose d'un contrôle optique. Des poignées de fixation la rendent d'autant plus maniable que son faible poids — 60 livres — devient nul dans l'eau. Elle pourra être très largement employée puisque sa limite d'utilisation correspond au niveau du plateau continental, sur lequel sont effectuées la plupart des recherches sous-marines.

L'électronique à l'école

NEW YORK (AFP) — 6,000 écoliers new-yorkais ont un nouveau professeur, omniscient, ayant réponse à tout, capable de se consacrer à tous en même temps, impossible à chabuter et ne perdant jamais son sang froid. Cette merveille est un ordinateur dont le cerveau est à Palo Alto (Californie) et dont les tentacules s'étendent dans seize écoles new-yorkaises. Les 6,000 écoliers affectés par le programme sont munis d'une machine à écrire électronique, l'autre à l'élève. L'ordinateur est capable de donner des instructions, poser des problèmes, approuver la réponse ou en cas d'erreur faire recommencer et enfin expliquer comment résoudre le problème. L'ordinateur a été programmé pour enseigner lecture, orthographe et arithmétique aux élèves des cours primaires. Il a été mis au point par "Radio Corporation of America" (RCA) et a coûté 2,500,000 dollars. Il est destiné à alléger les tâches des professeurs et à permettre à chaque élève de progresser à son propre rythme.

La FTQ: la paix syndicale ne doit pas se faire sur le dos des non-syndiqués

SHAWINIGAN-SUD — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, est d'avis que la paix syndicale, amorcée par la conclusion d'une entente de non-maraudage entre la FTQ, la CEQ et la CSN, ne doit pas se faire sur le dos des non-syndiqués, mais qu'elle doit plutôt provoquer un nouveau départ dans la guerre à la pauvreté et aux inégalités économiques et sociales.

Dans une causerie prononcée devant le club Optimiste de Shawinigan-Sud, le porte-parole de la FTQ a déclaré que le syndicalisme doit résister à la tentation de se constituer en "club atomique" pensant seulement à la force de frappe que pourra lui conférer son unité d'action.

M. Laberge croit que l'entente intersyndicale interdisant le maraudage ne peut constituer qu'une première étape vers la création d'une alliance pour le progrès économique et social. "Quand, dit-il, le Québec compte plus de huit pour cent de sa main-d'oeuvre en chômage, quand on ne nous offre d'autre solution à nos maux économiques que l'austérité et l'augmentation des impôts, il est temps que le mouvement syndical propose un réaménagement en profondeur de l'ordre social."

Le président de la FTQ déclare qu'une société qui tolère régulièrement des taux de chômage d'hiver de cinq à 10 pour cent, doit se résoudre à conférer un statut économique et social à ses sans-travail. "Si, dit-il, nous avons un surplus chronique de main-d'oeuvre, s'il y a des dizaines de milliers de travailleurs dont l'économie n'a plus besoin pour fonctionner, eh bien! qu'on le leur dise fran-

chement et qu'on leur fournisse un revenu garanti leur permettant de choisir entre le travail et le non-travail, plutôt que de les maintenir dans un statut de citoyens de dixième classe du seul fait qu'on ne trouve pas à les employer."

Le chômage et la pauvreté, de rappeler M. Laberge, ce n'est pas seulement affaire de statistiques. Ce sont avant tout, selon lui, des problèmes humains souvent générateurs de tragédies individuelles et familiales. Il ne devrait plus, dit-il, y avoir ni chômeurs ni pauvres parmi nous, même si certains citoyens sont improductifs ou moins productifs que d'autres, il faut, d'après lui, leur donner un nouveau statut qui soit en conformité à la fois avec leur dignité humaine et notre société d'abondance.

Le leader syndical croit que ce problème doit avoir priorité sur tous les autres. Ce n'est pas vrai, dit-il, que les économiquement faibles vont continuer de servir de base à la pyramide sociale de manière à permettre à nos futures élites professionnelles d'attendre les sommets. "Nous ne défrayons pas le coût énorme de l'éducation, dit-il, pour permettre à une poignée de diplômés de s'élever au-dessus de la masse, mais pour les mettre au service de la société."

M. Laberge estime que le Québec pense trop, ces temps-ci, en termes de grandeur et d'aristocratie de la compétence, et qu'il néglige la masse des sans-voix écrasée par l'édifice social. La promotion collective des masses, selon lui, doit avoir préséance, dans une société démocratique, sur la promotion individuelle des plus forts.

QUATORZE

Suite de la page 7

niques d'étudier d'importants secteurs d'activité jusqu'à négligés ou dont l'étude était mal coordonnée — et par conséquent de faire des propositions articulées au conseil des ministres.

Tel est le cas dans le domaine vital de la recherche, où l'Europe doit tenter de relever le "défi" des Etats-Unis. L'Euratom mis à part — trois fonctionnaires seulement de la C.E.E. étaient affectés à ce secteur, — la création d'une direction générale de la recherche générale et nucléaire a été décidée. D'égale importance est la constitution d'une direction des affaires industrielles là où une poignée de fonctionnaires valeureux et modestes traitaient coup par coup de l'aide aux chantiers navals ou de la protection de l'industrie textile des Six sans naturellement qu'aucune politique d'ensemble puisse être élaborée. La formation d'une équipe unique pour étudier la politique énergétique au lieu et place de l'inter-exécutif de pierre mémoire est un autre pas dans le bon sens.

Ces quelques constatations montrent suffisamment que la fusion des commissions jalonne d'un événement politique notable le chemin "montant-sablonneux-malaisé" de la Communauté.

Elle n'est point une simple affaire d'intérêt que le petit monde des eurocrates. Mais elle est aussi cela.

Le reste n'a pas suivi. A leur décharge, les Quatorze peuvent invoquer le fait que, malgré tout le dynamisme et la bonne volonté dont ils étaient capables,



Au cours de son neuvième gala annuel, le Publicité-Club de Montréal a attribué ses trophées aux meilleures créations publicitaires françaises. Dans l'importante catégorie "campagne générale", BCP Publicité s'est vu attribuer le Coq d'Argent pour la campagne 1967 de la Brasserie Labatt. De gauche à droite, les heureux gagnants: MM. Maurice Legault, vice-président de la mise en marché de la Brasserie Labatt, Olivier Guimond, l'interprète légendaire de "Lui, y connaît ça", et Jacques Bouchard, président de BCP Publicité, l'agence responsable de la campagne.

ils ont dû faire l'apprentissage du travail en commun et prendre à bras-le-corps quantité d'affaires plus pressantes. Aussi le harcèlement dont ils ont été, dès la rentrée, l'objet de la part du conseil de ministres les a, semble-t-il, davantage énervés que stimulés.

Les Six ont prétendu longtemps que l'effectif des services de la commission unique devait être inférieur de 20% à celui des trois instances d'origine, alors que, de toute évidence, s'il y avait nombre de doubles ou triples emplois à éliminer, surtout au niveau des états-majors, il y avait, lé-

gitimement, des tâches nouvelles "opérationnelles" à accomplir. Les Six — c'est-à-dire en l'espèce, la France et les Pays-Bas — sa sont fâchés aussi de ce que le fameux organigramme de services ne leur ait pas été présenté plus tôt. Ils ont manifesté leur impatience (alors que le traité de fusion, observe la commission, leur donne jusqu'au 30 juin 1968 pour mener l'affaire à bien) en refusant, au milieu de décembre, de reconduire les anciens budgets, au moins pour un semestre. Ils ont condamné ainsi la commission unique à commencer sa carrière financière

sous le régime humiliant — et paralysant — des douzièmes provisoires. Elle n'avait pas besoin de cela.

La lourdeur de la machinerie communautaire a certes de quoi irriter. Mais il n'y a pas d'administration au monde, fût-elle purement nationale, qui soit facile à "dégraisser" et à réorganiser. Dans le cas des fonctionnaires européens, la tâche est encore compliquée pour des raisons qui tiennent à des circonstances particulières colorées par l'incertitude sur l'avenir de la construction communautaire.

Au congrès libéral

L'espace pourrait manquer

OTTAWA (PC) — On n'en est pas encore certain, mais il se peut qu'il n'y ait pas d'espace disponible au public lors de l'élection du nouveau chef libéral le 6 avril au centre civique d'Ottawa.

Cette situation pourrait amener quelque peu l'impact d'une manifestation contre la guerre au Vietnam prévue cette journée-là par une organisation de pacifistes torontois.

Les organisateurs du congrès qui s'occupent des réservations ont déclaré lundi que les demandes des délégués, des délégués substitués, des services d'information et des invités nécessiteraient sans doute la totalité des 12,000 sièges disponibles.

"Nous espérons disposer encore de quelques places dont le public pourrait bénéficier. Ces places seraient attribuées aux premiers arrivés, a dit Ian Howard, le directeur des relations publiques de la Fédération libérale du Canada.

Le comité pour la paix au Vietnam a d'autre part annoncé qu'il tiendrait une manifestation qui coïncidera avec le congrès.

Des affiches demandant aux gens qui s'opposent à la guerre au Vietnam de se joindre à la manifestation ont été distribuées dans la plupart des villes importantes du pays. On croit que de 1,500 à 2,000 personnes participeront à cette manifestation.

Les dirigeants du congrès ont déjà discuté avec l'autorité municipale et les policiers le problème possible que pourrait entraîner le contrôle des foules aux abords du centre civique du parc Lansdowne à Ottawa.

Dans le centre même, on compte normalement 9,300 places et de l'espace pour environ 3,000 places additionnelles. Cependant, on devra en sacrifier plusieurs centaines pour installer les caméras de télévision, les réflecteurs et l'équipement des radiodiffuseurs.

Les délégués substitués et les délégués officiels prendront environ 3,400 places. Quelque 2,000 autres personnes — les épouses ou les maris des délégués — ont déjà répondu à l'invitation spéciale en vue d'obtenir des places à \$25 chacune.

Pour la presse, la radio et le personnel de la télévision, on a réservé 2,000 sièges. On dispose également de sections réservées aux dirigeants du parti, au corps diplomatique et au personnel du congrès.

On a également envoyé des invitations spéciales aux associations d'étudiants et aux professeurs d'université.

Toutes ces personnes disposeront de papiers d'identité spéciaux qui leur permettront de se rendre à l'intérieur du centre civique.

Corps repêchés

LONDRES (AFP) — Trois nouveaux corps de passagers du Viscount d'Air Lingus qui s'est abîmé en mer dimanche au large du sud-est de l'Irlande ont été découverts lundi soir par deux bateaux participant aux recherches, ce qui porte le nombre des corps retrouvés à douze. Aucun n'a pu encore être identifié. Un pathologiste du Home Office, le professeur Camp, a d'autre part déclaré que la présence dans la même zone de corps et de débris de l'appareil laissait à supposer que le Viscount s'était brisé au contact de l'eau. Il y avait 61 personnes à bord du Viscount.

Ours

Contrairement à la croyance commune, les ours n'hibernent pas. Ils se retirent dans des repaires où ils dorment pendant de longues périodes de temps.

AVIS

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
CARDINAL, Hervé	2380, Boul. Hymus, Dorval	Taverne
KIAUNG, Ching N.G. et Tom Kwan Fong	9, Chemin Sunnydale, Dollard-des-Ormeaux	Restaurant
MARQUIS, Henri	2667, Frontenac, Montréal	S.A.M.
MAZARAKIS, Socrates	6107, av. du Parc, Montréal	Restaurant
MAZOYER, André "Chez Daudet Inc."	2140, Bishop, Montréal	S.A.M.
SAVARD, William	1369, Beaubien, Montréal	Cabaret
VENNERI, Egidio	1301, Everett, Montréal	Epicurerie
WICKI, Simon et Hem Guey Choy	1834 ouest, Ste-Catherine, Montréal	S.A.M.-Bar

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au

GREFFIER DE LA RÉGIE

CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

Parr N'A PAS SON PARREIL!

Grand Old Parr Scotch Whisky
LE SCOTCH WHISKY
DE GRANDE CLASSE
- VIEILLI À POINT -



DISTILLÉ - VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
représentés au Québec par
LES AGENCES DESAULTS INC.
1748 av. Cedar, Montréal - 922-7651

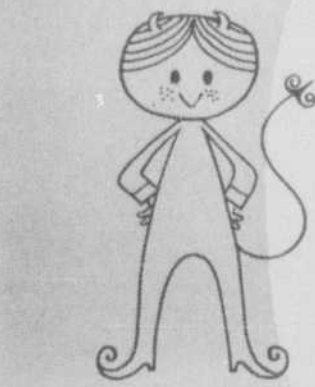
Avant de partir en voyage...

faites ceci

1. Dressez la liste des pays et des villes que vous vous proposez de visiter.
2. Choisissez le genre de voyage qui vous convient le mieux: tours escortés, itinéraires personnels, etc.
3. Préparez avec soin votre itinéraire quotidien.
4. Réservez vos billets d'avion.
5. Prenez toutes les dispositions relatives au transport terrestre.
6. Procurez-vous la liste des hôtels de chaque ville.
7. Renseignez-vous sur le prix des diverses catégories d'hôtels disponibles dans chaque ville, etc.
8. Retenez votre chambre par écrit... en cas d'échec cherchez ailleurs... puis confirmez toutes vos réservations par lettre ou par télégramme.
9. Ecrivez aux divers bureaux de tourisme pour obtenir des brochures et des précisions sur les excursions, les visites guidées, etc.
10. Renseignez-vous sur les vêtements à emporter, les épliettes les plus avantageuses à faire à l'étranger, les devises étrangères, etc.
11. Procurez-vous des chèques de voyage.
12. Occupez-vous des mille et un petits détails de dernière heure.

ou faites cela

1. CONSULTEZ UN AGENT DE VOYAGE. IL S'OCCUPERA DE TOUT GRATUITEMENT.
2. ... ET RELAXEZ-VOUS... CAR VOUS AVEZ LA CERTITUDE DE FAIRE UN EXCELLENT VOYAGE!



à votre service

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE



La garde nationale (l'armée) de Panama a conservé son appui au président destitué Roblès et procédé hier à 190 arrestations. La situation restait tendue hier soir dans le petit pays. (Téléphoto AP)

190 personnes sont arrêtées

Panama: le président Roblès refuse d'abandonner son poste

PANAMA (AFP) — La garde nationale panaméenne a occupé hier matin le centre de l'Union nationale qui groupe quatre partis d'opposition. Elle a arrêté 190 personnes et saisi un certain nombre d'armes.

Parmi les personnes arrêtées, figurent MM. Hildebrand Nicosia, secrétaire général du parti "panaméniste" et Harmodio Arias Jr, propriétaire du quotidien "La Hora", qui a été remis peu après en liberté.

Quelques heures avant son arrestation, M. Nicosia, dans un discours télévisé, avait désigné le commandant de la garde nationale, Bolívar Vallarino, comme "responsable du sang versé" pour ne pas avoir respecté la sentence de l'Assemblée nationale destituant le président Marco Aurelio Roblès.

Le nouveau président, M. Max Delvalle a dû demeurer

dans sa résidence où il a eu des entretiens avec les membres de son cabinet et ses amis politiques, la garde nationale ayant établi un important cordon de troupes autour du palais de l'Assemblée nationale et ne laissant entrer personne, pas même les députés.

Jusqu'à présent, l'Assemblée nationale n'a pas été dissoute mais il est évident qu'elle ne pourra pas se réunir en session extraordinaire comme l'avait demandé M. Delvalle.

D'autre part, une réunion du parti panaméniste qui se tenait hier matin devant le centre de l'Union nationale a été dispersée par la garde à l'aide de grenades lacrymogènes. Une vingtaine d'arrestations auraient été opérées.

Appels de l'opposition

L'opposition a lancé des appels à la "résistance civile" à Panama.

dent Remon. Or, des élections présidentielles doivent avoir lieu en mai.

Elu en 1964, le président Roblès, un politicien modéré, ami des Etats-Unis, pensait que sa gestion économique relativement satisfaisante permettrait à son parti et à son ami David Samudio de lui succéder sans encombre.

Il avait aussi mené avec Washington des négociations qui, pensait-il, lui vaudraient un regain de popularité. Deux nouveaux traités ont été préparés concernant le point essentiel de la politique panaméenne: le canal.

Roblès obtint du président Johnson la promesse que la souveraineté panaméenne serait reconnue sur la zone du canal et que l'actuel versement de 2 millions de dollars annuels effectué par Washington serait relevé.

L'autre projet de traité était encore plus important puisqu'il prévoyait que Washington percevrait un second canal destiné à faire face à l'augmentation du trafic maritime sur le territoire de Panama, ce qui constituerait une nouvelle ressource pour le pays.

Cependant les traités ne sont toujours pas signés et en novembre dernier la coalition gouvernementale ne faisait plus confiance à Roblès à l'éclat.

A la tête de l'opposition, M. Arnulfo Arias a lancé sa candidature. Roblès perdit sa majorité à l'Assemblée.

Deux fois président, Arnulfo Arias, jadis accusé de fascisme en raison de son corporatisme, a su conquérir une audience populaire certaine et semblait avoir de sérieuses chances aux élections de mai.

Afrique du sud: pas de décision sur la vente d'or

LE CAP (AFP) — Le gouvernement sud-africain étudie actuellement les propositions d'achat d'or qui lui ont été faites mais aucune décision n'a encore été prise au sujet de la date et du montant des ventes futures, ni du choix des marchés sur lesquels elles seront effectuées, a déclaré lundi soir M. N. Diederichs, ministre des finances d'Afrique du Sud à l'agence de presse sud-africaine (Sapa).

M. Diederichs a fait cette déclaration pour rectifier le compte rendu d'une entrevue qu'il avait donnée à une agence de presse étrangère et dans lequel il apparaissait que l'Afrique du Sud avait l'intention de créer une nouvelle agence pour vendre son or sur le marché libre, en remplacement de la banque de réserve sud-africaine.

En 64 ans d'existence, le Panama n'a pas eu moins de 40 présidents et toutes les campagnes électorales ont été marquées par des incidents ou la violence, comme en 1955 lors de l'assassinat du prési-

Kennedy poursuit une campagne triomphante en Californie

LOS ANGELES (PA) — Le sénateur démocrate de New York, M. Robert Kennedy, a entamé sa campagne électorale en Californie où des foules enthousiastes l'attendaient et l'acclamaient partout.

Critiquant l'administration Johnson, dans un discours prononcé dimanche soir à Los Angeles, Kennedy a déclaré: "C'est presque la première fois que la direction nationale fait appel aux plus obscurs instincts de l'esprit américain, non pas, peut-être, de propos délibéré, mais par son action et l'exemple qu'elle donne — un exemple où l'intégrité, la vérité, l'honneur et tout le reste ne sont que des mots creux et non des actes de foi."

"Nous ignorons où nous allons. Nous avançons sans but, allant de crise en crise et de danger en danger".

Pour M. Kennedy, la guerre du Vietnam illustre bien ce qu'il veut dire quand il parle de "dégradation".

"Plus de 500,000 Américains ont été jetés dans les marécages sans fond de l'Asie, à l'encontre de l'avis de nos meilleurs généraux, tels que Douglas MacArthur et Matthew Ridgway. Nous savons qu'en persistant dans la voie actuelle, nous ne pouvons pas remporter une victoire militaire — nous ne pouvons pas régler le problème de la guerre... C'est le fait d'être si primitif qui fait la force de notre ennemi et je crois que cela n'est pas bien compris par ceux qui, à Washington, nous dirigent."

"Car nos moyens peuvent réduire à l'impuissance des sociétés évoluées, urbaines et technologiques. Mais au Vietnam c'est comme si l'on se battait contre une nuée d'abeilles à coup de bâton."

L'incident du golfe du Tonkin

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Thruston Morton, républicain du Kentucky, a ouvertement mis en doute hier la thèse de l'administration à propos des incidents du golfe du Tonkin d'août 1964 qui devaient amener le Congrès à accorder virtuellement les pleins pouvoirs au président Johnson dans la conduite de la guerre au Vietnam.

Dans un article publié par l'hebdomadaire Saturday Evening Post, le sénateur exprime l'opinion que M. Johnson a été "dupé" par les militaires et que le fameux engagement naval qui mit aux prises le torpilleur "Maddox" et des

vedettes nord-vietnamiennes "répondait peut-être à un geste de provocation délibéré" de la part des Etats-Unis.

L'ex-président du comité national républicain estime que la célèbre résolution du "Golfe du Tonkin" ne repose en fait que sur des "renseignements extrêmement minces" fournis au Congrès par l'administration, et affirme que

quelques heures à peine après l'attaque du "Maddox" des forces américaines terrestres, navales et aériennes considérables se tenaient prêtes à intervenir contre le Nord-Vietnam.

Ce fait même, ajoute-t-il, implique des préparatifs logistiques considérables "qui, pour être menés à bien, ne pouvaient être que le fruit de

plans longuement étudiés et minutieusement établis."

Le sénateur Morton s'est ainsi rallié aux nombreuses personnalités, telles que le sénateur William Fulbright, qui mettent en cause depuis quelque temps la véracité des faits présentés par l'administration pour justifier la riposte américaine contre le Nord-Vietnam.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Jean Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Boivin, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RÉ. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE

Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A., P. Barrière, C.A.
G. Bordou, C.A., B. Pellerin, C.A.
S. Archambault, C.A., J. Allard, C.A.
Yvan Joly, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

BENOIT, DIRY & CIE

Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A., P. Dery, C.A.
J.P. Dery, C.A., A. Paquette, C.A.
Édifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE

Comptables agréés
436 ouest, Fleury
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
360 St-Jacques Montréal 1
942-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
R.V. Bennett, C.A., H.E. Bell, C.A.
A.W. Campbell, C.A., M.W. Cloutier, C.A.
L.J. Carrière, C.A., M.A. Desroges, C.A.
W.E. Furlong, C.A., D.J. Trépanier, C.A.
J.B. Guay, C.A., A.W. Gilmour, C.A.
G. Gagnier, C.A., J.F. Gosselin, C.A.
G.P. Yang, C.A., K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normand, C.A., R. Poirier, C.A.
W.J. Smith, C.A.

Associés-résidents Montréal - Québec

Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Yves Gosselin, C.A.
822 Est. rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARRIÈRE & CIE

Comptables agréés
F. Fredette, C.A., C. Charrière, C.A.
P. Courtois, C.A., M. Lapointe, C.A.
H. Messier, C.A., J. Cloutier-Rogée, C.A.
Louis Béliveau, C.A., Gilles Fossie, C.A.
Hélène Messier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE

Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Gérard Desmaris, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ

Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A.
René Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 23
845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Olivier Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis P. Brault, C.A.
Pierre Lacroix, C.A.
561 est. boul. Crémazie
Montréal 11 381-8011

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE

Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Calgary, Toronto, Bradford, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Associés Résidents
W. Pierre Gould, C.A.
D. H.M. Brown, C.A.
R. E. Madelon, C.A.
Marcel E. Trudeau, C.A.
Guy Dumas, C.A.

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE

Comptable agréé
80 est. boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE

Comptables agréés
Bernard Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Marin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre L. Lapointe, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,

Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bernard Lamarre, C.A.
Marcel Hamel, C.A.
Robert Huot, C.A.
2235 est. rue Sherbrooke
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 523-3189

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL

Comptables agréés
H. Lavallée, C.A., R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, L.L., C.A., D. Craske, C.A.
M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A., G. Poupart, C.A.
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél: 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDWARDS, VALIQUETTE & CO
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne
et aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514-842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE

Comptables agréés
Y. Normandin, C.A., P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A., A. Roussel, C.A.
J.J. Lacroix, C.A., G. Lefebvre, C.A.
Associés résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE

Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Regent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
Associé Joliette
360 o., St-Jacques, loc. 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Guy Dumas, C.A.
50 Place Crémazie
Montréal 11 Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés
Jacques Nadeau, C.A.
Reil Mainville, C.A.
Gilles Paquet, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke
ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS

Comptables agréés
J. Emile Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lacroix, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.

Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE

Comptables agréés
Benoît Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
Vl. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE

Comptables agréés
J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A.
O. Martin, C.A., J. Paré, C.A.
J. Brissette, C.A., J.P. Roudeur, C.A.
J. Girard, C.A., J.P. Roy, C.A.
O. St-Pierre, C.A., C. St-Denis, C.A.
R. Gagnon, C.A., G. Soucy, C.A.
G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON

McIntosh
Main Lefebvre & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7331
Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montréal,
New Westminster, Ottawa, Québec,
Regina, St-Jean, N.Y., Toronto,
Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
360 Saint-Jacques
Montréal - 842-4691

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWAY

Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap de la Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Bay, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Nassau, Bahamas,
États-Unis, Grande Bretagne
et autres pays du monde

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Comptables agréés
Incorporés les sociétés suivantes
W.J.T. Adamson & Co.
Aime Galarneau & Compagnie
Gunn, Robert & Co.
Madden Hope & Co.
Thorne, Mulholland, Hawson
& McPherson
Bureau de l'Est de la Canada
Correspondants dans la plupart
des pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Charles A. Gauthier, C.A.
Fernand Beaulieu, C.A.
210 o. b. Crémazie - DU. 8-9251

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
L.O. Viau, C.A.
R. Robin, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chabot, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Gérard Fargat, C.A.
Claude Quinault, C.A.
4926 ave. Verdun
Verdun
769-3871

Crise de l'Eglise argentine face aux problèmes sociaux

BUENOS AIRES (AFP) — "Ils ne prêchaient ni la subversion, ni le recours à la violence et n'acceptent d'être traités d'extrémistes que si ce qualificatif convient aussi à Jean XXIII et à Paul VI" a affirmé dimanche dans une conférence de presse le "Mouvement paroissial laïc du diocèse de San Isidro" proche de Buenos Aires, au sujet des prêtres qui ont fait l'objet de sanctions de la part de l'évêque Antonio Aguirre.

Deux d'entre eux assistaient à la réunion. L'un était le père Francisco Adamo, l'un des quatre prêtres ouvriers espagnols dont l'expulsion a été décidée, et qui quittera l'Argentine le 5 avril (les trois autres sont déjà partis). Outre ces quatre prêtres, cinq

autres, de nationalité argentine ont fait l'objet de mesures d'éloignement. Le père Santiago Frank qui fait partie de ces derniers a stigmatisé la mentalité de la hiérarchie de l'Eglise argentine. Il a déclaré que le cardinal Antonio Caggiano archevêque de Buenos Aires et le nonce apostolique Mgr Umberto Mozzoni sont parmi les responsables de l'enkylose des couches dirigeantes de l'Eglise argentine et accusé ces prélats de se faire les défenseurs du régime militaire.

Un autre orateur, membre du Mouvement paroissial, a dit que les neuf prêtres, qui exerçaient leur apostolat dans les bidonvilles "exprimaient leur fidélité à la ligne pastorale postconciliaire en refusant de percevoir des émoluments en échange des sacrements qu'ils dispensaient, en pratiquant des sermons-dialogues et en faisant appel à la collaboration du laïc."

De son côté Mgr Antonio Aguirre, évêque de San Isidro, a déclaré dans une lettre pastorale que ses mesures ont été motivées par la "désobéissance ecclésiastique" dont les neuf prêtres se sont rendus coupables.

Le prêtre a ajouté qu'il était contre "le recours à la violence comme remède aux fléaux sociaux" et que "l'Eglise n'a pas à intervenir d'elle-même dans la solution des problèmes sociaux".

On rappelle que la crise de conscience de l'Eglise argentine s'est manifestée pour la première fois le 5 décembre dernier lors de la démission forcée de Mgr Jeronimo Podesta évêque d'Avellaneda, événement qui provoqua de nombreux remous.

L'ANGLAIS



NOUVEAU COURS débutant le 1er avril

Démonstration gratuite Résultats garantis

384-0400
ÉCOLE AUDIO-VOCAL INC.

367, est. Henri-Bourassa, (près du métro)
La seule école du genre au Québec

AIDEZ UN ENFANT INFIRME
AUJOURD'HUI
POSTEZ VOTRE
ENVELOPPE ROSE
AVEC VOTRE CONTRIBUTION
TIMBRES DE PÂQUES - C.P. 6600 - MONTRÉAL

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
EST DÉMÉNAGÉ A
7035 AVE DU PARC
MONTRÉAL 15 270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal,

Vers un haut commissariat et un conseil international des droits de l'homme

par Françoise Côté

La proposition pour la création d'un office d'un haut commissaire des droits de l'homme semble devoir rallier une majorité d'adhésions au sein de l'Assemblée pour les droits qui réunit présentement à Montréal des participants d'une trentaine de pays. D'autre part, une autre proposition pour l'institution d'un Conseil international des droits de l'homme, assorti d'une assemblée des droits où les pays pourraient être représentés par leurs parlementaires, a soulevé beaucoup moins d'opposition.

La quatrième journée de cette session de six jours a été entièrement consacrée à la discussion des méthodes de mise en oeuvre tant sur le plan international que national des principes formulés dans la Déclaration des droits de l'homme.

La proposition pour l'établissement d'un office de haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme n'est pas nouvelle. Elle a été débattue aux Nations unies mêmes, à diverses reprises. Mais elle a de nouveau pris la vedette à la conférence de Montréal par suite de la grande insatisfaction parmi les experts vis-à-vis de l'incapacité pour la commission des droits de l'homme à l'ONU de remplir son rôle d'une façon efficace.

Ce haut commissaire des droits pourrait être considéré comme un représentant de la communauté mondiale mais il ne pourrait intervenir directement dans les affaires domestiques des Etats membres de l'ONU sans y être invité. Ce serait pas exactement un "ombudsman" international ou encore un arbitre, mais son autorité morale et son prestige pourraient en faire rapidement

la plus importante autorité des Nations unies en ce qui concerne les libertés fondamentales des hommes.

Le doyen de la faculté de droit de l'université de Toronto, M. R. St-John Macdonald, dans une étude sur le cheminement fait par l'idée du poste de haut commissaire aux droits de l'homme à l'ONU, note en conclusion qu'il semble que les gouvernements des pays membres de l'ONU seraient plus prêts à accepter l'idée maintenant.

D'autre part, le professeur Louis B. Sohn, titulaire de la chaire Bemis de droit international à l'université Harvard, a proposé l'établissement d'une Organisation des Nations unies pour la protection des droits humains, qui serait formée d'un conseil et d'une assemblée, où les pays pourraient se faire représenter par des parlementaires.

Le Conseil pour les droits de l'homme assumerait les fonctions remplies actuellement par le Conseil économique et social et la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Ce Conseil aurait à faire rapport à l'Assemblée générale des Nations unies par l'intermédiaire du Conseil économique et social, mais ce dernier ne pourrait aucunement modifier la substance des rapports.

Quant à l'Assemblée pour les droits de l'homme elle pourrait être constituée sur le modèle de l'Union interparlementaire. Enfin on estime que des commissions régionales des droits pourraient aussi être créées sous les auspices des Nations unies, voire même des Cours régionales des droits de l'homme, dont la juridiction pourrait être similaire à celle de la Cour européenne des droits de l'homme.

L'idée d'un tribunal international a aussi été mentionnée.

Au cours de cette discussion, il a aussi été question du rôle que peuvent accomplir les organisations non gouvernementales et particulièrement les Ligues des droits de l'homme. M. G. Aronstein, président de la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme, a noté comment sa Ligue a été l'une des premières à avoir des observateurs judiciaires à des procès politiques.

Disant son inquiétude devant le nombre croissant de procès politiques devant les tribunaux d'exception où les droits de la défense sont souvent méconnus, M. Aronstein a préconisé l'élaboration sous les auspices des Nations unies d'une convention créant un Barreau international chargé d'assumer cette défense.

Tout au cours des débats de la journée d'hier une préoccupation est revenue dans les interventions des participants de plusieurs pays, qui ont insisté sur les efforts à faire pour amener les pays de l'Est à participer plus activement dans les discussions sur la création d'une fonction comme celle du haut commissaire des droits. Même s'il est connu que les pays de l'Est sont habituellement opposés à cette mesure, il est désirable qu'ils puissent confronter leurs vues avec celles des autres. L'insistance fut particulièrement pressante de la part des participants de pays du tiers monde.

Seul de tous les pays de l'Est, la Yougoslavie a un participant à l'Assemblée pour les droits de l'homme à Montréal en la personne de l'ambassadeur Anton Vratasa, représentant de son pays à l'ONU.



Des centaines d'oies du Canada (outardes) se sont posées au sud de Medina, dans l'ouest de l'Etat de New York, avant de continuer leur voyage vers le nord. A l'instar de bien des Canadiens, ces oies du Canada ont passé l'hiver dans le sud. La photo ci-dessus a été prise le long du cours d'eau appelé Oak Orchard Creek. (Photo PA)

Toxicomanies: une revue unique

QUEBEC (PC) — L'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT) a lancé à Québec, la première revue de langue française au monde consacrée à l'étude des drogues.

Il s'agit de la revue "Toxicomanies", qui fut accueillie chaleureusement par le ministre d'Etat à la santé, le Dr Roch Boivin.

Le ministre québécois a déclaré que "Toxicomanies" est un foyer de rencontre et de discussion pour tous les chercheurs qui se préoccupent des problèmes de la toxicomanie et, de façon plus générale, de la pathologie sociale sous toutes ses formes.

Plusieurs spécialistes étrangers éminents collaboreront à la rédaction de la revue dont le comité

de rédaction et le conseil scientifique sont composés de représentants des diverses disciplines s'intéressant à la pathologie sociale.

La nouvelle revue qui comptera quelque 120 pages, paraîtra trois fois par an, en janvier, mai et septembre.

Le directeur général de l'OPTAT, le Dr André Boudreau, a déclaré à la même occasion, que la ville de Québec serait le siège du premier colloque international sur les drogues qui se tiendra du 23 au 28 septembre prochain.

Le Dr Boudreau a précisé que de nombreuses personnalités venues de tous les pays du monde entier, participeront à ces assises qui se tiendront en quatre langues, en français, en anglais, en espagnol et en allemand.

Les travaux vont bon train sur le chantier de l'U. de Montréal

Les travaux de construction des pavillons du droit et des sciences sociales vont bon train sur le campus de l'université de Montréal et on prévoit qu'ils seront terminés le 26 juin prochain, annonce "Hebdo-Information", l'organe officiel de l'U. de M.

Le pavillon du droit est complété à 90 p.c.; certains étages (les 7e, 8e et 9e) sont presque terminés tandis qu'à d'autres, on est en train d'appliquer la peinture. Le pavillon des sciences sociales, qui domine la rue Jean-Brillant, "a déjà fière allure lui aussi": les travaux sont complétés à 85 p.c. dans la partie de l'immeuble qui abritera les locaux des différents départements de la faculté. Les travaux sont également "très avancés" dans le troisième élément du complexe droit-sciences sociales, c'est-à-dire l'aile qui relie les deux bâtiments et qui contiendra des classes, des amphithéâtres, les services aux étudiants, une cafétéria, des salons, etc.

D'autre part, rue Marie-Guyard, les services de l'Hydro-Québec enfouissent présentement dans le sol des câbles à haute tension qui serviront à électrifier ce secteur du campus. Des travaux analogues, parallèles à la rue Jean-Brillant, sont effectués en vue de l'installation d'un réseau de chauffage à haute température. Entrepris le 15

janvier, ils seront terminés vers le 15 avril. Des conduits reliés à la centrale thermique ont également été enfouis.

On sait que l'école des H.E.C. a échangé, le 7 décembre dernier, le terrain qu'elle avait réservé le long du boulevard Edouard-Montpetit (l'ancienne rue Maplewood), à l'extrémité nord du campus, contre un terrain ayant front avenue Decelles, entre les rues Marie-Guyard et Jean-Brillant, soit à l'ouest des pavillons du droit et des sciences sociales.

RÉJEAN DUCHARME: L'AVALE DE DIEU

Une analyse remarquable du thème de la religion dans l'Avale des avalés. Lire l'article de Robert Barberis dans **Maintenant**, livraison du 15 mars 1968, dans les KIOSQUES et les LIBRAIRIES.

C. Wagner: les jeunes ont des comptes à régler; ils veulent l'engagement total

"Si nous ne réformons pas notre conception de l'autorité en regard des libertés nouvelles, si nous ne l'adoptons pas aux exigences légitimes de la jeunesse montante et grouillante, celle-ci s'en chargera tôt ou tard, par des moyens que nous réprouvons aujourd'hui, mais qui, hélas! s'avèreront peut-être nécessaires dans l'avenir." C'est ce qu'a déclaré M. Claude Wagner, député de Verdun au cours d'une conférence prononcée hier devant l'association des anciens de Sainte-Marie.

M. Wagner a analysé les rapports entre l'autorité et la liberté, en cette époque où les

jeunes contestent la première et revendiquent la seconde. Evoquant l'agitation étudiante que l'on constate dans de nombreux pays à l'heure actuelle, il a souligné que ces mouvements "ne sont pas le fait de minorités excentriques, de hippies, d'amoureux des fleurs ou d'habitues de la LSD, mais bien d'étudiants inquiets, férocement inquiets de l'avenir de la société."

Soulignant que ces courants touchent également notre jeunesse, le conférencier s'en est pris fortement à la qualité des autorités qui apparaissent au-dessous de l'attente des jeunes.

"Aujourd'hui, dit M. Wagner, dans cette effervescence de libertés nouvelles, les jeunes sont fatigués de certains exemples qu'ils ont sous les yeux. Ils veulent que les chefs se comportent différemment. Ils sont dégoûtés de l'utilisation qu'on fait certains de leurs devanciers, des institutions établies. Ils ont des comptes à régler avec la famille, la politique, la religion. Les jeunes ont des comptes à régler avec nous."

Abordant le chapitre de la politique, M. Claude Wagner a déclaré: "Trop longtemps on a fait de la politique, au Québec, pour des avantages financiers, pour une gloire personnelle, pour un prestige social, par goût du pouvoir. Les jeunes n'acceptent plus cette sorte de personnages qui accaparent l'autorité pour ces sortes de fins. Ils exigent l'engagement total! Et ils ont raison!"

Le député de Verdun poursuit son exposé en parlant du problème de la responsabilité qui n'a pas toujours été assumée par ceux qui devaient le faire. "Le sens des responsabilités, dit-il, a toujours été incompatible avec la médiocrité et voilà pourquoi la jeunesse n'a pas été gavée d'ex-

emples — chez les élites la gouvernance — et il n'y a pas à s'étonner à ce moment-là que les hommes publics de cette description comprennent mal les revendications pour de nouvelles libertés et qu'ils y soient farouchement opposés. Comment des hommes sans responsabilité qui exercent l'autorité politique peuvent-ils saisir la portée des aspirations profondes du peuple, ses besoins, ses nécessités les plus urgentes?"

"Combien de décisions urgentes", poursuit l'ex-ministre de la justice, "devraient être assumées par certains de nos dirigeants qui, par pusillanimité ou pour des motifs de politiciannerie, hésitent à s'engager. Tant que l'autorité s'exercera de cette façon, tant que le sens civique des gouvernants n'aura pas été hissé à un niveau plus élevé que le moi égoïste ou que le nous partisan, tant que l'exercice de l'autorité ne communiquera pas avec le sens des responsabilités, il ne faudra pas s'étonner si de plus en plus les jeunes se rebellent contre un tel calibre de l'autorité."

M. Wagner a exprimé l'avis que les jeunes en voulaient à leurs aînés de s'être arrêtés à mi-chemin de la révolution tranquille; de s'être arrêtés, "non parce que nous allions trop vite, mais parce que nous avons eu peur de continuer". "Les jeunes ont raison, dit-il, de nous en vouloir pour ça. Ils ont raison d'être impatients devant la lâcheté masquée sous le couvert d'une prudence excessive".

Le conférencier avait expliqué au début que désormais ce n'est plus tellement le problème de la criminalité qui le préoccupe, (bien que le nombre de jeunes délinquants ait augmenté considérablement) et que ses inquiétudes étaient concentrées sur la révolte des jeunes et sur les causes de cette révolte.

ARDA

C'EST LE PROGRÈS EN MARCHÉ...

Aucun Canadien ne saurait rester indifférent au fait qu'il existe dans son pays un programme destiné à promouvoir le progrès des régions défavorisées.

L'ARDA est un programme conjoint fédéral-provincial qui a pour objectif d'accroître les possibilités de revenu et d'emploi des ruraux.

Pour ce faire, l'ARDA a recours à des moyens très divers:

- le regroupement de fermes trop petites pour être rentables.
- le creusage et le redressement de cours d'eau ainsi que de multiples travaux de drainage sur les fermes en vue d'augmenter le rendement des terres agricoles.
- l'agrandissement et la modernisation de centres de pêche et de transformation du poisson.
- la création ou l'agrandissement de pépinières; la plantation d'arbres par les ruraux à faible revenu.
- l'aménagement au Québec de terrains de camping, de sites touristiques et de centres de sports en plein air.
- la préparation de plans d'aménagement régional comme celui du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ).

En résumé, le développement socio-économique des ruraux et la pleine utilisation des ressources naturelles sont les deux concepts dont s'inspire l'ARDA.

Café de Normandie

Vous en passez la grille et vous passez en France. Le décor est unique, le menu superbe. On réserve par téléphone à 842-7777.

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE AU CANADA

ARDA

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL OTTAWA

314,356 arbres ornent les rues et parcs de Montréal

Montréal continue à aller de l'avant au chapitre de l'aménagement paysager et de l'embellissement.

Dans son rapport mensuel, la division du Jardin botanique du service des parcs de la métropole rapporte que 314,356 arbres ornent les rues et les parcs de Montréal.

Ce nombre est réparti comme suit: 80,987 le long des rues, 70,395 dans les petits parcs et 162,974 dans les parcs Mont-Royal et Angrignon.

10,512 arbres en 1967

L'adjoint au directeur des parcs de Montréal, M. Yves

Desmarais, précise qu'au cours de 1967, la section des arbres a planté 10,512 arbres dans la métropole, dont 3,394 le long des rues.

On plante surtout l'érable argenté, l'érable de Norvège, l'orme d'Amérique, le tilleul européen, le tilleul d'Amérique, le frêne de Pennsylvanie et le frêne d'Amérique.

Les plus vieux arbres

Les plus vieux arbres qui parent rues et parcs sont les ormes d'Amérique et les érables argentés. Toutefois quelques chênes veillent sur le Mont-Royal depuis plus de 75 ans.

Ce sera encore la fête cet été dans les îles!

"Terre des Hommes", l'exposition désormais permanente de Montréal qui ouvrira ses portes le 17 mai prochain, offrira comme l'an dernier, à ses millions de visiteurs, des spectacles gratuits présentés par différents groupes d'artistes amateurs.

Ces spectacles se donneront dans les kiosques à musique spécialement aménagés à cette fin à travers les îles.

"Terre des Hommes" a recours à la même formule, couronnée de succès, d'Expo 67. L'an dernier en effet, 727 groupes de 21 pays différents, mais principalement des États-Unis et du Canada, ont présenté plus de 2,000 spectacles gratuits durant les six mois de l'Expo, soit près d'une douzaine par jour.

Toutes les associations et troupes de danseurs amateurs, toute chorale, ou fanfare, ou tout autre groupe pouvant offrir un spectacle gratuit, sont

invités à participer à la grande fête de cet été dans les îles. Les membres de ces troupes bénéficieront d'un laissez-passer leur permettant d'entrer gratuitement sur les lieux des spectacles. Sera également gratuit le stationnement des véhicules qui conduiront ces groupes. Une équipe de "Terre des Hommes" se chargera du transport des instruments, accessoires et uniformes, du terrain de stationnement au lieu du spectacle. Les participants devront toutefois défrayer eux-mêmes le transport du lieu de leur résidence jusqu'à l'Expo, de même que leur logement et nourriture.

Tous les intéressés sont priés d'écrire à l'adresse suivante:

Le Chef de Division (Kiosques), "Terre des Hommes", Hôtel de Ville, Bureau 102, Montréal, Québec, Canada.

Dix peintres du Québec au Musée d'art contemporain

A l'occasion de l'ouverture du Musée d'art contemporain, à la Cité du Havre, le Ministère des Affaires culturelles présente dix peintres qui ont activement contribué, ces derniers cinq ans, au renom de l'art québécois, tant au Canada qu'à l'étranger: Edmund Alley, Charles Gagnon, Yves Gaucher, Jacques Hurtubise, Jean-Paul Riopelle, Jean McEwen, Guido Molinari, Alfred Pellet, Jean-Paul Lemieux, Jacques De Tonnancour. Cette exposition est ouverte au public, en même temps que la rétrospective Jean Dailaire, depuis le 21 mars.

Le choix de ces exposants résulte de la compilation des listes de dix artistes soumises individuellement par les membres d'un comité de sélection. Chacun de ceux-ci devait dresser

sa liste par ordre prioritaire décroissant. Plus de vingt noms furent ainsi appelés à des rangs divers et selon un ordre de fréquence variable. Chacun des exposants dont les noms ont été finalement retenus, a choisi lui-même les cinq œuvres, qui, selon lui, résument le plus adéquatement son apport constructif des cinq dernières années.

Le comité de sélection des exposants se composait de madame Cécile Marcoux-Bailargeon, de Montréal, de madame Samuel J. Zacks, de Toronto, de messieurs Claude et Gérard Beaulieu, de Montréal, Jean Soucy, directeur du Musée du Québec, et Henri Barras, chargé des expositions au Musée d'Art contemporain.



Cette photo a été prise à l'ouverture du procès apostolique qui se déroule à Sherbrooke en vue de la béatification de mère Marie-Léonie Paradis, fondatrice de la congrégation des Petites Sœurs de la Sainte-Famille. À l'extrême-gauche, on voit l'archevêque-administrateur de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana, président du tribunal; à droite c'est le postulateur de la cause, le R.P. Angelo Mitri, o.m.i.; au centre, les juges: Mgr Joseph Veilleux, le R.P. Jacques-M. Surprenant, o.p., et Mgr Gérard Lelandre. Son Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, juge délégué, n'apparaît pas sur la photo. Le procès se déroule à Sherbrooke, au Mont Sainte-Famille, où arrivait la semaine dernière Son Exc. Mgr Albert-F. Cousineau, c.s.c., évêque de Cap-Haïtien, en vue de témoigner au procès de la servante de Dieu.

Les missions commerciales du Québec

QUÉBEC (PC) — La participation d'hommes d'affaires québécois à des expositions industrielles et à des missions commerciales à l'étranger, amorcée en 1964 par le ministère de l'Industrie et du Commerce, se poursuivra cette année à un rythme sans précédent.

En effet, le ministère entend, par le truchement de sa direction de commerce, après cette halte que fut l'Exposition universelle de Montréal, augmenter non seulement la fréquence de ces missions et la représentation québécoise aux expositions industrielles à l'étranger, mais aussi en diversifier la nature.

Après avoir fortement encouragé les industriels québécois à participer à ces missions, le ministère a ralenti ses efforts dans ce domaine l'an dernier en raison de l'Expo 67 durant laquelle, au lieu d'envoyer les Québécois rencontrer les industriels étrangers, il s'occupa plutôt de promouvoir la venue d'hommes d'affaires européens et américains pour y rencontrer ceux de la Belle Province.

Cette année, déjà le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a annoncé que le Québec participera dans les prochains mois à au moins quatre expositions du genre en Europe.

Participation

Il s'agit des expositions suivantes: l'International Royal Dairy Show à Londres, Angleterre; Le Salon des sports, du campisme et des meubles de jardin à Cologne, Allemagne; le Salon international du prêt-à-porter féminin à Paris, France et, enfin, le Salon international de l'alimentation, dans la capitale française également.

D'autre part, M. Gilles Châtel, coordonnateur au ministère et directeur du Conseil

d'expansion industrielle à Montréal, révélait récemment que le Québec dépêchera l'été prochain des missions commerciales aux États-Unis, en Europe et dans le reste du Canada pour faire connaître les produits que la province peut offrir aux acheteurs étrangers.

Cette participation des industriels québécois à des expositions à l'étranger, bien qu'elle ne portera des résultats excellents que dans quelques années, estime-t-on, profite déjà aux hommes d'affaires de la province.

Le ministre Beaudry affirmait lui-même récemment que la dernière exposition à laquelle a participé officiellement le Québec, soit l'International Building Exhibition, qui s'est déroulée à Londres du 15 au 29 novembre 1967, fut particulièrement profitable pour les neuf manufacturiers québécois qui y montraient la leurs produits.

"En effet, a dit le ministre, en plus de quelques transactions conclues sur place, les manufacturiers procédaient à l'enregistrement des ventes globales de \$1,850,000 au cours des douze prochains mois".

Notons que généralement il est assez rare que des ventes s'effectuent sur place. Ces expositions servent davantage à faire connaître les produits

québécois tout en permettant aux industriels de la province de sonder le marché extérieur.

Dépenses du ministère

Comment se traduit la collaboration du ministère? Le gouvernement défraie habituellement le transport des industries qui participent à une mission commerciale. De plus, il prend à sa charge la publicité des produits québécois en montre lors de la participation d'industriels de la province à ces expositions. Quant aux frais de séjour, ils sont normalement à la charge des participants, qu'il s'agisse d'une mission ou d'une exposition.

En outre, le ministère, par ses conseillers industriels, contribue à la préparation des missions en signalant les noms des firmes intéressées et en faisant des suggestions et recommandations. Un fonctionnaire du ministère, faisant office de secrétaire, accompagne chacune des missions. Enfin, les délégations du Québec, lorsqu'elles existent dans les pays que traverse une mission, se chargent d'établir un programme de visites industrielles et d'entretiens avec les hommes d'affaires et représentants locaux du gouvernement des pays visités.

Un magasin à rabais ouvre ses portes au Palais du Commerce

En 1949, les employés d'une manufacture de Longueuil, Scott Clothing Co. Ltd., en banlieue de Montréal, exprimèrent le désir de pouvoir acheter à bon compte les marchandises qu'ils fabriquaient. Le manufacturier se rendit à leur désir et ouvrit un petit magasin à leur intention. Les em-

ploés ne tardèrent pas à amener parents et amis à ce petit magasin.

Au bout de huit mois il fallait remplacer ce petit magasin par un autre beaucoup plus vaste et ouvrir les portes de ce dernier au grand public. C'était la naissance des centres d'économie familiale LaSalle.

Avec les années, des centres d'économie familiale LaSalle s'implantèrent à Montréal, Hull, Dorval, Bells Corner, en banlieue d'Ottawa, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Granby, Saint-Jérôme. Or voici que l'on inaugure le jeudi 28 mars, à 9 heures du matin, un vingt-quatrième magasin LaSalle en plein centre-ville, soit au Palais du Commerce de Montréal.

Facteurs d'économie

Si l'on vend à bon compte aux magasins LaSalle, c'est parce qu'il n'y a point d'intermédiaire entre le manufacturier et le consommateur, que le client se sert lui-même, qu'il paie comptant, qu'il doit emporter ce qu'il achète. C'est aussi parce que les magasins LaSalle, tout en étant très fonctionnels, ne sont pas luxueux et qu'en y vendant des choses d'usage courant, on peut le faire à bon compte et assurer un écoulement rapide des marchandises.

Cinquantenaire de Mont-Rolland

Un comité des fêtes a été constitué à Mont-Rolland en prévision du cinquantième de cette coquette municipalité qui sera célébré du 21 au 24 juin. Les membres de ce comité sont MM. Lucien Yon, président, Joseph Latour, vice-président, Gérard Duval, trésorier, Claude Grégoire, secrétaire, Guy Desjardins, conseiller technique. Douze sous-comités ont également été formés.

Érigé canoniquement en paroisse le 3 avril 1918, Mont-Rolland devint municipalité le 29 juillet de la même année. Son premier curé, M. Adélaïde Duplessis, fut nommé le 9 avril 1918, tandis que son premier conseil municipal fut élu le 14 septembre de la même année. Ce conseil était formé de MM. Aurèle Lanthier, maire, Zotique Sigouin, Odilon Bertrand, Casimir Latour, Magloire Filion, J.-Ovide Proteau et Eugène Boyer, conseillers.

Espionnage téléphonique dans les bureaux de plusieurs ministres

QUÉBEC (PC) — Un porte-parole du bureau du premier ministre Daniel Johnson a confirmé qu'il se faisait actuellement de l'"espionnage téléphonique" dans les bureaux de plusieurs membres du gouvernement.

Au cours d'une conversation téléphonique sur la teneur d'une dépêche publiée lundi dans le quotidien La Presse, il a dit que de tout temps il se pratiquait un tel espionnage dans les milieux gouvernementaux comme dans ceux du monde des affaires.

Il a refusé toutefois de préciser qui, selon lui, aurait avantage à faire cet espionnage sur les lignes téléphoniques des ministériels en particulier.

Sans affirmer que le gouvernement mène ou mènera une enquête sérieuse pour découvrir les auteurs du présumé système et y mettre fin, le porte-parole a toutefois laissé entendre que l'on exerce, depuis quelque temps, une certaine surveillance à ce sujet.

Le quotidien La Presse signalait dans ses éditions que

plusieurs membres du cabinet de M. Johnson craignaient que des tables d'écoute n'aient été installées sur leurs lignes téléphoniques, au Parlement provincial.

Selon le journal, la compagnie de téléphone Bell du Canada aurait même entrepris, la semaine dernière, des recherches à ce sujet, à la demande de plusieurs ministres.

Recrutement de Canadiens dans la marine des États-Unis

SAULT STE-MARIE, Ont. (PC) — Pendant que des centaines de jeunes Américains se dirigent vers le nord pour éviter la conscription aux États-Unis, une moyenne d'un Canadien par jour pénètre au centre de recrutement de la marine américaine, à Sault-Ste-Marie, Mich., déclarent les agents de recrutement.

Les unités de l'armée et des "marines" américaines reçoivent également une attention particulière de la part des jeunes Canadiens, signale-t-on. "Nous en aurons beaucoup plus, mais la plupart se découragent en voyant le nombre des formalités à remplir", déclare un agent de recrutement. Il a ajouté qu'une recrue pour les marines avait dû attendre cinq mois les procédures d'immigration.

"Ils se fatiguent et entrent ailleurs", ajoute l'agent. Cependant, la perspective de se battre au Vietnam "ne les effraie pas du tout", dit un autre agent de recrutement.

Les forces armées canadiennes exigent une dixième année minimum, et un bon dossier. Les recrues doivent avoir entre 17 et 23 ans.

Mais les forces armées américaines acceptent des recrues qui n'ont qu'une huitième année, et sont moins strictes en ce qui concerne l'âge.

24 ÉTAGES DE DISTINCTION



Location résidentielle sélecte
Services de première qualité
Climatisation centrale
Piscine sur le toit

UNE ALLIANCE DU LUXE À LA COMMODITÉ

1-2-3-4 chambres à coucher (appartements en encadrement disponibles)

Stanley Tower

3470 rue STANLEY
en haut de Sherbrooke
Pour rendez-vous
Appelez : 849-3541



Bien des rêves se réalisent avec un prêt de la Banque de Commerce.

Jacques, par exemple, a sa fougueuse sportive.

Quels que soient vos désirs: auto, appareil photo, bateau ou tapis, comblez-les grâce à un prêt bancaire de la Banque de Commerce... où l'on connaît bien son monde. C'est un autre service confidentiel de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE



CANADIENNE IMPÉRIALE

Service instantané de limousine de la gare Ste Foy (Rapido) à l'Auberge des Gouverneurs



Une limousine confortable vous attend à la gare. Le trajet court et plaisant vous laisse amplement de temps pour vous installer et préparer un nouveau séjour agréable à Québec. Vous pourriez en prendre l'habitude!

L'Auberge des Gouverneurs

3030 Boul. Laurier, Québec

O Zenith 80230 ou (418) 651-3030



SUBVENTIONS DE \$229,000 POUR LES ARTS DE LA SCÈNE

Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une série de subventions, d'une valeur globale d'environ \$229,000, en faveur des arts de la scène.

Dans le domaine du théâtre, une somme de \$105,000 est attribuée au théâtre "Neptune" de Halifax pour ses activités de la saison 1968, au cours de laquelle le Neptune donnera 25 semaines de représentations et fera une tournée des provinces Maritimes. Une somme de \$30,000 échoit au "Shaw Festival" de Niagara-on-the-Lake (Ontario), également pour la saison 1968, dont le programme prévoit 66 représentations théâtrales, un colloque et un festival de cinéma. Une somme de \$6,500 octroyée au théâtre "Globe" de Regina lui permettra de renter les services d'un administrateur. Deux actrices professionnelles, "Mmes Lynn Gorman" et "Betty Leighton", se partagent une somme de \$2,000 pour aller prêter main-forte pendant quatre semaines à la troupe MAC 14, de Calgary.

Dans le domaine de la musique, une somme de \$20,000 est accordée aux "Jeunes Musiques du Canada" pour les frais occasionnés par l'emploi de techniques audiovisuelles dans leurs récitals. Les J.M.C. avaient déjà reçu \$125,000 du Conseil des Arts au cours de la présente saison. La "Symphonie de Toronto" obtient une subvention complémentaire de \$18,000 qui s'ajoute à une somme de \$200,000 octroyée antérieurement pour la saison 1967-1968. Grâce à une subvention de \$6,000 de l'Université Lakehead, de Port

Arthur (Ontario) pourra inviter à 4 reprises une quintette de musiciens de l'extérieur à venir donner des récitals et des cours d'interprétation musicale. Une somme de \$6,000 accordée au "Conseil canadien de la Musique" aidera cet organisme à financer une conférence sur l'enseignement de la musique, qui aura lieu à Montréal au mois d'avril. La "Fédération des Festivals de Musique du Canada" se voit accorder \$5,000 pour les frais de sa conférence nationale, qui se tiendra cette année en Colombie-Britannique. Une somme de \$10,000 est partagée de la façon suivante entre quatre ensembles de musique chorale: \$4,000 à la "Chorale Mendelssohn" de Toronto en faveur de la création, en novembre dernier, d'une œuvre canadienne

nouvelle, Place of Meeting, de John Beckwith; \$2,000 à la Chorale de l'Université de Moncton en faveur d'une tournée transcanadienne qui aura lieu en mai prochain; \$2,000 à l'"Orpheus Choir", de Toronto, pour la présentation du "Messie", de Handel, selon la version de Watkins Shaw; et \$1,000 au Calgary Festival Chorus pour lui permettre de présenter, pour la première fois à Calgary, la "Passion selon Saint-Matthieu", de Bach. Enfin le chanteur bien connu Jan Rubes, basse, obtient une bourse spéciale de \$2,000 plus ses frais de déplacement pour faire un stage d'études de cinq mois en Europe et à New York.

Dans le domaine de l'opéra, une subvention complémentaire de \$4,250 est accordée à la "Vancouver Opera Association" pour l'accompagner dans l'accompagnement de ses spectacles d'opéra par l'Orchestre Symphonique de Vancouver. L'Association avait déjà reçu \$55,000 du Conseil pour la présente saison.

Dans le domaine du ballet, une somme de \$3,000 échoit à l'École Nationale de Ballet de Toronto pour l'organisation d'un atelier de chorégraphie auquel participeront 50 élèves sous la direction du chorégraphe canadien Grant Strate.

Une somme de \$10,000 est accordée à la revue "Performing Arts", publiée à Toronto.

Ces subventions s'inscrivent dans un programme d'aide aux arts de la scène auquel le Conseil a consacré un budget de \$4,815,000 pour l'année 1967-1968.



JANOS STARKER, le réputé violoncelliste d'origine hongroise, sera soliste de l'Orchestre symphonique de Montréal lors des prochains concerts d'abonnement, ce soir et demain à 20h.30 à la Salle Wilfrid-Pelletier. Janos Starker jouera le Concerto en la mineur de Schumann, et l'Orchestre sera sous la direction de FRANZ-PAUL DECKER. Les autres œuvres au programme seront "Sinfonia Serena" de Paul Hindemith, et la Symphonie No 8 de Beethoven.

Conférence de presse aux JMC

Le Festival Orford '68 et les cours d'été du centre

Gilles Lefebvre, directeur général des Jeunes Musicales du Canada et vice-président de la Fédération Internationale des Jeunes Musicales a révélé les détails de la saison d'été 1968 du Centre JMC Orford au cours d'une conférence de presse qui avait lieu hier à la Place des Arts.

Cet été, environ 40 concerts et cours publics seront présentés au Centre JMC Orford, entre le 2 juillet et le 1er septembre, dans le cadre du Festival Orford '68. Ces activités seront présentées dans la salle de concert de 600 places, construite en 1960. Le Centre JMC Orford est situé dans le Parc Provincial du Mont Orford, à quelque 70 milles de Montréal. On y accède par l'autoroute des Cantons de l'Est, en empruntant la sortie 67 ou 69. Les concerts et les cours publics seront présentés à 20 h. 30.

caine de "L'Opéra de poussière" du compositeur français Marcel Landowski; un concert de musique d'aujourd'hui par un ensemble de 15 musiciens dirigé par Marius Constant. Œuvres de Baliff, Castiglioni, Jolivet, Maler, Paccagnini, Philippon, Birtwistle, Betsy Jolas, Stockhausen, Webern, Xenakis, Varèse; un gala de fanfare (en matinée); un concert par l'Orchestre de chambre Orford, sous la direction de Sylvio Lacharité; soliste: le guitariste Alexandre Lagoya.

Concerts de fin de semaine

Les 6 et 7 juillet: Pierrette Alarie, soprano, Léopold Simoneau, ténor; le samedi 13 juillet: Paul Tortelier, violoncelle, Karl Engel, piano; le dimanche 14 juillet: Renée Morisset, Victor Bouchard, piano duo; le samedi 20 juillet: L'Orchestre de chambre Orford, Sylvio Lacharité, chef d'orchestre; Alexandre Lagoya, guitariste; le dimanche 21 juillet: à déterminer; le samedi 27 juillet: Concert Schubert: Hansheinz Schneeburger, violon, Karl et Till Engel, piano; le dimanche 28 juillet: Hansheinz Schneeburger, violon, Vlado Perlemuter, piano; le samedi 3 août: Vlado Perlemuter, piano; le dimanche 4 août: Guy Fallot, violoncelle, Vlado Perlemuter, piano; le samedi 10 août: Musique d'aujourd'hui: ensemble de 15 musiciens sous la direction de Marius Constant; le dimanche 11 août (en matinée): Gala de fanfare; le samedi 17 août: à déterminer; le dimanche 18 août: à déterminer; le samedi 24 août: Karl Engel, piano; le dimanche 25 août: à déterminer; le samedi 31 août: Gala de théâtre et d'arts visuels, présenté par les étudiants du Centre JMC Orford; le dimanche 1er septembre: première nord-américaine de "L'Opéra de poussière" de Marcel Landowski; mise en scène de Marcel Landowski.

Le Centre JMC Orford est situé dans le Parc Provincial du Mont Orford, à quelque 70 milles de Montréal. On y accède par l'autoroute des Cantons de l'Est, en empruntant la sortie 67 ou 69. Les concerts et les cours publics seront présentés à 20 h. 30.

Les Cours

Voici la liste des cours et des professeurs prévus pour cet été, entre le 30 juin et le 31 août:

30 juin au 20 juillet (musique): Piano: Karl Engel et Nadia Strycek; violon: Anka Moravik; alto: Anka Moravik; violoncelle: Guy Fallot; guitare: Alexandre Lagoya, assistants: Martin et Marie Prével; cours spécial d'orchestre de chambre: Sylvio Lacharité; cours spécial de lecture et d'interprétation: Irving Heller; matières théoriques et chorale: Marcel Laurencelle; répétiteur: Colombe Pelletier.

Du 21 juillet au 10 août: Piano: Karl Engel, Nadia Strycek; violon: Hansheinz Schneeburger, alto: Anka Moravik; violoncelle: Guy Fallot; guitare: Martin et Marie Prével; flûte: Gisèle Millette; clarinette: Jean Laurendeau; hautbois: Louis Côté; basson: René Masino; cor: Aimé Laines; répertoire des ensembles de bois et de cuivres: Georges Calmel; trombone: Joseph Zuckin; cours spécial de lecture et d'interprétation de la musique d'aujourd'hui: Marius Constant; matières théoriques et chorale: Marcel Laurencelle.

Du 11 au 31 août:

Théâtre: Jacques Zouvi (pose de la voix, mise en scène, diction); Jacques Pelletier (décors, éclairage).

Arts visuels: dessin: Michel Savoie; peinture: Michel Savoie; céramique: Michel Denis; sculpture: Yves Trudeau, Jean-Pierre Boivin, email: Louis Perrier; Photographie: Wilfrid Sauvé.

Musique: piano: Karl Engel; théâtre lyrique: Pierre Mollet.

Projet spécial: Mise en scène de l'Opéra de poussière de Marcel Landowski (Marcel Landowski, décors et éclairages: Jacques Pelletier).

Les frais des cours sont fixés à \$225.00 pour chaque période de trois semaines (plus \$15.00 pour les frais d'inscription). Ce montant défraie le coût de la pension, de la nourriture, des cours et des activités publiques (concerts et cours publics d'interprétation) auxquels les étudiants assistent durant leur séjour au Centre JMC Orford.

Palmares du Festival d'art dramatique de l'ouest

LE LONDON LITTLE THEATRE À L'HONNEUR

Le London Little Theatre a remporté les honneurs du Festival régional d'art dramatique de l'Ouest de l'Ontario, dont la clôture avait lieu samedi à Sarnia, avec cinq prix et un sixième ex-aequo.

Ce groupe de jeunes comédiens présentait "Marat-Sade", de Peter Weiss, pièce dont le titre au complet est "La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat, tels qu'exécutés par les pensionnaires de l'Asile de Charenton, sous la direction du marquis de Sade".

Le juge-critique David Gardner, de Toronto, a classé en second, avec seulement quelques

points de différence, la présentation en anglais d'une pièce de Pirandello, "Six Personnages en quête d'auteur", par The Players Guild de Hamilton.

Le London Little Theatre jouera "Marat-Sade" au Festival national d'art dramatique qui se tiendra à Windsor en mai.

Palmarès

Pat Bates, de la troupe gagnante, remporte le prix d'interprétation masculine, alors que Jutta Gregor et Richard Sutherland obtiennent respectivement les

prix décernés à la meilleure actrice et au meilleur acteur de soutien. Paul Eck, de London, a été choisi comme le meilleur régisseur. Peter Dearing, du Little Theatre, et Maurice Evans, du groupe de Hamilton, se partagent le prix attribué à la meilleure mise en scène. Le prix d'interprétation féminine va à Carol Tulloch, de la Guild de Hamilton.

Carol Beatty, du Little Theatre de Guelph, qui jouait dans "Oh Dad, Poor Dad", a été choisie comme meilleure interprète de moins de 19 ans.

THÉÂTRE

LA BOITE A CLEMENCE: "Sois toi-même, revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault. Vendredi (21h. et 23h.) et samedi 20h.30 et 22h.30.

COMEDIE-CANADIENNE: "Un matin comme les autres" de Dube - 20h.30.

EGREGORE: Relâche.

THEATRE DE L'ESCALE: Les Saltimbanques: "Equation pour un homme actuel" de Pierre Morelli (au bistro-théâtre, l'Escale) - 21h.

THEATRE DE QUATRE SOUS: "Un goût de miel" - 21.00. Samedi - 20h., dimanche 17h.30.

THEATRE DU RIDEAU VERT: L'Exécution de Marie-Claire Blais. Du lundi au samedi à 20h.30. Dimanche, matinée à 14h.30, soirée

19h.30.

PATRIOTE: Pierre Calvé et Anna Liber. NOUVELLE CIE THEATRALE. Salle du Gesù. La Mouette de Tchekhov. Soit en matinée, soit en soirée.

LA POUDERIERE: "La Terceira Palabra" de Casano - de mercredi à dimanche à 20h.30.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: O.S.M. sous la direction de F.P. Decker - 20h.20.

THEATRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. présente "La Rhinocéros" de Ionesco - 20h.30.

THEATRE MAISONNEUVE: Orchestre de chambre de McGill, au pupitre: A. Brott. A 20.45.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Duel dans le désert" 11.15 - 2.20 - 5.25 - 8.45 - "L'homme qui volait des milliards" 12.50 - 3.55 - 7.00 - 10.25.

BIJOU: "Bataillon pour un espion" 12.30 - 3.45 - 6.30 - 9.45 - "Les yeux cernés" 2.03 - 5.16 - 8.29.

BOYVENTURE: "L'Étranger" - 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.

CANADIEN: "Indomptable Angélique" - 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00 - "Quand les parents dorment" - 1.45 - 5.00 - 8.20.

CHAMPLAIN: "Casino Royale" - 1.58 - 5.58 - 9.58 - "Le Corbillard s'emballe" - 12.05 - 4.05 - 8.05.

CHATEAU: "La main chaude" 1.05 - 4.30 - 7.55 - "Cover Girls" 2.50 - 6.15 - 9.40.

CRÉMAZIE: "La mélodie du bonheur" 8.15 - Matinée mercredi 1.15.

DAUPHIN: "Il ne faut pas mourir pour ça" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

ELECTRA: "La Vallée du mystère" 1.40 - 5.00 - 8.20 - "La caravane de feu" 12.00 - 3.20 - 6.37.

ELYSEE: "Jeanne d'Arc" - "L'Horizon" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00).

FLUR DE LYS: "A coeur joie" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANCAIS: "La main chaude" 1.00 - 4.20 - 7.40 - "Cover Girls" 2.50 - 6.00 - 9.20.

GRANADA: "Cover Girls" 1.10 - 4.35 - "La main chaude" 2.50 - 6.15 - 9.40.

JEAN-TALON: "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MAISONNEUVE: "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MERCER: "La Vallée du mystère" 6.40 - 10.00 sam. et dim. 12.00 - 3.23 - 6.40 - 10.00 "La caravane de feu" 8.15 sam. et dim. 1.35 - 4.56 - 8.15.

PAPINEAU: "Dr Zivago" 2.15 - 8.15.

PARISIEN: "La grande Vadrouille" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA: "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00 - "Quand les parents dorment" 1.45 - 5.00 - 8.20.

RIVOLI: "L'homme qui volait des milliards" 3.00 - 6.20 - 9.40 - "Duel dans le désert" 1.20 - 4.40 - 8.05.

ST-DENIS: "Les yeux cernés" - 12.35 - 3.48 - 6.41 - 9.55 - "Bataillon pour un espion" 1.55 - 5.08 - 8.21.

VENDOMME: "La Fontaine de l'Amour" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

VERDI: "Alphaville" - 8.10.

EN LANGUE ANGLAISE

VILLERAY: "La caravane de feu" 8.00 sam. et dim. 1.32 - 4.53 - 8.00 "La vallée du mystère" 6.25 - 9.48 sam. et dim. 12.00 - 3.23 - 6.25 - 9.48.

ALOUETTE: "Gone with the Wind" soirs 8.15 - Matinée mer. sam. et dim. 2.15.

ATWATER: "Guest Who's Coming to Dinner" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40.

AVENUE: "Bedazzled" - 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.25.

CAPITOL: "The Biggest Bundle of them all" 10.05 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30.

CINERAMA-IMPERIAL: "Custer of the West" soirs 8.30 - Mats. mer. et sam. 2.00 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "In Cold Blood" 1.15 - 3.50 - 6.20 - 8.55.

KENT: "Carry on Screaming" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.35.

LOEW'S: "P.J." - 10.05 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30.

PALACE: "Wait Until Dark" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.

PLACE DU CANADA: "The African Queen" Sem. 6.30 - 8.40 - sam. et dim. 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.40.

PLACE VILLE-MARIE (grande salle): "The Graduate" - 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15.

SEVILLE: "Half a Sixpence" - 8.15 - Merc. sam. et dim. 2.15 - 8.15.

STRAND: "The Anniversary" 11.45 - 3.05 - 6.20 - 9.40 - "Witchcraft" 10.15 - 1.30 - 4.45 - 8.05.

VERDI: "Fahrenheit 451" - 6.15 - 9.50.

WESTMOUNT: "Doctor Faustus" - 8.30, Merc. sam. et dim. 2.30 - 8.30.

YORK: "Bonnie and Clyde" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

ITALIENS s.t. anglais

FESTIVAL: "Arid Summer" 7.30-9.30 dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

JAPONAIS s.t. anglais

ART: "Blind Devil" - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

SUÉDOIS s.t. anglais

SNOWDON: "I, A Woman" - 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

VAN HORNE: "Février Madigan" - 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.40.

CINÉMATHEQUE CANADIENNE

6.15 - Cinéma d'animation

8.15 - "Five Fingers"

10.15 - "Le point du jour"

Cours publics d'interprétation

Une série de récitals-conférences sera présentée les mardis et jeudis soirs:

les 2 et 4 juillet: guitare (Alexandre Lagoya);

le 16 juillet: piano 4-mains (Renée Morisset, Victor Bouchard);

le mardi 23 juillet: musique d'aujourd'hui (Marius Constant);

les 25 et 30 juillet: instruments à vent (Georges Carrière);

les 6 et 8 août: piano (Vlado Perlemuter);

les 13 et 15 août: la musique russe (Rostislav Hofmann);

les 20 et 22 août: art vocal-théâtre lyrique (Rose Bampton, Wilfrid Pelletier);

le mardi 27 août: chant (Pierre Mollet).

Impromptus du mercredi

Tous les mercredis, le public est invité à assister à une

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Franz-Paul Decker
directeur artistique

Concerts d'abonnement
ce soir et demain soir
26 et 27 mars
8.20 p.m.

au pupitre
Franz-Paul Decker
soliste
Janos Starker
violoncelliste

Programme
Hindemith
"Sinfonia serena"
Schumann
Concerto en la mineur,
Op. 129
Beethoven
Symphonie No 8, Op. 93

\$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.00 - \$6.00

SPECIAL
100 billets de dernière heure à \$1.50 les soirs des concerts.

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTRÉAL (QUÉBEC) TEL. 362-2342

CE SOIR À JEUDI
TRUFFAUT
• FAHRENHEIT 451
à 6.15 et 9.45
GODARD
• ALPHAVILLE à 8.10
Commencant vendredi:
LA BOMBE
3000 BOULEVARD LAURIER 277-4000
CINÉMA DE L'ASPIRANT

BIENTÔT
mon amour mon amour
JEAN-LOUIS TRINTONANT
VALÉRIE LAGRANGE
COULEURS
ELYSEE

Blue Bonnets
CE SOIR À 7h.45
LE DIMANCHE À 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

Bientôt!
YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN
VIVRE POUR VIVRE
un film de
CLAUDE LELOUCH
LE DAUPHIN
BEAUBIEN, PRÈS D'IBERVILLE 721-6040

"un WEEKEND d'amour et de passion"
V.O. sous-titres anglais
28 semaine
Week end
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
FESTIVAL DE COPENHAGUE 1963
L'HORIZON
4e

Une serveuse danaise qui aimait tous ses clients, et vice versa!
virtue RUNSWILD
EN COULEUR
V.O. DANOISE
S.T. ANGLAIS 451, ODLVY - 274-4521
empire
m semaine: 7.00-9.15, sam et dim.: 1.00-3.00-5.00-7.00-9.25

Pour tous
Un film de
JEAN PIERRE LEFEBVRE
IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA
4 derniers jours
Aussi
Un film de Jean-Claude Labrecque
"DE GAULLE AU QUÉBEC"
LE DAUPHIN
Tel. 721-6060
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

"Le Parisien" est fier de présenter le plus grand succès du Cinéma Français
UN FOU-RIRE COLOSSAL!
LOUIS DE FUNES
LA GRANDE VADROUILLE
BOURVIL
TERRY-THOMAS
LE PARISIEN
CINÉMA
Tel. 861-2067, 480, Ouest Ste. CATHERINE

théâtre du rideau vert
CRÉATION CANADIENNE
L'exécution
pièce de MARIE-CLAIRE BLAIS
mise en scène Yvette Brault-Lamont
décor: Wutrich - costumes: Barbeau
Ou Stella 844-1793-4664 St-Denis.

CINÉ-ART FILMS
présente
LOUIS DE FUNES
FANTOMAS 3

dès VENDREDI
TOUS CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE:
• LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION • LA NAISSANCE... etc.
HELGA
la vie INTIME d'une jeune femme
COMPLÉMENT DE PROGRAMME (14 ANS)
PLAZA CANADIEN STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
STATION BEAUBIEN 525-5180 1204, E. STE-CATHERINE
DERNIÈRES SÉANCES: ANGÉLIQUE #4
dès VENDREDI

VOUS L'AVEZ AIMÉ COMME CHANTEUR VOUS L'AIMEREZ DAVANTAGE COMME ACTEUR!
ADAMO
LES ARNAUD
(14 ANS) **BOURVIL**
CHRISTINE DELAROCHE
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
JEAN SEBERG **LA ROUTE DE CORINTHE** **COULEURS**
JEAN-TALON **MAISONNEUVE** 3019, E. SHERBROOKE 525-2174
DERNIÈRES SÉANCES: LOUIS DE FUNES "OSCAR"

Brigitte Bardot
LAURENT TERZIEFF
2e semaine
LES JEUX DE L'AMOUR N'ONT PAS DE LIMITE!
a cawjoie
RESERVE AUX ADULTES (18 ANS)
HORAIRE: 1.30-3.30-5.30 7.30-9.30
850, E. STE-CATHERINE STATION BERTI - 288-3303

UN FILM UNIQUE D'UNE PUISSANCE CAPTIVANTE!
ARID SUMMER
(L'ESTATE ARIDA)
EN ITALIEN AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
1er PRIX AU FESTIVAL DE BERLIN
Séance: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE STATION BEAUBIEN - 525-8500

Arts et spectacles



Le théâtre de l'Enclos présentera à compter de vendredi prochain "Allons parents de la patrie". Il s'agit d'un montage de textes travaillé dans le style de recherche déjà ébauchée par cette troupe. Les représentations auront lieu jusqu'au 26 avril à l'Atelier d'art dramatique.

Sur la photo, de gauche à droite, les comédiens en répétition: Rachelle Cailhier, Armand Labelle et Odette Gagnon.

LE FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE DE L'EST

CHARLOTTETOWN (PC) — Une présentation du "Misanthrope" de Molière, par le groupe Prince of Wales Players, a remporté cinq des huit trophées au festival régional d'art dramatique de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est terminé samedi à Charlottetown.

Cette production, dans une mise en scène de George Friend, a été jugée la meilleure du festival, et aussi la meilleure présentation visuelle par le juge-critique Roberta Dolby, de Winnipeg.

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été attribué à Kathie Miller qui incarnait Célimène dans le "Misanthrope". Jamie Graham et Maggie Desbarates, membres du groupement Prince of Wales Players, ont gagné respectivement les prix de meilleurs acteur et actrice de soutien.

Le prix décerné au meilleur comédien va à Bruce Kerns, qui jouait dans la pièce "No Trifling With Love", une présentation du groupe de l'université St. Dunstan. Frank Canino a remporté le prix de la meilleure mise en scène pour avoir dirigé, traduit et adapté cette pièce.

DESIGNERS ITALIENS À LA GALERIE FOCUS

Dans le cadre d'une semaine italienne, la Galerie Focus présentera à compter du 1er avril des œuvres du graveur Mario Abis, du studio Artemide et de la maison O-Luce.

Mario Abis est l'un des maîtres de la nouvelle gravure italienne: il a déjà gagné de nombreux prix internationaux pour ses œuvres.

Une critique acerbe sur le 9e tome des œuvres de Bouine

MOSCOU — Le 9e tome des œuvres d'Ivan Bouine, écrivain russe, émigré en France après la révolution, prix Nobel de littérature avant la guerre, vient de paraître en URSS. Cette publication est l'objet de commentaires de la part d'Alexandre Dymchitz, l'un des critiques d'art les plus conservateurs d'URSS.

Dans l'hebdomadaire "Russie Littéraire", Alexandre Dymchitz reconnaît que Bouine "fut un grand artiste", "mais, affirme-t-il, il ne fait aucun doute que l'attitude qu'il a adoptée envers la révolution russe a nui à l'envie de son œuvre et aux possibilités de son talent". Accusant ensuite Bouine de "subjectivisme" dans ses mémoires, il a ajouté: "Il y a beaucoup de pages dans lesquelles ce n'est pas tant le Bouine-artiste que le Bouine-émigré qui s'adresse aux lecteurs, un homme injuste, non objectif, hâlé et haineux".

Horaires-TV

MARDI		Le signe (C) marque une émission en couleur	
CBFT		CBMT	
9.55	Aujourd'hui à CBFT	10.00	Plaza Fortune
10.00	Televison scolaire "Autrefois les hommes"	10.45	Dernière heure et météo
10.30	Manoir surprise présente la soirée verte	11.00	La ronde des sports
10.45	Histoires vraies	11.15	Cinéma "L'Inconnu du Nord-Express"
11.00	Long métrage "Capitaine Blood" - Aventure	12.45	Policier - Dernière édition
11.30	Cine-feuilleton: "Le mensonge d'une mère" (#6)	12.55	Fermature
1.30	Horizons verts	8.15	Test Pattern and Music
2.00	Mini-métrage: "Lune de miel à Vienne" et Dernier matin d'Alexandre Pouchkine	9.09	Today on CBMT
3.00	Femmes d'aujourd'hui	9.15	Montreal Notebook
4.00	Babino	9.30	Quebec School Telecast
4.30	La Boîte à surprise	9.45	Quebec School Telecast
5.00	Cadets de la forêt	10.00	Canadian Schools
5.30	La vie qui bat	10.31	The Friendly Giant
6.00	Jeunesse oblige "Musique classique"	10.45	Chef Heline
6.25	Nouvelles du sport	11.00	Mr. Peck-Ups
6.30	Telejournal	11.26	Pick of the Week
6.45	Aujourd'hui	11.55	CBC TV News
7.30	Les joyeux naufrages	12.00	Serial Six
8.00	Mission impossible	12.30	Search for Tomorrow
9.00	Rue des pignons	12.45	The Guiding Light
9.30	Moi et l'autre	1.00	Mid-Day Report
10.00	Tous pour un	1.04	Calendar
10.30	Camera 68	2.00	Love is a many splendored thing
11.00	Telejournal	2.30	Coronation Street
11.20	Supplément régional	3.00	Take 30
11.30	Nouvelles du sport	3.30	The Edge of Night
11.35	Cine-Club: "Les amants crucifiés" - Drame	4.00	Bonnie Prudden
1.15	Telejournal	4.30	Upstairs Downstairs
7.15	Aire et musique	5.00	Frankenstein jr
7.30	Les P'tits Bonhommes	5.30	Let's Go
7.45	Méto-matin	6.00	Tween Set
8.45	36-24-36	6.30	Evening Report
9.00	Toast et Café	7.00	Seven on Six
10.00	Voix de femmes	7.25	Sports
10.35	Edith Sere	7.30	Outdoors Unlimited
10.45	L'école du bonheur	8.00	The Red Skelton Hour
11.00	Voix de femmes	9.00	What Happened Here
11.35	Vengeance du destin" (#2)	10.01	Jazz 625
12.15	Cine-roman: "Barry" (#6)	10.30	The Public Eye
12.30	Cine-midi: "Café du cadran" - Comédie	11.00	CBC National News
2.00	"Visa pour Hong Kong" - Aventure - E.U.	11.19	Viewpoint
4.00	Le conte de Monte Cristo	11.26	Night Report
4.30	Le Zoo du capitaine Bonhomme	11.36	Sports Final
5.30	Marine Boy	11.42	One of a Kind
6.00	Tele-méto	12.11	"A Place to Live" Final Report
6.40	Sports-images	9.00	Sound of 12
6.50	Tele-méto	9.15	Newsroom 12
7.00	Dernière heure	9.30	University of the Air
7.15	Tele-méto	10.00	Romper Room
7.30	L'homme à la valise	10.30	Magic Tam
8.30	Cré Basile	11.00	The Mike Douglas Show
9.00	Claude Blanchard	12.30	Little People
9.30	Peter Gunn	1.30	Mr and Mrs
		2.00	In Town
		2.30	People in Conflict
		3.00	Magistrate's Court
		4.00	The Buddies
		4.30	Family Theatre
		6.00	The Pierre Burton Show
		6.30	Pulse
		7.00	Batman
		7.30	Jerry Lewis Show
		8.30	Ironside
		9.30	Pig'n Whistle
		10.00	The Avengers
		11.00	The National News
		11.18	Pulse
		11.43	Pajama Playhouse
			"The Leech Woman"

CFCF

Chronique du mardi

Ce qu'on devrait réussir comme en France

par Germaine Bernier

Quand on entend une déclaration nette et claire par un homme politique et que, pour une fois, ça n'est pas seulement une réponse-passe-partout pour les journaux, les magazines, la radio, la télé, le cinéma et... son parti politique, on est heureusement surpris et l'on est porté à s'en souvenir. Ainsi quand le ministre français de la jeunesse et des sports, M. François Missoffe a déclaré, lors de son passage à Montréal au cours de la mémorable année 67, qu'il n'y avait pas de problèmes de drogues en France pour la masse des jeunes, la chose nous a paru incroyable. Mais elle semble bien vraie pour ceux qui cherchent à se renseigner. Voici d'abord le paragraphe au complet rapportant ces propos de M. Missoffe: "Avant la création du ministère de la jeunesse, les journaux, à propos de jeunes, ne parlaient que de la drogue (problème qui n'existe pas en France) de 'beatniks' (il n'y en a que 300 à Paris et ce sont des étrangers)" et de relations sexuelles. Aujourd'hui, les journaux posent les problèmes des jeunes par rapport à leur insertion dans la vie." (Le Devoir, 28-9-67) Quel changement pour le mieux! Comme c'est plus pratique et plus intelligent! Et ce ministère de la jeunesse en France, le seul d'ailleurs dans les pays d'Europe, n'a qu'une couple d'années d'existence.

Si je ne m'abuse de l'existence de la jeunesse au Québec a davantage d'années d'existence mais pas autant d'effets bénéfiques sur les journaux, l'opinion publique et les entreprises des jeunes ou destinées aux jeunes. Ce ministère n'a même pas su empêcher qu'on vende d'alcool et de la drogue aux mineurs qui fréquentaient l'Expo. Depuis, enquêtes, reportages, chroniques des tribunaux, ce que l'on entend à la radio et voit à la télévision confirment en pire les échos, les plaintes et les dénonciations qui continuent de s'élever un peu partout et qui ne cessent de faire le désespoir de tant de parents qui ont des enfants d'âge scolaire ou des adolescents qui ne veulent plus de l'école. Et il ne s'agit pas, malheureusement, de cas isolés, exceptionnels que l'on va corriger pour le mieux (quand? on ne le dit pas) ou qui vont se corriger tout seuls (là, la date est encore plus incertaine) selon certains spécialistes, conseillers, instituteurs qui ne manquent pas de souligner que nos plaies sociales sont les plaies de tous les pays: on vient de voir que c'est faux. Si d'ailleurs on cherche des responsables ou des coupables, c'est toujours chez les parents qu'on veut les trouver. Parce qu'on prétend aujourd'hui, dans bien des milieux, et à bien des tribunes que ce sont

les enfants qui peuvent mener la vie de la famille, les affaires de la paroisse et du pays. Pourquoi pas du monde entier? Ça s'en vient d'ailleurs. Les parents n'ont qu'à faire un effort de compréhension, à suivre et à se taire. Le jugement, l'expérience, la clairvoyance, l'intelligence de la vie, le sens de la dignité humaine et l'honnêteté ne sont plus de leur côté mais l'apanage, veut-on nous faire croire, de la jeunesse dans le vent même la plus irresponsable, la plus inconsciente. Ou bien on professe tout simplement que ces réalités psychologiques sont dépassées, inutiles ou nuisibles. C'est d'ailleurs ce que la révolution culturelle des étudiants de Chine et des gardes rouges vient de combattre si "énergiquement" pendant un an et demi, "les quatre vieilles": la culture, les mœurs, les habitudes et les pensées". (Le Devoir, 19-8-67) Des protestations de parents sensés continuent à s'élever ici et là, ceux qui peuvent les appuyer et les aider à renverser la vapeur feraient bien de le faire, et assez proprement, parce que demain il peut arriver qu'il soit trop tard. Les enfants auront été amenés à dénoncer leurs parents (comme ils le font déjà si allégrement sur les ondes) qui seront tout simplement arrêtés par les agents d'un nouveau parti ou système politique porté au pouvoir légalement ou autrement. La chose s'est déjà vue et se voit encore dans d'autres pays. Puisque d'aucuns prétendent que nous avons les mêmes plaies sociales que partout ailleurs, nous sommes peut-être marqués pour la même médication.

Pendant ce temps la jeunesse, la vraie jeunesse éveillée et consciente, celle qui aime encore la vie, l'étude, le travail, l'effort de l'esprit et des bras travailleurs, celle qui a encore le respect de l'humain comme du sacré (dont parlait si justement Gustave Thibon récemment, et jeudi soir prochain aussi) celle-là attend légitimement que l'ordre, le bon sens et une relative honnêteté se rétablissent dans la société où elle va devoir s'insérer parce qu'elle y est destinée. Va-t-elle attendre en vain?

C'est difficile de faire une réponse optimiste si l'on a encore en mémoire la sévère remarque du premier ministre de la province, à Québec, mardi le 5 mars, quand il a dénoncé énergiquement

"la corruption et l'atmosphère pourrie qui existent dans certaines écoles" (bien des parents savent de quoi il parle) et les déclarations du président de l'Association des principaux d'école du Québec sur la popularité de la drogue dans nos écoles: 50% des collégiens du secondaire en feraient l'expérience sous une forme ou sous une autre. La situation paraît assez lamentable au président qui affirme en parlant des élèves-problèmes: "Il ne faudra pas hésiter à regrouper les inadaptables dans des centres de rééducation avant qu'ils n'ient contaminé la masse des élèves. Si la qualité de l'éducation des autres est à ce prix, pourquoi hésiter?" En effet, pourquoi hésiter? Ce serait trop long d'essayer de répondre à ce pourquoi ici.

Mais il y a un autre pourquoi. Pourquoi cet engouement pour la drogue ici, cette vogue de l'artificiel, ce vidage au détriment des facultés, cet attentat contre la personnalité et l'esprit? Est-ce parce qu'on ne peut supporter celui qu'on a? Par ennui de se retrouver soi-même? Trop de loisirs? Trop d'argent de poche? Incapacité d'exercer son intelligence dans l'authentique et le vécu? Ou simplement pour faire bêtement comme l'autre? Pour conclure pourquoi ne pas méditer cette réponse d'un jeune Français qui refuse la drogue, qui sait pourquoi et peut le dire: "Moralement, rien ne m'empêche de prendre de la drogue, mais, en tant qu'être rationnel, je suis rebuté par ses implications". (La Presse, 12-3-68) Mais celle-là c'est un étudiant capable d'entendre la voix de la raison sinon celle de sa conscience morale mais nos écoliers, nos mineurs, ici, même en bas de seize ans, qui courent l'aventure de la drogue et ses dérivés, avec quoi peuvent-ils se défendre, eux qui n'ont de respect pour rien, ni le sacré ni le profane, ni le bien d'autrui, ni la vie, ni la mort, ni l'intégrité de la personne, de la personnalité, de la pensée, de la sensibilité de l'autre? Ils ne se défendent pas, ils se donnent corps et âme aux adultes qui les exploitent, aux trafiquants et aux passeurs qui devraient être coffrés et qui ne le sont pas. On a des techniques pour tout aujourd'hui mais pas pour préserver les facultés de l'intelligence, de la conscience et du cœur qui sont attaqués de mille et une façons. Joli monde que le nôtre!

Sur votre agenda

27 mars L'invité à la prochaine rencontre du Cercle des femmes journalistes sera M. Réal Charbonneau, directeur du service de l'éducation des adultes à la C-SCM, qui traitera des programmes de recyclage pour les femmes dans les milieux populaires de Montréal.

Restaurant Butch Bouchard.

Bière et haute cuisine peuvent faire bon ménage

La bière appartient-elle à la gastronomie? Certains maintiennent que non, d'autres affirment pourtant le contraire. Et pour nous en donner la preuve, l'Institut du Québec, à l'occasion du 300e anniversaire de la fondation de l'industrie de la bière au Canada, prenait l'initiative, ces derniers jours, d'organiser le premier dîner gastronomique entièrement préparé et arrosé à la bière jamais servi chez nous. Pour une première aventure elle fut heureuse.

Ceux qui en ont le plus profité furent les convives qui n'essayèrent pas de comparer la cuisine à la bière, mais qui ont tout simplement bu et mangé avec plaisir, recherchant en tout cela une expérience nouvelle. C'est dans cet esprit que nous avons participé à ce repas gastronomique à la bière proposé par Albert Schnell, chef exécutif de l'hôtel Reine Elizabeth, et chef de l'année pour 1967.

La cuisine à la bière est un héritage de plusieurs pays étrangers car si le Canadien est un gros buveur de bière pour employer l'expression consacrée, il en fait très peu usage dans sa cuisine. Le chef Schnell a réussi, avec une finesse habile à composer un menu entièrement à la bière depuis la soupe de la Forêt noire en passant par le pavé de truite Prince Albert, le filet de bœuf des maîtres brasseurs, le faisandé du Père Abbé, jusqu'au fût de la houblonnière, un sabayon au Porter servi avec un "Black Velvet". Vous savez ce que c'est? Dans une longue flûte, vous versez moitié Porter, moitié Champagne. Mais oui, tout est possible, et bien plus, cela peut même être bon.

Dans son appréciation du repas, M. Roger Champoux, secrétaire perpétuel du Club Prosper Montagné et gastronome émérite, a affirmé "qu'il est grandement temps que la maîtrise de maison du Québec apprenne que s'il est possible de mettre une bouteille de bière sur la table, il lui est également possible — et avec avantage — d'en mettre dans ses casseroles". A l'intention des incrédules, nous donnerons, dans une prochaine chronique du consommateur, au moins une de recettes des plats gastronomiques à la bière préparés par Albert Schnell.

R. R.

Réclamations des femmes professionnelles au conseil économique du Canada

OTTAWA — La Fédération canadienne des associations de femmes professionnelles a recommandé fortement au Conseil économique du Canada d'étudier les attitudes sociales, commerciales et industrielles susceptibles d'affecter la motivation des femmes au point de vue de l'éducation et de l'emploi.

Dans un mémoire au gouvernement, la fédération réclame également d'être représentée au conseil. Ces requêtes étaient incluses dans un pot-pourri de résolutions sur des sujets allant des impôts à la réhabilitation des criminelles et au traitement des déviations sexuelles.

Le mémoire déclarait que les femmes sont une partie vitale du potentiel de main d'œuvre du pays. "A l'heure actuelle, y lit-on, les femmes qui sont dans les affaires ou les industries, quelle que soit leur compétence doivent essuyer un refus poli mais intransigeant. Il serait temps de juger les femmes sur leurs possibilités réelles en tant que travailleuses plutôt que d'après leur sexe."

Discrimination dans la fonction publique

La fédération s'est attaquée également à la fonction civile fédérale. "Le fait qu'aucune femme n'a été nommée sous-ministre ou sous-minis-

tre adjointe a porté la fédération à croire que l'on pratique une certaine discrimination contre les femmes, uniquement à cause de leur sexe", dit le mémoire.

La fédération a demandé que le gouvernement augmente les exemptions de base de l'impôt fédéral sur le revenu pour toutes les personnes célibataires de \$1,000 à \$1,500, et d'accorder \$400 additionnels aux personnes seules ayant une résidence.

Elle demande également au gouvernement l'expansion et l'amélioration des services d'orientation professionnelle afin d'aider les femmes d'âge moyen à entrer ou à revenir au marché du travail.

Selon le mémoire, un plan devrait être établi concernant les femmes dans les prisons fédérales, et ce plan devrait être basé sur leurs besoins réels. La réhabilitation des criminelles devrait être différente de celle des criminels de sexe masculin.

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERES

FASTTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dents en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, appliquez votre dentier avec FASTTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



La colonie de vacances Jeune-Air, base de plein air Le P'tit Bonheur, fondée il y a cinq ans par le Père de la Sablonnière, se lance cette année dans une nouvelle aventure: un camp itinérant, l'été prochain, pour les adolescents et adolescentes de 14, 15, et 16 ans.

"Nous tentons l'expérience d'une part pour répondre à la demande des parents, et d'autre part, à un besoin des jeunes qui réclament autre chose qu'un séjour de deux semaines au même endroit", explique le directeur de Jeune-Air, M. Paul Larue. A cet âge, garçons et filles aiment l'aventure, les déplacements, ils recherchent la nouveauté.

La durée des séjours pourra être de quinze jours ou d'un mois, et pour la première année, on n'acceptera que trente jeunes à la fois: 15 garçons, 15 filles. L'Auberge le P'tit Bonheur, au lac Quenouille, servira de base pour chaque groupe. Après quelques jours

d'initiation à l'Auberge, il y aura des escapades à différents endroits: au Mont-Tremblant pour le canoë-rivière et l'escalade; le lac du Cordon pour l'école du camping, etc. Il pourra même y avoir des randonnées dans les cantons de l'est, et plus tard, si l'expérience est concluante, aussi loin qu'en Gaspésie. On mettra à la disposition des jeunes campeurs des roulottes et des tentes. Comme à la base Jeune-Air, on a prévu un moniteur pour quatre jeunes, de façon à ce qu'une surveillance continue soit assurée. En plus des activités déjà mentionnées, il y aura au programme des activités du ski nautique, du tir à l'arc, à la carabine, des sciences naturelles et de l'artisanat.

Les responsables du camp itinérant seront des instituteurs ou éducateurs physiques qui ont déjà une grande expérience en matière d'éducation sportive, sociale et culturelle en plus d'être des spécialistes de la psychologie de l'adolescent.



Mesdames Henri Lavoie, Louis Joubert, Henri Chauvette et Rosario Denis du comité féminin des Anciens de l'Université Laval - région de Montréal se sont rencontrées dernièrement, afin de discuter de l'organisation du cocktail annuel de cette Association, qui aura lieu dimanche le 31 mars à 18h. à l'Hôtel Windsor.

LE RANCH MASSAWIPPI INC., - GRANBY -

ACCREDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC



UN CAMP QUI SOURIT le SEUL avec centres d'intérêt d'équitation et vie sur la ferme Pour garçons et filles de 9 ans à 14 ans Nutrition excellente Personnel qualifié Séjour: 1- Juillet; 4 sem.; \$240. Séjour: 2- Août; 3 sem.; \$180.

Réservations et prospectus:

CLAUDE BEAUSOLEIL, DIR. ADJ. 10470 TERRASSE FLEURY, APP. 24 TEL.: 514-381-9827

PÂQUES À NEW YORK



Départ jeudi 11 avril et retour lundi le 15, réservez maintenant sans obligation de votre part.



PAR AUTOBUS - TRAIN - AVION Voyage de fin de semaine avec séjour à l'hôtel SHERATON-ATLANTIC, 34e Rue et Broadway, à côté des grands magasins Macy's et Gimbel et de l'édifice Empire State. Transferts et manutention des bagages, pourboires, taxes, échange compris. Programme complet de visites touristiques à prix réduits. Quartier Latin - Radio City - Rockefeller Center - Statue de la Liberté - Edifice Empire State - Nations-Unies - Tour de la ville en autocar. VOYAGES TRAVELAIDE 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, 861-7272 Messagerie, Edifice Carré Dominion Semaine ouverte de 9 h. a.m. à 9 p.m. - Le samedi jusqu'à 5 h.

Camp de vacances

Pour garçons et filles (7 ans et plus)

Auberge des 4 vents inc.

Lac Archambault - Mont Jasper - St-Donat - Québec

ÉDUCATION PLEIN-AIR SÉCURITÉ CONFORT

Équitation Tir à l'arc Initiation à la pêche Natation Sciences Naturelles

Visite Terre des Hommes Initiation à la chasse Canoe Arts Plastiques Escalade

Hébertisme Voile Tir à la carabine Plongeon Arts Plastiques

Ski Aquatique Photographie Tennis Camping Orientation en Forêt

COURS DE LANGUES VIVANTES AVEC BERLITZ

Cours Éducation Sexuelle: Institut de Sexologie et d'Étude Familiale (ISEF)

Renseignements et inscriptions: 3791 Chemin de la Reine-Marie, Mt. 26 PQ.

Tél.: 342-3564

Les compagnies canadiennes d'assurance-vie achèteront davantage des actions ordinaires

potins financiers

Le relèvement des prix sur la plupart des marchés européens fut bien interprété au début de cette semaine sur la Bourse de N.Y. et l'indice des industriels de DJ clôturant 1.22 point plus haut à 827.27. L'absence de vendeurs, hier, sur la Bourse de Londres contribua à l'affermissement des cours. La Bourse de Toronto avait encore l'allure erratique hier et la Bourse de Montréal n'a connu hier que des changements fractionnaires et une grande animation a régné hier dans les compartiments des valeurs chimiques et pétrolières sur la Bourse de Paris.

Les demandes d'acier américain continuent d'être considérables, vu les possibilités d'une grève dans l'industrie sidérurgique cet été. Il faudrait peu de bonnes nouvelles économiques et internationales pour influencer heureusement sur le sentiment spéculatif, mais il n'y en a pas... Les prévisions de l'industrie de l'automobile pour le reste de l'année sont même incertaines.

Comme nous avons 3 pages de finance ce matin, on trouvera le tableau de la Bourse de Toronto en page 13.

Lors de l'énumération des 10 membres à temps partiel, à la Commission de la radiodiffusion, dont la nouvelle fut publiée samedi en page 8 de notre journal, il est fait mention de M. Colomb Cliche, de Saint-Georges-de-Beauce, comme vice-président de l'entreprise de transport Cliche & Associés Ltée. C'est une grossière erreur, car, Cliche & Associés Ltée est une firme

de courtage (d'où la compréhension erronée de "cartage" et sa traduction par un quidam, par le mot transport). La firme de valeurs en placements Cliche & Associés Ltée a son siège social dans l'Édifice de la Bourse Place Victoria, dans notre ville et elle possède des succursales à Québec et à Trois-Rivières.

Consolidated-Bathurst Ltée a gagné \$2.40 l'action en 1967, comparativement à \$3.00 précédemment. C'est cet après-midi à 4 heures à l'Hôtel Bonaventure qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la Société Générale de Financement du Québec.

Vendredi de cette semaine, Imperial Oil Ltd paiera à ses actionnaires un dividende de 50 cents, l'action. Le même jour, Imperial Tobacco distribuera aux siens le dividende régulier de 17.12, plus un supplément de 10 cents, ainsi qu'un dividende de 3% sur ses actions privilégiées en cours à 6%.

Les brasseries Molson paieront jeudi de cette semaine 18 cents par action des classes "A" et "B" respectivement.

Royalite Oil Company Ltd et B. A. Oil Co. Ltd viennent d'être avisées par le Ministre des affaires corporatives à Ottawa qu'il ne sera pas accordé les lettres patentes, confirmant la fusion entre Royalite et B. A. Oil Holdings Ltd, fusion qui avait été approuvée le 26 février par des détenteurs d'actions de Royalite. Les 2 entreprises entendent considérer la décision d'Ottawa.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Zeller's fractionne son capital et hausse ses dividendes

La Bourse de Montréal a été avisée par les administrateurs de Zellers Limited que la compagnie vient d'autoriser la fractionnement de ses actions ordinaires, à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action détenue sous réserve de l'émission de lettres patentes supplémentaires et de l'approbation par les actionnaires de cette subdivision, lors d'une assemblée convoquée pour le 9 mai 1968.

M. James G. Kendrick, président de la compagnie, a annoncé au cours de la réunion du conseil d'administration tenue récemment, qu'un dividende trimestriel de 22 cents par action était accordé sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende sera payable le 1er mai 1968 aux actionnaires inscrits dans les registres le 1er avril 1968. Il représente un taux annuel de 88 cents par action et constitue la cinquième augmentation consécutive du dividende annuel des actions ordinaires de Zeller's Limited. Il convient de signaler que la compagnie a versé des dividendes sans interruption depuis 27 années, au cours desquelles ces dividendes ont régulièrement augmenté.

Le conseil a aussi accordé le dividende trimestriel régulier de 56 1/2 cents par action sur les actions privilégiées à 4 1/2% de la compagnie. Ce dividende sera payable le 1er mai 1968 aux actionnaires inscrits dans les registres le 1er avril 1968.

Colloque sur le textile, demain soir, à l'Hôtel Reine Elizabeth

Une discussion au sujet des nouvelles machines et méthodes à la disposition de l'industrie canadienne du vêtement aura lieu lors d'un colloque qui sera tenu le 27 mars à 6 heures du soir à l'Hôtel Queen Elizabeth. Ce colloque est patronné par la Direction de l'habillement et des textiles au ministère de l'Industrie avec le concours du Conseil canadien des fabricants de vêtements.

On prévoit que deux cents représentants de l'industrie de l'habillement assisteront à ce colloque sur les grands progrès technologiques. Le président du Conseil des fabricants de vêtements, M. Harold Williams, présidera à cet entretien. Les orateurs seront M. Sherman, directeur de la division du vêtement à la Direction de l'habillement et des textiles, et M. B.A. Sanders, de la division du vêtement.

Le colloque résulte des efforts constants du Ministère en vue de trouver les moyens de relever la productivité de l'industrie canadienne du vêtement. Un colloque semblable, tenu récemment à Toronto, a attiré des représentants d'un grand secteur de l'industrie dans cette région.

Du Pont du Canada Limitée a vu ses bénéfices baisser en 1967

Publié au début de cette semaine, en français et en anglais, le rapport annuel de Du Pont du Canada pour l'exercice 1967 fait ressortir une baisse des bénéfices et du rendement des investissements. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution des ventes à l'exportation, à de nouvelles réductions des prix de vente au pays et à l'étranger, notamment en ce qui touche les fibres synthétiques, à une augmentation des frais d'amortissement entraînée par les fortes dépenses en immobilisations effectuées récemment et les hausses des salaires et gages.

Comme la compagnie la déjà annoncé, les ventes globales se sont chiffrées par \$183,000,000 soit une diminution d'environ sept pour cent par rapport au chiffre record de 1966. Les bénéfices se sont élevés à environ \$10,425,000, soit une diminution de 24 pour cent par rapport à ceux de l'exercice précédent, et les bénéfices par action ordinaire ont été de \$1.30, soit une diminution de 43 cents. Le dividende global de \$1.00 par action ordinaire pour l'exercice écoulé est demeuré inchangé. Le rendement des investissements, qui fut de 5.1 pour cent en 1966, a fléchi à 3.6 pour cent.

La moyenne des investissements d'exploitation a atteint le chiffre record de \$290,922,000, soit une augmentation de \$21,822,000 par rapport à 1966.

La compagnie demeure l'un des chefs de file de l'industrie canadienne dans le domaine de la recherche et du développement; elle affecte des millions de dollars par année à une vaste gamme de projets au Canada. Les travaux effectués par la compagnie au Canada s'inscrivent dans le programme mondial de recherche de la société E.I. Du Pont de Nemours & Company et ses filiales, et cette participation aux échanges de renseignements et de connaissances au sein de cette collectivité profite à la compagnie, à ses clients et au Canada.

Les cibles canadiennes d'assurance-vie ont fait des placements considérables dans le Québec

Le président de l'Association Canadienne des compagnies d'assurance-vie M. A. Hazlett Lemmon, qui est, comme on sait, président de la compagnie d'assurance Canada Life, a adressé la parole hier après-midi devant les membres de The American Management Association, réunis dans notre ville. Il leur a parlé de l'économie canadienne, du marché des valeurs mobilières et des investissements. Nous citons, ci-contre, une partie de ses remarques sur les placements de l'industrie de l'assurance-vie dans les actions ordinaires. Au cours d'une conférence de presse, qui eut lieu, hier midi, à l'Hôtel Bonaventure, M. Lemmon fit remarquer aux journalistes financiers que selon les statistiques de 1966 sur \$12,000,000.00 de placements, les cibles canadiennes d'assurance-vie avaient investi \$3,300,000.00 directement dans notre province et \$1,500,000.00 dans des valeurs québécoises, à l'extérieur du Québec, soit donc, en tout, \$4,800,000.00, soit une preuve de la confiance de cette industrie dans le Québec, confiance qui devrait être le partage de tous, vu les progrès de notre province et l'importance de ses richesses naturelles prêtes à être développées et exploitées au plus grand avantage du pays. Il importe que tous se rappellent que les investissements dans le Québec ne sont pas plus risqués qu'ailleurs et la hausse actuelle du loyer de l'argent devrait être un puissant attrait.

Selon M. A.H. Lemmon, les incertitudes sur la situation politique courante dans notre province ne seraient pas la cause principale de la pénurie de capitaux actuellement dans le Québec. Il y a pénurie d'argent dans notre province comme ailleurs et les débouchés à bons rendements ne manquent pas pour les investisseurs.

Marcel Clément

NOMINATIONS À LA BANQUE ROYALE



N.H.P. Hardinge

E.D. Welland

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. N.H.P. Hardinge au poste d'inspecteur en chef, et celle de M. E.D. Welland au poste de surintendant du crédit aux consommateurs. Tous deux auront leurs bureaux au siège social de la Banque à Montréal.

M. Hardinge était auparavant affecté à des tâches spéciales et M. Welland remplissait le poste d'adjoint au surintendant des prêts Plan-A-Terme.

La Suisse défend l'exportation des pièces d'argent

De même que leur thésaurisation.

BERNE (AFP) — L'exportation, la fonte et la thésaurisation des pièces de monnaie suisse en argent sont, désormais, interdites, annonce le département fédéral helvétique des finances et des douanes dans un communiqué publié en fin de matinée hier.

"La hausse du prix de l'or, déclare le communiqué, qui a pris à la mi-mars un tour critique, a entraîné simultanément un renchérissement de l'argent, dans une mesure inconnue jusqu'ici. De véritables opérations pour acquiescer les pièces en argent ont eu lieu ces derniers jours, notamment dans les régions frontalières. Il semble bien que les monnaies suisses d'argent qui ont été exportées ont été achetées avant tout par des ateliers de fonderie qui transforment l'argent à des fins artisanales ou industrielles."

L'interdiction de fondre, de thésauriser ou d'exporter des pièces de monnaie suisses en argent, qui a été prise ce matin au cours d'une réunion extraordinaire du conseil fédéral (gouvernement helvétique), sera maintenue, précise-t-on de source compétente, tant que cette mesure sera nécessaire pour mettre un frein au "rush" sur les pièces d'argent.

Bourse de Toronto

Mines d'or, à peine plus résistantes

Les valeurs à la Bourse de Toronto ont poursuivi lundi leur allure de la semaine dernière et ont accusé une baisse. L'activité était extrêmement modérée.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 246 à 171, alors que les seules valeurs qui avançaient quelque peu étaient les pétroles.

Dome Petroleum a progressé de 3 1/8 à 48 5/8, Hudson's Bay Oil a grimpé de 2 à 34, Scurry-Rainbow a perdu 1 1/4 à 30 et Canadian Girdoll 65 cents à 7.75.

Les aurifères, qui semblaient se rétablir après des semaines de fluctuations, étaient encore instables.

Kerr Addison et Campbell Red Lake ont reculé de 1/2 chacun à 15 3/4 et 30 1/2 respectivement. Dome a monté de 1/2 à 63 1/2.

Inco a régressé de 1 1/4 à 114 3/4, CPR de 7 1/8 à 48 5/8 et McIntyre-Porcupine de 1 1/2 à 79.

Chrysler Corp. a grimpé de 2 à 62, Levy Industries de 1 1/8 à 29 7/8 et Zellers de 3 1/4 à 43 3/4.

Pine Point Mines, qui prévoit un recul de ses bénéfices pour cette année, a perdu 3 à 38 1/2 et Demison 3 1/2 à 66 3/4.

L'indice des industrielles a régressé de 30 à 144.62, celui des aurifères de 1.55 à 211.05 et celui des métaux de base de 40 à 97.21. L'indice des pétroles a gagné 1.94 à 167.93.

L'indice des industrielles a régressé de 30 à 144.62, celui des aurifères de 1.55 à 211.05 et celui des métaux de base de 40 à 97.21. L'indice des pétroles a gagné 1.94 à 167.93.

À noter...

South Dufault Mines réunira ses actionnaires à 3.30 p.m. ex après-midi dans notre ville pour la tenue de son assemblée annuelle.

Latoria Investment tiendra son assemblée demain à Paris.

Accra Explorations, Belding Corticelli, Copper-Man Mines, Hubbard Dyer, Imbex Limited, Reynolds Chains Ltd et Talisman Mines réuniront leurs actionnaires en assemblée vendredi de cette semaine.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende, tant par action: Dominion Glass Company Ltd privilégiée 7% - 1 3/4% l'action, Dominion Textile Company Ltd, ordinaire 15 cents par action, 7% privilégiée, 13 1/4% l'action.

Dumagami Mines réunira ses actionnaires en assemblée à 3.30 p.m. jeudi de cette semaine.

Emco Ltd., 13 3/4 cents l'action commune, soit une hausse de 1 1/4 cent, 30 avril, inscription le 22 mars.

Bourse de Montréal

Début de semaine hésitant sur la place locale

La Bourse de Montréal a enregistré plusieurs reculs lundi, alors que l'activité était modérée.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 76 à 40.

Parmi les industrielles, Maclean-Hunter a perdu 2 1/2 à 57, Canada Steamship Lines 1 3/4 à 23 1/4 et CPR 1 1/4 à 48 1/2.

Canadian Tire A et MacLaren A ont reculé de 1 chacun à 32 et 13 respectivement.

Zellers a progressé de 3 1/4 à 43 3/4, Dominion Bridge de 5 1/8 à 12 5/8 et Velcro de 1 1/2 à 38 5/8.

Dans les pétroles, Union a baissé de 1 1/2 à 44 1/2, Texaco de 1 1/4 à 24 1/2 et Imperial de 1 1/2 à 58 1/2. B-A a gagné 1 à 35 5/8 et Husky 3 1/8 à 18 3/8.

Inco a reculé de 1 5/8 à 114 3/4 et Noranda de 1 1/2 à 46 1/2. Cominco a avancé de 1 1/8 à 22 3/8.

Parmi les uraniums, Denison Mines a perdu 1 1/2 à 67 et Rio Algom 3 1/2 à 29 7/8.

Bell Telephone a avancé de 3 1/8 à 43 1/8 et Québec Natural Gas a reculé de 3 1/8 à 10.

Dans les papiers, Anglo-Canadian a régressé de 1 1/2 à 5, Bower de 1 1/2 à 5 3/4 et Fraser de 3 1/8 à 15 1/8.

Sur le marché canadien, les pertes l'ont emporté sur les gains par 52 à 29.

Agassiz a perdu deux cents à 73 cents, Silver Summit 1 1/2 cent à 13 1/2 cents, Matachewan Gold et North American Rare Metals un cent chacun à 65 et 24 cents respectivement.

Sturgeon a avancé de cinq cents à 59 cents et Carbec est resté inchangé à 65 cents.

L'indice global a reculé de 40 à 139.70, celui des industrielles de 56 à 148.69, celui des services publics de 26 à 119.79. L'indice des banques a gagné 52 à 114.35 et celui des papiers 52 à 66.70.

Bourse de N.-Y.

Wall Street, irrégulièrement à la baisse

(AFP) — Le semblant de soutien qui était apparu pendant la première demi-heure de la séance n'a pas tardé à disparaître et a fait place à une légère baisse des industrielles qui, cependant, se sont, par la suite, amoindries et dont l'indice a terminé un peu au-dessus du niveau de vendredi dernier. Toutefois, le nombre de valeurs en baisse à la clôture l'emporte sur celles en hausse: 716 contre 506, tandis que 236 restent sans changement. Les perspectives de l'industrie automobile pour le reste de l'année sont incertaines et la plupart des spécialistes de Detroit ne prévoient qu'une hausse des ventes variant de 1.90 à 2.30 pour cent pendant le second trimestre par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Les automobiles ont terminé de façon irrégulière, en perte ou en hausse d'une fraction. Malgré les progrès réalisés pendant la fin de semaine vers le règlement de la longue grève des ouvriers de l'industrie du cuivre, plusieurs jours s'écouleront encore avant que l'accord soit général et les valeurs intéressées terminent en général en légère baisse. Quoique les commandes d'acier restent à un niveau élevé, probablement en prévision d'une grève le 1er août, la production arrêtée au 23 mars a subi une baisse de 0.40 pour cent, mais les sidérurgiques, elles non plus, n'accusaient que des changements minimes en clôture. Les mines d'or sont à nouveau en évidence, à la suite de la hausse du prix du métal à l'étranger et finissent, dans la majorité des cas, en nette plus-value par rapport à vendredi. Certains ordinateurs terminent en hausse nette. Il en est de même des machines de bureaux. Parmi les chemins de fer, Pennsylvania Central est en hausse de 2 points mais le reste du groupe ne varie guère en clôture. Enfin, les services publics finissent à peu près aux mêmes niveaux que vendredi.

Cours du dollar

Le dollar canadien était en hausse de 1-32 et cotait à 92 27-64 en devises américaines. Il était à 92 7-32 il y a une semaine.

La livre sterling était en hausse de 5-32 et cotait à \$2.40 23-64.

Le dollar américain était en baisse de 1-32 et cotait à \$1.09 3-16 en devises canadiennes.

La livre sterling était en hausse de 1-9 et cotait à \$2.60.

MONTREAL — Les compagnies canadiennes d'assurance-vie achèteront désormais de plus en plus d'actions ordinaires. Voilà ce qu'a déclaré aujourd'hui le président de leur association, M. A. Hazlett Lemmon, au cours d'une causerie prononcée devant les membres de l'American Management Association, réunis à l'hôtel Bonaventure. M. A. H. Lemmon est président de la Canada Life, compagnie d'assurance.

"Depuis quelques années, a dit M. Lemmon, les compagnies d'assurance-vie s'intéressent de plus en plus aux actions ordinaires, surtout à cause de l'adoucissement des restrictions gouvernementales."

Participation limitée

Jusqu'à tout récemment, les restrictions gouvernementales rendaient difficile une meilleure participation des compagnies d'assurance-vie au marché des actions ordinaires. De plus, nos compagnies ont eu à subir les contrechocs des variations de l'opinion publique dans ce domaine. Quand le marché des valeurs est à la baisse, les restrictions gouvernementales empêchent les compagnies d'assurance d'acheter des actions dont le cours est au niveau le plus attractif. L'expérience des années 30 illustre bien ce phénomène. Or, plus est, quand le marché des valeurs poursuit une courbe ascendante pendant plusieurs années et que le public investisseur s'y intéresse, on cherche encore à limiter la participation des compagnies d'assurance dans ce secteur des investissements."

"De plus, de poursuivre M. Lemmon, il y a un facteur important qui influe sur la politique d'investissement des compagnies d'assurance-vie et qui ne touche pas les autres institutions financières. Présentement, en achetant des actions ordinaires, les dividendes représentent un rendement de 4 p. 100 ou moins, alors que d'autres types d'investissement pourraient rapporter jusqu'à 8 p. 100. Il va sans dire que cela a d'importantes répercussions sur les revenus courants des compagnies."

Précaution de bon aloi

"C'est donc dire que si une compagnie investissait une part considérable de son actif dans des actions ordinaires, les présents détenteurs de polices y perdrait. Seuls les détenteurs éventuels de polices pourraient en profiter, et ce n'est pas certain. Compte tenu des écarts actuels dans le rendement, il faudrait compter plusieurs années avant que les revenus provenant des dividendes puissent compenser la perte immédiate de revenus. Songeons aussi au fait que plusieurs détenteurs de polices ne vivront peut-être pas assez longtemps pour en bénéficier."

Responsabilité sociale

"J'ai l'impression cependant que les compagnies d'assurance-vie augmentent leur portefeuille de capital de participation, soit par l'entremise du marché des valeurs mobilières, soit par des valeurs immobilières, ou d'autres formes d'investissement."

Pour ce qui est du nombre considérable de titres hypothécaires détenus par les compagnies d'assurance-vie le président de l'association souligne qu'en mettant ces sommes d'argent à la disposition des détenteurs de polices, les compagnies s'acquittent jusqu'à un certain point de leur responsabilité sociale.

Au Canada, les compagnies d'assurance-vie détiennent environ 28 p. 100 des hypothèques. L'immeuble et les hypothèques comptent pour environ la moitié des investissements des compagnies d'assurance-vie au pays.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES AVIS D'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société, 41, rue St-Jacques, Montréal, le mardi 2 avril 1968 à midi, pour prendre connaissance du bilan de l'exercice terminé le 31 décembre 1967 et l'adopter, élire des administrateurs, nommer le vérificateur, fixer le montant de sa rémunération et considérer toutes autres questions régulièrement soumises à une telle assemblée.

Par ordre du Conseil d'Administration Montréal, le 12 mars 1968.

ANDRÉ FRENETTE

Secrétaire



The British American Oil Company Limited ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de The British American Oil Company Limited, aura lieu le jeudi 18 avril 1968, à 2.00 p.m., heure normale de l'Est, au Empress Room de l'hôtel Park Plaza, 4 Avenue Road, Toronto, Ontario.

G.W.K. MACDONALD

Secrétaire

Toronto, Ontario 23 mars 1968.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Belair aura lieu lundi le 8 avril 1968 à 11.00 A.M. au 90 Avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, P.Q., aux fins suivantes:

1. d'étudier le bilan, l'état des revenus et dépenses, l'état des bénéfices non-répartis et le rapport des vérificateurs de la Compagnie;
2. d'approuver, de ratifier et de sanctionner tous les contrats, les décisions, les actes et les travaux des administrateurs;
3. d'élire les administrateurs pour l'année suivante;
4. de nommer les vérificateurs et déterminer leur rémunération pour l'année suivante;
5. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'assemblée.

J.M. Sauvé,

Secrétaire Trésorier

Montréal, le 8 mars 1968

GÉRARD PARIZEAU LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

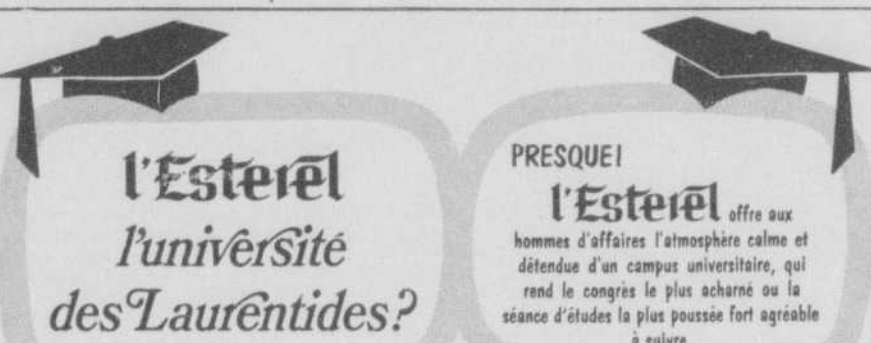
GÉRARD PARIZEAU
MARCEL MASSON
ANDRÉ TOWNER

MICHEL PARIZEAU
GÉRALD LABERGE
JULES DEPOME

GÉRARD WHITE

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.



L'Esterel
l'université
des Laurentides?

PRESQUE!
L'Esterel offre aux hommes d'affaires l'atmosphère calme et détendue d'un campus universitaire, qui rend le congrès le plus acheminé ou la séance d'études la plus poussée fort agréable à suivre.

Situation idéale: à 50 milles de Montréal, par l'autoroute des Laurentides. C'est près, mais suffisamment éloigné pour que ça empêche vos gens d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de faire "l'école buissonnière".

Campus: pour 250 "étudiants" ou moins. Quelle que soit leur importance, tous les groupes jouissent de la



Classes modernes: Toutes nos salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne.

Demandez-nous d'organiser votre prochain congrès. Nous vous parlerons en même temps de notre spécialité "Retour aux études". Ecrivez à Paul Hurlbut, directeur général de l'Hôtel L'Esterel, Ville d'Esterel, Cte Terrebonne, Québec, ou composez 866-8224 (c'est une ligne téléphonique directe de Montréal).

À L'Esterel, ON EST D'AFFAIRES



OBLIGATIONS DÉPARCNE DU CANADA ÉMISSION SPÉCIALE 1968 REMPLACEMENT

Datée 1er mai 1968

Échue 1er octobre 1978

Rendement moyen à l'échéance de 6.88%

Si les coupons sont détenus jusqu'à l'échéance de l'émission, leurs détenteurs "doubleront leur argent".

Ces obligations qui sont en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000, sont aux fins de remplacer les obligations émises en 1959 qui deviennent échues cet automne. Elles sont disponibles seulement pour fins d'échange pour un montant égal aux obligations de 1959.

Nous recommandons aux détenteurs de l'émission de 1959 d'échanger leurs obligations pour de nouvelles et à cet effet nous leur offrons nos services et nos facilités.

McLEOD, YOUNG, WEIR & COMPANY LIMITED • BUREAUX A TRAVERS LE CANADA

Souscripteurs et Distributeurs de Valeurs de Placement depuis 1921

50 ouest, rue King
Toronto 362-7311
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal 861-9812

Nouvelle émission

Mars 1968

\$4,907,000

d'obligations

7 1/2%

de

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE

(Comité de Laval)

Datées du 1er mars 1968

échéant comme suit:

\$1,386,000 du 1er mars 1969 au 1er mars 1977 inc.

2,656,00

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Alcan	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2
Alcan 4 1/2	34.37	6 1/2	7 1/2

Cours des changes

Cours des changes			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Afrique du Sud	Hand	1.32	
Allemagne	Deutsche Mark	2.4001	
Argentine	Peso	0.0011	
Australie	Dollar	1.2175	
Autriche	Schilling	0.0011	
Belgique	Franc	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	

Titres au Comptoir

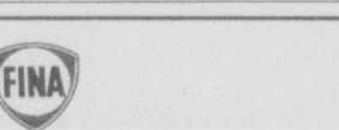
Titres au Comptoir			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Admistr. & Trust	2.32	24	
B.C. Mob. Wz.	2.32	24	
Chredit	2.32	24	
Crown Life	2.32	24	
Odessa	2.32	24	
Eastern Can. Savings	2.32	24	
Elect. Associates	2.32	24	
Gen. Impact	2.32	24	
Gen. Impact	2.32	24	
Gen. Impact	2.32	24	
Gen. Impact	2.32	24	

Indices à Montréal

Indices à Montréal			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7

Indices de Dow Jones

Indices de Dow Jones			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36



CANADIAN PETROFINA LIMITED

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE
ET AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES
LE 17 AVRIL 1968

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de CANADIAN PETROFINA LIMITED (ci-après appelée la « Compagnie ») sera tenue dans l'auditorium, deuxième Mezzanine (M-2), Édifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville Marie, à Montréal, Canada, le 17 avril 1968, à 12 heures (midi) aux fins de considérer et, si jugé à propos, de sanctionner et d'approuver le règlement trentre-trois de la Compagnie changeant le nom de la Compagnie à « Petrofina Canada Ltd. - Petrofina Canada Liée ».

Copies dudit règlement seront à la disposition des actionnaires pour examen en tout temps avant ladite assemblée au bureau de la Compagnie, Édifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville Marie, Montréal 2, P.Q.

AVIS EST AUSSI DONNE PAR LES PRESENTES que la quatorzième assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie sera tenue dans l'auditorium, deuxième mezzanine (M-2), Édifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville Marie, à Montréal, Canada, le 17 avril 1968, à 12 heures 15 de l'après-midi aux fins de :

- recevoir et, si jugé à propos, d'approuver le bilan consolidé de la Compagnie et de ses filiales au 31 décembre 1967, le compte consolidé de profits et pertes et de bénéfices accumulés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1967, le compte consolidé de la source et de l'emploi des fonds, le rapport des vérificateurs et le rapport des administrateurs, le tout tel qu'on le trouve dans le rapport annuel de la Compagnie;
- d'élire un conseil de 17 administrateurs de la Compagnie;
- de nommer les vérificateurs de la Compagnie et de fixer leur rémunération ou d'autoriser le conseil d'administration à le faire;
- de traiter toute autre affaire, s'il y a lieu, qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Les détenteurs de titres au porteur peuvent assister et voter aux assemblées, soit en personne sur présentation de leurs titres au porteur ou de leurs certificats de vote s'y rapportant tel que mentionné ci-dessus, soit par procuration résultant de l'émission d'un certificat de vote.

Conformément au règlement seize de la Compagnie relatif à l'émission de titres au porteur de la Compagnie, le conseil d'administration de celle-ci a désigné les établissements dont les noms suivent comme dépositaires aux fins de recevoir en dépôt lesdits titres au porteur au moins 48 heures avant l'heure fixée pour lesdites assemblées et pour émettre et remettre à tout déposant un reçu pour ces titres au porteur et un certificat donnant droit à ce déposant d'assister et de voter aux assemblées, ou en remplissant une formule de procuration en bonne et due forme de nommer des mandataires pour le représenter et voter auxdites assemblées.

Les noms des dépositaires mentionnés ci-dessus sont les suivants :

- Montreal Trust Company.**
Département Transferts de Valeurs,
777 route, boulevard Dorchester,
Place Ville Marie,
Montréal 2, Canada.
- Montreal Trust Company.**
15 route, rue King,
Toronto 1, Canada.
- Société Générale de Banque.**
3, Montagne du Parc,
Bruxelles, Belgique.
- Banque de l'Union Parisienne - C.F.C.B.**
6 et 8, boulevard Haussmann,
Paris 9, France.
- Banque Lambert.**
24, avenue Marnix,
Bruxelles, Belgique.
- Banque Générale du Luxembourg.**
Boulevard Royal et rue Aldringer,
Grand Duché du Luxembourg.
- Banque Lambert - Luxembourg.**
59, boulevard Royal,
Grand Duché du Luxembourg.

Les actionnaires peuvent se procurer des exemplaires du quatorzième rapport annuel ainsi que les reçus et certificats de vote mentionnés ci-dessus chez n'importe quel dépositaire susmentionné ou en s'adressant au siège social de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL,
Alex. W. McLeod,
Secrétaire

Montréal, Canada, le 26 mars 1968.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

FONDS MUTUELS			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	

Cours des changes

Cours des changes			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Afrique du Sud	Hand	1.32	
Allemagne	Deutsche Mark	2.4001	
Argentine	Peso	0.0011	
Australie	Dollar	1.2175	
Autriche	Schilling	0.0011	
Belgique	Franc	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	

Indices à Montréal

Indices à Montréal			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7

Indices de Dow Jones

Indices de Dow Jones			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36

STANDARD GOLD MINES LIMITED

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

STANDARD GOLD MINES LIMITED			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	

Cours des changes

Cours des changes			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Afrique du Sud	Hand	1.32	
Allemagne	Deutsche Mark	2.4001	
Argentine	Peso	0.0011	
Australie	Dollar	1.2175	
Autriche	Schilling	0.0011	
Belgique	Franc	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	

Indices à Montréal

Indices à Montréal			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7

Indices de Dow Jones

Indices de Dow Jones			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	

Cours des changes

Cours des changes			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Afrique du Sud	Hand	1.32	
Allemagne	Deutsche Mark	2.4001	
Argentine	Peso	0.0011	
Australie	Dollar	1.2175	
Autriche	Schilling	0.0011	
Belgique	Franc	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	
Bretagne	Couronne	0.0011	

Indices à Montréal

Indices à Montréal			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7
65N	111.7	111.7	111.7

Indices de Dow Jones

Indices de Dow Jones			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36
30 Ind.	825.36	825.36	825.36

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE			
Ventes	Reut	Bus	Ferm. Ch.
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	
Admistr. & Trust	2.32	24	

Cours des changes

Partier C	6600	3	7	-	1	Surlunga	1000	260	260	760	4
Chemilly	4400	335	30	335	+	Tache	9000	7	7	7	+
Cherbourg	6000	5	5	5	+	Talman	1000	32	32	32	+
Chippman	7300	910	9	9	+	Tazin	12500	18	16	17	+
Coastal M	8500	6	6	6	+	Tenrex	18955	64	64	66	+
Comptech	1000	10	10	10	+	Texaco	500	3	3	3	+
C Mogador	2500	14	13	14	+	Titan	2000	10	10	10	+
C Monpas	1500	51	51	51	+	Transere	2000	15	15	15	+
C Persa	1000	10	10	10	+	Truist	1000	10	10	10	+
C Que Sm	4140	205	190	192	+	Western M	2000	10	10	10	+
C Virginia	29000	75	71	72	+	Western T	1000	10	10	10	+
C Wm	1000	10	10	10	+	Waco	700	26	26	26	+
Credo	7200	33	32	32	+	Wisconsin	2000	23	22	22	+
Cbridge	1000	14	14	14	+						
Dauphin	7200	25	25	25	+						
Devils El	2500	24	23	23	+						
Dolsan	3100	9	9	9	+						
D Sarchid	1000	10	10	10	+						
Dumagum	1000	40	40	40	+						
Duvali Cop	4000	10	10	10	+						
Eagle M	8600	400	385	385	+						
Fab	1000	10	10	10	+						
Expo M	1000	5	5	5	+						
Fidelity	1000	18	18	18	+						
Flint Rock	1000	14	14	14	+						
Fontana	4000	5	4	5	+						



Chez les hommes, le Français Jean Claude Killy, qui est également presque assuré d'une deuxième coupe du monde a déclaré qu'il participerait au slalom de Rossland pour marquer l'estime qu'il porte à Nancy Greene et qu'il s'abstiendrait plutôt des compétitions d'Heavenley Valley le mois prochain.

en écrivant ou en téléphonant à
l'instructeur-chef
LUCIEN LAVERDURE
8852 BOUL. ST-LAURENT Tél. 384-9040
MONTREAL

Pittsburgh à Oakland
Minnesota à Los Angeles

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



SUCCÈS MONSTRE - L'actuel Salon campisme et sports qui se tient depuis vendredi soir dernier à la Place Bonaventure, dans la métropole, remporte un succès extraordinaire. Au cours de la journée de dimanche, un nouveau record d'assistance en salle a été réalisé alors que 38,287 spectateurs ont vu l'exposition. Au cours du week-end, 71,017 spectateurs se sont rendus Place Bonaventure pour y voir les nombreux exhibits du Salon campisme et sports. L'exposition

se poursuivra toute la semaine. Ci-dessus, une scène de la cérémonie d'ouverture du salon, vendredi soir. Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, allume un feu de camp en présence du gérant du salon, M. André St-Arnaud (au centre) et de la famille du campisme, celle de M. et Mme Aimé Constantin, de Montréal.

Archer gagne l'Omnium Pensacola avec trois oiselets successifs!

PENSACOLA, FLORIDE - L'exploit George Archer a réussi des oiselets (birdies) lors de ses trois derniers trous hier après-midi, alors qu'il a enlevé les grand honneurs de l'Omnium de golf

de Pensacola, doté d'une bourse globale de \$80,000.

Archer a terminé la dernière ronde en inscrivant 65 pour ainsi présenter une fiche de 268 coups au terme de la compétition de quatre jours, vingt coups sous le par et un coup de mieux que Dave Marr et Tony Jacklin qui, tous deux, ont pris le deuxième rang.

Le palmarès de Archer dans cet omnium (268) a été de quatre coups de mieux que tout autre réussi en cette année dans les tournois du circuit de golf de la PGA. Il a mérité une bourse de \$16,000 pour sa victoire. C'était la première victoire qu'il encaissait depuis l'omnium Greensboro l'an dernier. Le cowboy de 6'6" (le plus grand inscrit dans le tournoi de Pensacola) a déclaré qu'il pensait devoir évoluer dans une éliminatoire soit avec Marr ou Jacklin pour mériter la victoire.

Agé de 28 ans, Archer avait été sur les talons de Jacklin la journée durant cette dernière ronde. Toutefois, l'Anglais a fléchi au 17e vert où il devait se révéler impuissant à caler sa balle sur une distance de 10 pieds. Cependant, cette deuxième place dans le tournoi représentait pour lui la meilleure performance de sa carrière. Marr et lui ont chacun collecté la somme de \$7,800 pour leur deuxième rang. Marr a réussi une dernière tournée des verts de 65 alors que Jacklin terminait en inscrivant 66 sur sa carte de pointage.

Le Sud-africain Gary Player, qui a joué un 66 hier, a terminé au quatrième rang avec un total de 271 coups. Quant à Ray Floyd, qui avait commencé la dernière ronde avec une priorité d'un coup, il a terminé en cinquième place avec un total de 272.

Hier, il a roulé 70. Le populaire Tommy Shaw, instructeur de golf dans l'Illinois, qui avait aussi mené à mi-chemin de la compétition, a terminé avec une ronde de 69 pour la sixième place et un grand total de 273 coups.

Gay Brewer, qui défendait sa couronne dans ce tournoi, a terminé loin derrière les

meneurs avec un total de 279 dont une dernière ronde de 70, identique à Floyd.

Triomphe de Nagy au sabre

Les escrimeurs de la Palestre Nationale se sont mis en évidence lors du tournoi pour le championnat de la province à l'épée et au sabre, classe B.

Imre Nagy du Centre Chéri, a gagné le championnat après un barrage avec Alex Shamie du Centre Sauvé, et la 3ème place est allée à Serge Martel également de la Palestre Nationale.

A l'épée, Ted Hoffman de McGill s'est classé premier, suivi de Michel Jaffré, de la Palestre Nationale.

Au tournoi de championnat de la ville de Montréal, au fleuret, pour compétiteurs de la classe C, Nicole Boucher de la Palestre Nationale s'est assurée de la 1ère place, avec 5 victoires, suivie de: Mme Louise Lavallée, du Musée maritime de Montréal (4 victoires); Monique Tureau de Sherbrooke (4 victoires); Andrée Demontigny du MM (3 victoires); Louise Faubert de la Palestre (3 victoires); Renée Lamontagne des Beaux-Arts (2 victoires); Lise Bouffard de Sherbrooke (0 victoire).



Champion conducteur du mois, Percy Robillard porte ci-haut, fièrement ses nouvelles couleurs qui viennent de lui être offertes par M. Jean L'Abbe de la brasserie O'Keefe.

Parce que leur priorité semble insurmontable

Trophée Vézina: Worsley et Vachon l'ont dans la poche

La dernière semaine du calendrier régulier déterminera, entre autres vainqueurs, le champion des compteurs dans la ligue Nationale de hockey ainsi que le duo des gardiens de buts qui se classera 2e dans la course au trophée Vézina.

A l'heure présente, le duo Lorne Worsley - Rogatien Vachon, des Canadiens, semble assuré des honneurs avec une forte avance de 14 buts sur son plus proche rival, celui de Bernard Parent et Doug Favell, du Philadelphia.

Toutefois, le gardien Ed Giacomin, des Rangers, mène le bal avec neuf blanchissages.

Au classement, les Canadiens se sont déjà assurés le titre dans la section Est ainsi que la somme de \$2,250 à chaque joueur, mais la lutte se poursuivra jusqu'à la fin afin de déterminer les positions des trois autres équipes avant les séries éliminatoires, car les Rangers de New York possèdent une avance de deux points sur Boston et de cinq sur Chicago.

A la télé

Radio-Canada a fait connaître son horaire pour la Soirée du Hockey et le calendrier d'une série quart-de-finale.

Tous les matches de la série quart-de-finale impliquant les Canadiens, tous les matches de la demi-finale dans la section Est et tous les matches de cette finale seront télédiffusés sur le réseau français une demi-heure après le début des joues.

Les deux premiers matches de la série quart-de-finale seront disputés à Montréal les 4 et 6 avril, puis les deux parties suivantes aux USA les 9 et 11 avril. Si nécessaire, les autres matches auront lieu à Montréal le 13, aux USA le 14 et à Montréal le 16.

On fera connaître plus tard les dates de la demi-finale. Pour des raisons incontrôlables ou à cause d'événements d'intérêt public, cet horaire pourrait subir des changements.

Pour ces quelques jours à Ottawa, ce sera la vie de château...

Vous vivrez en grand seigneur au Château Laurier.

A tout seigneur tout honneur. Vous habitez un hôtel de grande distinction et vous serez accueilli avec tous les égards qui vous sont dus.

Vos appartements seront pourvus des installations les plus modernes pour vous assurer tout le confort auquel vous êtes habitué. Tous vos serveurs seront en grande

livrée. Les chefs de cuisine se surpasseront. Les salons s'ouvriront. Les ménestrels vous joueront leurs plus beaux airs. Le château sera en fête.

Vous pourrez organiser chaque instant pour l'harmoniser avec votre programme —et votre mission sera entièrement réussie. Vous serez un grand seigneur.



Composez
Montréal 877-4032
(ou appelez votre agent de voyages)
A partir de \$12 par jour
DANS LES 9 HÔTELS
DU CN. C'EST
LA VIE DE CHÂTEAU.

Château Laurier
Ottawa
CN



Tout est nouveau sous le soleil!

**le salon
camping
& sports '68**

du Ven. 22 mars au Dim. 31 mars
de midi à 10:30 p.m. sauf le samedi : 10 a.m. à 10:30 p.m.



**PLACE
BONAVENTURE**

ATTRACTIONS

- Les marionnettes Royales d'Australie
- Chiens pointeurs et rapporteurs
- Bob Bellamy (Monsieur Kangourou), ventriloque
- André Leduc et son équipe de Tir à l'arc
- Plongeon avec J. Léopold Vigean
- Gerri, le roi du fou rire
- Mystère de Paul Gélinas
- Festival Waltz Disney 2.30 et 7 hres tous les jours
- Cinéma permanent : Les meilleurs films couleur sur la vie en plein air

DEMONSTRATIONS

- Plongée sous-marine
- Tir au pigeon d'argile
- Natation, sécurité aquatique
- Concours de lancer léger, prix à gagner
- Canotage, voile
- Alpinisme, sports d'été les plus en vogue
- Les cyclistes du Tour de la Nouvelle-France

NOUVEAUTES

- Le plus grand déploiement de plein-air du Canada
- plus de 10,000 exhibits différents sur 200,000 pieds carrés de plancher
- Nouvelles caravanes dont le sensationnel "Bus-caravane"
- Chariot de golf de Jack Nicklaus en or 24 Karats
- Véhicules récréatifs amphibies.

★ RENCONTREZ LA FAMILLE DU CAMPING 1968 A SON KIOSQUE
★ FILMS "VIA LE MONDE" AVEC NICOLE ET DANIEL BERTOLINO



Plus tôt en prenant le Métro
Vous arriverez droit dans l'Expo. Rapide, Facile, pas encombrant et pas de problèmes de stationnement.

ADMISSION

Adultes 1.50 Enfants .50¢
Adolescents: 1.00 sur présentation d'une carte d'identification.

